Ontario

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

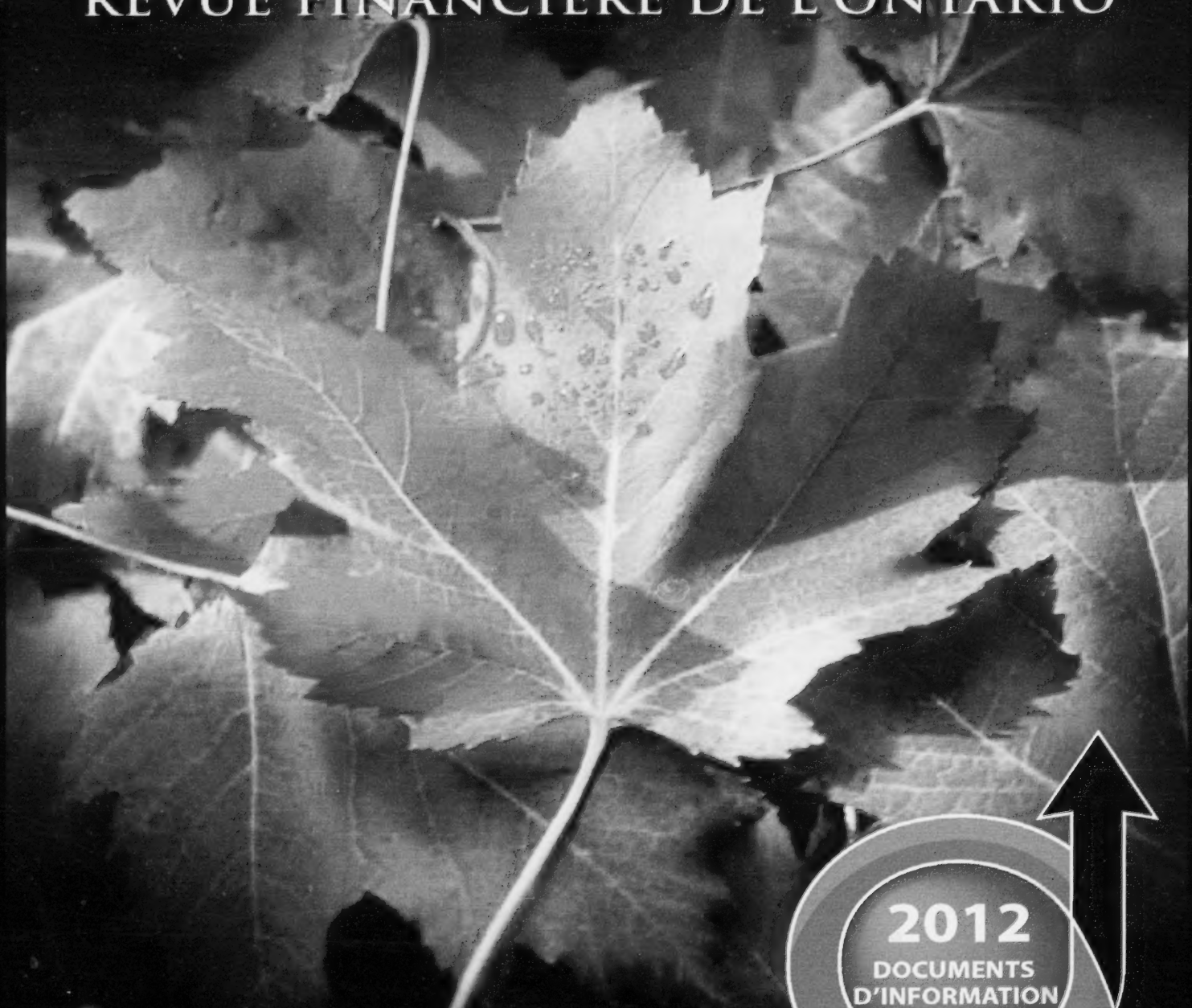

2012
DOCUMENTS D'INFORMATION

L'honorable **DWIGHT DUNCAN**
Ministre des Finances

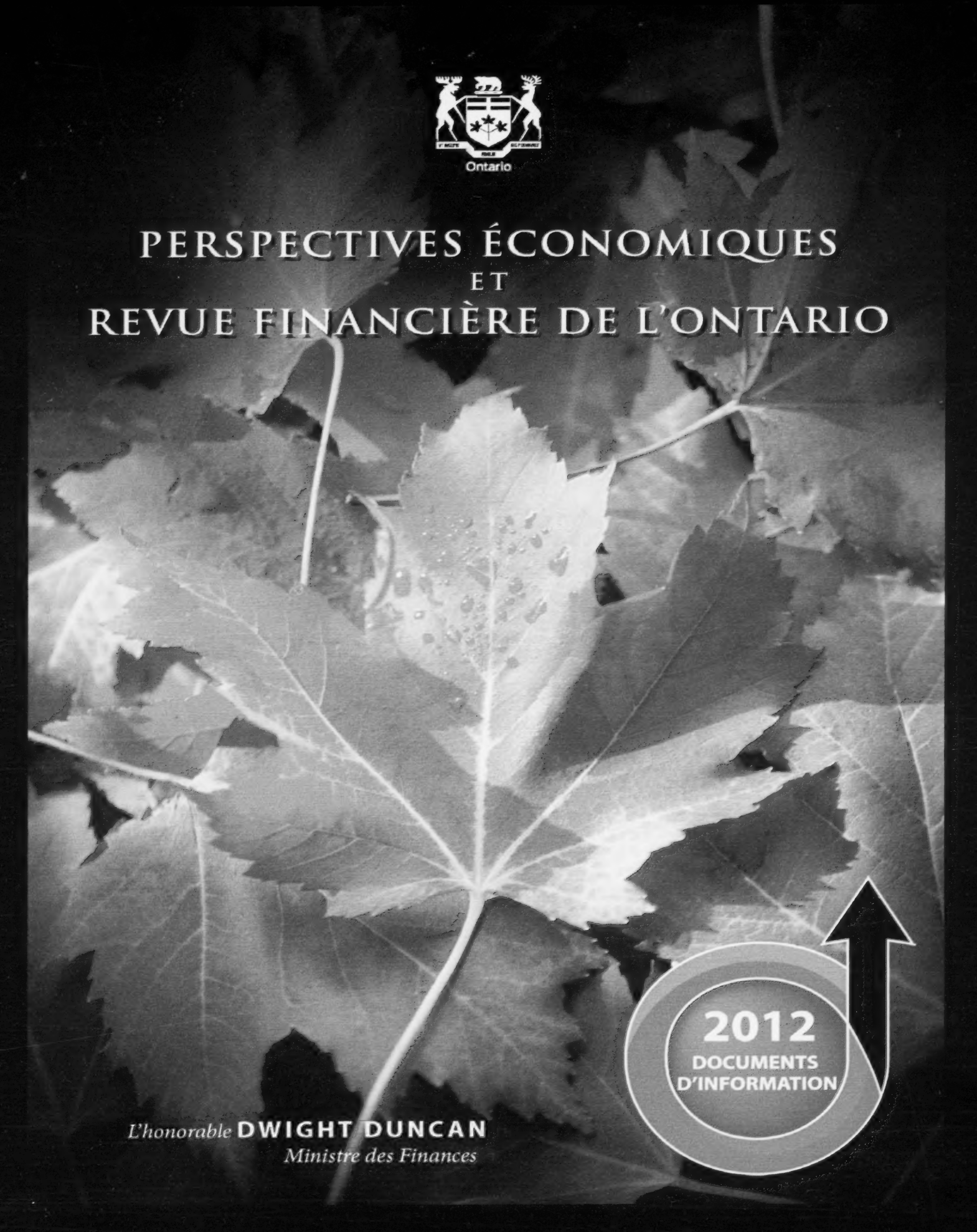
Ontario
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
ET
REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO
2012
DOCUMENTS
D'INFORMATION
L'honorable DWIGHT DUNCAN
Ministre des Finances

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2012, Documents d'information*, appeler (sans frais d'interurbain) au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à : www.fin.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires de cette publication :
En ligne à www.serviceontario.ca/publications
Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario
Lundi à vendredi, 8 h 30 à 17 h
416 326-5300
1 800 668-9938 Sans frais au Canada
1 800 268-7095 ATS Sans frais en Ontario

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:
2012 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Background Papers

Table des matières

Avant-propos xi
Croissance de l'économie et des emplois xi
Gestion des dépenses xii
Protection des emplois et des services publics xii
Élimination du déficit xiii
Conclusion xiv

Chapitre I : Protéger les emplois et les services publics

Points saillants 3

Section A : Emplois et économie

Emplois et économie 6
Élimination du déficit 6
Éducation 6
Infrastructure 7
Régime fiscal 7
Énergie propre 8
Défis économiques 8
Le point sur le budget de 2012 10
Conseil pour l'emploi et la prospérité 10
Équipes de productivité 11
Le Nord de l'Ontario et le Cercle de feu 12
Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel 13
Renforcement de l'intégrité des revenus 13
Intégration des services d'emploi et de formation 14
Efficience de la prestation des services 14
Assurance-automobile 14
Services financiers 15

Section B : Rémunération dans le secteur public

Protéger les emplois et les services publics 17
Protection des emplois et des gains réalisés dans le système public d'éducation 18
Autres mesures pour éliminer le déficit et protéger les emplois et les services publics 18
Régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur public .. 20

Section C : Réforme des services publics

Soins de santé 23
Éducation 26
Renforcer le secteur des services à l'enfance et des services sociaux ... 27
Transformer les services liés aux richesses naturelles 28
Bilan des mesures d'économies prévues 29
Approches judicieuses en matière d'investissements dans l'infrastructure 30
Dessaisissement de la Commission de transport Ontario Northland 31
ServiceOntario 32

Chapitre II : Perspectives économiques

Points saillants 35
Aperçu 37
Évolution récente de l'économie 39
Défis sur le plan de la concurrence 43
Incertitude économique mondiale 47
L'économie américaine 48
Le prix du pétrole 51
Le dollar canadien 53
Marchés des capitaux 54
Perspectives de croissance économique en Ontario 57
Changement dans les perspectives économiques 67
Comparaison avec le budget de l'Ontario de 2012 68
Prévisions du secteur privé 69
Détails des perspectives économiques de l'Ontario 70

Chapitre III : Perspectives financières

Points saillants....73

Section A : Aperçu.... 75

Section B : Rendement financier de 2012-2013

Variations des revenus en 2012-2013 depuis la publication du budget de 2012 79

Variations des charges en 2012-2013 depuis la publication du budget de 2012 80

Section C : Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

Perspectives de revenus à moyen terme....83

Variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2012 84

Perspectives des charges à moyen terme 85

Perspectives financières à moyen terme 85

Section D : Relations fédérales-provinciales

Occasions de départager les services publics 87

Formation liée au marché du travail....87

Immigration....87

Services correctionnels....88

Travailler ensemble pour bâtir l'économie 88

Soutien à l'énergie propre....89

Assurance-emploi 89

Soutien à l'agriculture 90

Infrastructure 91

Travailler ensemble à bâtir une base économique solide....92

Arrangements financiers....92

Soutien suffisant et durable du gouvernement fédéral 96

Système fédéral de Sécurité de la vieillesse 97

Renforcer le système de revenu de retraite du Canada 97

Régime de pensions du Canada 97

Régimes de pension agréés collectifs 98

Section E : Détails des finances de l'Ontario.... 99

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Points saillants 111
Emprunts à long terme sur les marchés publics 113
Dette 117
Mise à jour sur le reliquat de la dette insurmontable 118
Composition de la dette totale 120
Rapports dette-PIB 121
Coût de la dette 123
Exposition aux risques 124

Chapitre V : Consultations préalables au budget

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2013 129
Observations écrites 129
Observations en ligne 130

Liste des tableaux

Chapitre I : Protéger les emplois et les services publics

Tableau 1.1 Les 10 plus grands centres financiers du monde 15
Tableau 1.2 Économies prévues 30

Chapitre II : Perspectives économiques

Tableau 2.1 Perspectives économiques de l'Ontario 38
Tableau 2.2 Perspectives liées aux facteurs externes 55
Tableau 2.3 Répercussions de modifications durables aux principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario 56
Tableau 2.4 Changements aux principales hypothèses économiques Comparaison entre le budget de 2012 et l'exposé économique d'automne (EEA) de 2012 68
Tableau 2.5 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario.....69
Tableau 2.6 Économie de l'Ontario, de 2010 à 2015.....70

Chapitre III : Perspectives financières

Tableau 3.1 Résultats financiers en cours d'exercice 2012-2013.....78
Tableau 3.2 Sommaire des variations de revenus depuis la publication du budget.....79
Tableau 3.3 Sommaire des variations de charges depuis la publication du budget.....80
Tableau 3.4 Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme 83
Tableau 3.5 Sommaire des variations de revenus à moyen terme depuis la publication du budget.....84
Tableau 3.6 Plan financier et perspectives à moyen terme 85
Tableau 3.7 Plan financier et perspectives à moyen terme 99
Tableau 3.8 Revenus 100

Tableau 3.9 Total des charges 101
Tableau 3.10 Autres charges 102
Tableau 3.11 Dépenses liées à l'infrastructure en 2012-2013 103
Tableau 3.12 Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices 104

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1 Plan d'emprunt 2012-2013 115
Tableau 4.2 Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme 116

Liste des graphiques

Chapitre II : Perspectives économiques

Graphique 2.1 La croissance du PIB réel de l'Ontario demeure modeste 39

Graphique 2.2 Reprise de l'emploi en Ontario : emplois à temps plein et industries avec salaire supérieur à la moyenne 40

Graphique 2.3 Reprise de l'emploi en Ontario 41

Graphique 2.4 La reprise de l'emploi en Ontario est plus vigoureuse que dans des États américains 42

Graphique 2.5 La valeur élevée du dollar canadien entrave le commerce international 43

Graphique 2.6 La balance commerciale de l'Ontario s'affaiblit 44

Graphique 2.7 Exportations de marchandises de l'Ontario vers la zone BRIC 45

Graphique 2.8 Investissements réels de l'Ontario dans les machines et le matériel 46

Graphique 2.9 L'économie de la zone euro devrait ralentir cette année 47

Graphique 2.10 Les ventes de véhicules automobiles légers continuent de croître aux États-Unis 49

Graphique 2.11 Affermissement de la reprise aux États-Unis 50

Graphique 2.12 Les prix du pétrole demeureront élevés 52

Graphique 2.13 Le dollar canadien demeurera près de la parité 53

Graphique 2.14 Les taux d'intérêt augmenteront graduellement 54

Graphique 2.15 Prévision de croissance soutenue et mieux équilibrée 58

Graphique 2.16 La croissance économique devrait se poursuivre 59

Graphique 2.17 L'emploi continuera de croître 60

Graphique 2.18 Diminution du taux de chômage 61

Graphique 2.19 Augmentations soutenues des dépenses des ménages 62

Graphique 2.20 L'endettement des ménages canadiens continue de croître 64

Graphique 2.21 Le logement restera abordable en Ontario 65

Graphique 2.22 Gains soutenus des dépenses dans les machines et le matériel 66

Graphique 2.23 Prévisions du secteur privé : ralentissement à moyen terme de l'économie ontarienne 67

Chapitre III : Perspectives financières

Graphique 3.1 Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario..... 76

Graphique 3.2 En 2012-2013, l'Ontario est au 5e rang pour la capacité financière; les transferts fédéraux le placent au 9e rang..... 93

Graphique 3.3 Contribution nette à la péréquation en 2012-2013..... 95

Graphique 3.4 Composition des revenus, 2012-2013 106

Graphique 3.5 Composition des charges totales, 2012-2013.....107

Graphique 3.6 Composition des charges de programmes, 2012-2013 108

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1 Emprunts de 2012-2013 114

Graphique 4.2 Reliquat de la dette insurmontable depuis le 1er avril 1999 118

Graphique 4.3 Composition de la dette totale au 30 septembre 2012.....120

Graphique 4.4 Rapport dette nette-PIB.....121

Graphique 4.5 Rapport déficit accumulé-PIB.....122

Graphique 4.6 Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale 123

Graphique 4.7 Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt 124

Graphique 4.8 Exposition aux risques de change.....125

Avant-propos

L'Ontario n'est pas à l'abri des bouleversements économiques mondiaux et de l'incertitude qui s'ensuit. De nombreuses familles ontariennes ressentent toujours les contrecoups de la récession planétaire.

Avant la récession, les Ontariennes et Ontariens ont rebâti leurs services publics, après des années de négligence, en travaillant ensemble. Quand la récession a frappé, la province a investi dans les mesures de stimulation économique à court terme pour protéger et créer des emplois et pour sauvegarder les services publics, soit l'éducation, les soins de santé et l'infrastructure moderne.

Dans son plan économique, le gouvernement McGuinty s'est attaqué aux problèmes avec lesquels l'Ontario était aux prises avant et pendant la récession mondiale. Le plan prévoit également des investissements judicieux qui créent des emplois et protègent les gains que l'Ontario a faits sur le plan des services publics.

Le plan fonctionne.

Croissance de l'économie et des emplois

L'économie de l'Ontario croît de façon constante, mais modestement. Depuis la fin de la récession, au deuxième trimestre de 2009, l'économie et l'emploi affichent une croissance en Ontario. Le produit intérieur brut (PIB) réel de la province a augmenté de 8,1 % et plus de 350 000 emplois nets ont été créés.

Le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance, comprenant la taxe de vente harmonisée (TVH), a fait de la province l'un des endroits les plus intéressants en Amérique du Nord pour les entreprises qui veulent investir. Les investissements des entreprises dans les machines et le matériel, qui ont augmenté de 18,7 % en 2011, sont la locomotive de la croissance économique de l'Ontario.

En dépit de ses progrès, l'Ontario connaît une croissance économique modérée qui devrait se poursuivre au cours des trois prochaines années. On prévoit que l'économie provinciale croîtra de 2,0 % en 2012, de 1,9 % en 2013, de 2,3 % en 2014 et de 2,4 % en 2015.

Gestion des dépenses

Pour atteindre les objectifs financiers de la province, le gouvernement McGuinty gère ses dépenses avec prudence. L'Ontario a travaillé fort pour suivre un plan visant à réduire la croissance des dépenses de programmes qui, l'an dernier, a été inférieure à 1 %. Ce taux n'a été plus faible qu'une seule fois en dix ans.

Le budget de 2012 prévoyait des économies et des mesures de compression des coûts de 4 $ pour chaque dollar supplémentaire de nouvelles mesures proposées touchant les revenus, y compris près de 18 milliards de dollars d'économies et d'évitement des coûts sur trois ans.

Le plan fonctionne, mais il y a encore du travail à faire.

Protection des emplois et des services publics

Chacun a un rôle à jouer dans l'élimination du déficit de l'Ontario. C'est pourquoi le gouvernement McGuinty prend des mesures vigoureuses pour contenir les coûts liés à la rémunération dans les secteurs public et parapublic afin de pouvoir continuer à atteindre ses objectifs financiers et à protéger les emplois et les services publics.

Au cours des neuf dernières années, le gouvernement de l'Ontario a fourni des hausses équitables sur le plan des salaires et des avantages sociaux aux travailleurs du secteur public parce que le travail qu'ils font pour les familles de l'Ontario a une très grande valeur.

Plus de la moitié de ce que le gouvernement dépense, soit plus de 55 milliards de dollars, est consacrée aux salaires et aux avantages sociaux des employés du secteur parapublic de la province. L'Ontario fait face à un choix clair : limiter les salaires ou mettre à pied des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens travaillants, qui fournissent les services publics sur lesquels les familles ontariennes comptent.

Le gouvernement McGuinty respecte le processus de négociation collective. Cependant, pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour l'élimination du déficit, il ne prévoit pas financer d'augmentations salariales supplémentaires pour les nouvelles conventions collectives. Le gouvernement s'engage à consulter ses partenaires du secteur parapublic et à négocier avec eux. Avec la *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves*, l'Ontario protège 20 000 emplois en éducation et permettrait d'économiser 2 milliards de dollars en fonds publics sur deux ans.

En septembre 2012, le gouvernement a proposé un projet de loi qui prévoit des mesures équilibrées de restriction de la rémunération dans le secteur parapublic. La loi de 2012 protégeant les emplois et les services publics proposée ferait en sorte que les futures conventions collectives protègent les emplois et les services publics, et contribuerait également à éliminer le déficit. Ce projet de loi continuerait de respecter le processus de négociation collective en établissant un cadre qui contribue à protéger les emplois et les services publics ainsi qu'à gérer les coûts. Il protégerait les emplois de 55 000 Ontariennes et Ontariens, et éviterait des hausses de dépenses dans le secteur parapublic de 2,8 milliards de dollars sur trois ans.

D'autres territoires ont les mêmes défis à relever que l'Ontario et prennent des mesures différentes, de façon injuste et déséquilibrée. En Californie, plus de 126 000 fonctionnaires ont été remerciés. Au Michigan, c'est 35 000 employés de la fonction publique qui ont été mis à pied. À Ottawa, le gouvernement fédéral supprimera environ 20 000 emplois dans sa fonction publique au cours des trois prochaines années. Ces compressions ont des retombées sur le gagne-pain des travailleurs touchés et sur les services publics et les familles qui les reçoivent. S'il a le choix entre protéger les emplois et les services publics, et supprimer des emplois, ce qui signifierait moins de services, le gouvernement McGuinty choisira de protéger les emplois et les services publics.

Élimination du déficit

Le plan visant à éliminer le déficit fonctionne. Pour la quatrième année de suite, l'Ontario devance ses objectifs de diminution du déficit. En 2012-2013, le déficit de la province devrait être de 14,4 milliards de dollars, soit 0,4 milliard de dollars de moins que les projections du budget de 2012.

Conclusion

L'Ontario est une province solide et fière, avec une tradition de croissance de l'économie et de l'emploi. Comme ils le font depuis toujours, les Ontariennes et Ontariens travaillent ensemble, avec détermination, pour bâtir un brillant avenir.

Le gouvernement McGuinty a éliminé le déficit caché dont il avait hérité du gouvernement précédent, puis présenté trois budgets équilibrés consécutifs. Il a protégé et créé des emplois lorsque la récession mondiale a frappé l'Ontario. Pour une quatrième année de suite, il devance son plan de réduction du déficit.

L'élimination du déficit est la mesure la plus importante que la province peut prendre pour assurer la croissance de l'économie et favoriser la création d'emplois. Une économie forte permet de continuer à fournir les meilleurs services d'éducation et de santé au monde.

Chapitre I

Protéger les emplois et les services publics

Points saillants

Section A : Emplois et économie

- ☑ Le plan de l'Ontario en vue d'éliminer le déficit fonctionne, progresse tel que prévu et donne des résultats.
- ☑ L'Ontario maintient le coût de l'éducation postsecondaire à un niveau abordable grâce au Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario et a mis sur pied un processus de demande rationalisé ouvert à plus de 300 000 étudiants demandant ou recevant de l'aide dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).
- ☑ Depuis 2003, l'Ontario a investi environ 75 milliards de dollars afin d'apporter des améliorations devenues pressantes aux écoles, aux hôpitaux, au réseau routier et aux systèmes de transport en commun de la province. Ces investissements ont permis de créer ou de préserver près de 100 000 emplois en moyenne par année.
- ☑ Le régime fiscal de l'Ontario est l'un des plus concurrentiels du monde industrialisé, ce qui favorise les nouveaux investissements des entreprises, grâce à la taxe de vente harmonisée, aux taux réduits de l'impôt sur le revenu des sociétés pour les entreprises grandes et petites, et à l'élimination de l'impôt sur le capital.
- ☑ Depuis 2003, la province a ajouté au réseau plus de 10 000 mégawatts provenant d'installations neuves et remises en état afin d'assurer un approvisionnement en électricité plus solide et plus fiable.
- ☑ Le Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel, qui sera lancé en janvier 2013, vise à réduire les coûts d'électricité pour les entreprises qui établissent ou qui agrandissent des installations.
- ☑ Comme on l'a annoncé dans le budget de 2012, le Conseil pour l'emploi et la prospérité donnera au gouvernement ses recommandations sur la façon d'assurer une croissance durable et sur la création d'un Fonds pour l'emploi et la prospérité, lequel serait axé sur un accroissement de la productivité.

- ☑ Le gouvernement a mis sur pied ses quatre premières équipes pour promouvoir la productivité et la réforme de l'administration d'importants programmes et services gouvernementaux.
- ☑ L'Ontario travaille avec les communautés des Premières nations, le gouvernement fédéral et Cliffs Natural Resources pour établir la plus grande mine de chromite et installation de traitement en Amérique du Nord.
- ☑ L'Ontario continue à prendre d'importantes mesures pour renforcer l'intégrité des revenus et l'administration des taxes et impôts, notamment en assurant la surveillance provinciale de la distribution du tabac naturel en feuilles à compter du 1er octobre 2012 et en collaborant avec le gouvernement fédéral pour traiter du problème des sociétés qui utilisent des techniques de planification fiscale pour éviter de payer leur juste part des taxes et impôts ontariens.
- ☑ Grâce aux réformes que le gouvernement a apportées en 2010 au système d'assurance-automobile, les primes d'assurance-automobile ont diminué de 0,28 % durant les trois premiers trimestres de cette année.
- ☑ La lutte contre les pratiques frauduleuses et abusives dans le secteur de l'assurance-automobile demeure une question d'importance. En juillet 2012, le gouvernement a publié le Rapport d'étape du Groupe de travail antifraude de l'assurance-automobile, dont les recommandations et le rapport final sont attendus plus tard cet automne.
- ☑ Le secteur des services financiers procure des emplois à quelque 370 000 Ontariennes et Ontariens, et connaît une croissance plus forte que celle de l'économie dans son ensemble. Toronto est devenue l'un des 10 premiers centres financiers du monde, selon l'indice Global Financial Centres Index.
- ☑ Le gouvernement renforce le cadre réglementaire des valeurs mobilières en encourageant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à devenir un organisme de réglementation mieux adapté et plus efficient.

Section B : Rémunération dans le secteur public

- ☑ La *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves* protégera la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, maintiendra l'effectif des classes aux niveaux actuels et préservera près de 20 000 postes dans le secteur de l'éducation; elle devrait permettre d'économiser 2 milliards de dollars sur deux ans.
- ☑ Si elle était adoptée, la *Loi de 2012 protégeant les services publics* restreindrait pendant deux ans la rémunération des employés syndiqués du secteur parapublic; imposerait un gel de deux ans des salaires des chefs de service admissibles à la rémunération au rendement; introduirait un plafond salarial permanent pour les nouveaux cadres supérieurs afin qu'ils ne touchent pas plus du double du salaire du premier ministre; permettrait d'éviter une augmentation de 2,8 milliards de dollars des dépenses du secteur parapublic sur trois ans; aiderait à protéger environ 55 000 emplois dans le secteur public.
- ☑ Pour veiller à ce que les régimes de retraite du secteur public demeurent viables et abordables pour les participants ainsi que pour les Ontariennes et Ontariens, le gouvernement continue de procéder à une consultation au sujet d'un cadre qui gèlerait les taux de cotisation jusqu'à l'élimination du déficit.

Section C : Réforme des services publics

- ☑ Le gouvernement a accompli d'immenses progrès dans son plan d'action visant à transformer le système de santé pour assurer sa viabilité et la prestation de soins de grande qualité.
- ☑ Le gouvernement a démontré sa capacité à réaliser des économies et à améliorer l'efficience des services publics. Il est en bonne voie de réaliser les mesures d'économie prévues dans les budgets de 2011 et de 2012.

Section A : Emplois et économie

Emplois et économie

Le gouvernement de l'Ontario continue de prendre des mesures décisives afin de renforcer l'Ontario. Il a stimulé la croissance économique et la prospérité en mettant l'accent sur cinq piliers fondamentaux de l'économie :

- intensifier les efforts en vue d'éliminer le déficit, tout en protégeant les gains réalisés dans les systèmes d'éducation et de services de santé;
- investir dans la main-d'oeuvre hautement qualifiée, instruite et diversifiée de l'Ontario;
- investir dans une infrastructure publique à la fois moderne, viable et efficiente;
- créer un cadre fiscal et réglementaire concurrentiel à l'échelle internationale;
- renforcer le réseau d'électricité de l'Ontario.

Élimination du déficit

Le gouvernement de l'Ontario a établi un plan en vue d'éliminer le déficit. Ce plan fonctionne, progresse tel que prévu et donne des résultats. Selon les *Comptes publics de l'Ontario de 2011-2012*, le déficit se chiffrait à 13,0 milliards de dollars pour 2011-2012, ce qui représente une réduction de 3,3 milliards de dollars par rapport à ce qui avait été prévu dans le plan budgétaire de 2011 et 47 % de moins que le déficit de 24,7 milliards qui avait été prévu à l'automne 2009 pour l'exercice 2009-2010. L'Ontario continuera à atteindre ses objectifs financiers tout en protégeant les gains réalisés dans les domaines de l'éducation et des services de santé.

Éducation

Le système d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle de l'Ontario est essentiel à la croissance économique et à la prospérité future de la province. L'Ontario a un taux de 64 % d'accession aux études postsecondaires, l'un des taux les plus élevés au monde.

Le gouvernement de l'Ontario continue de faire des investissements considérables dans l'éducation et la formation de la population ontarienne, depuis les programmes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein jusqu'à l'augmentation du nombre de places dans les programmes de 2e et 3e cycles des universités. L'Ontario veille à ce que le coût de l'éducation postsecondaire demeure abordable en continuant à offrir des bourses dans le cadre du Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario. Le gouvernement a également mis en oeuvre RAFEO Express, un processus de demande rationalisé ouvert à plus de 300 000 étudiants demandant ou recevant de l'aide dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario. En outre, le gouvernement a récemment procédé à des consultations sur un document de travail portant sur l'éducation postsecondaire afin de solliciter des idées sur des façons d'élargir les options d'apprentissage, d'améliorer la qualité et d'assurer la viabilité financière à long terme de ce secteur.

Infrastructure

Une infrastructure publique moderne, viable et efficiente est un autre moteur clé de la croissance économique et de la prospérité à long terme de l'Ontario. Le gouvernement continue d'appuyer l'infrastructure publique de l'Ontario, y ayant déjà investi environ 75 milliards de dollars depuis 2003. Ces investissements ont permis de créer ou de préserver près de 100 000 emplois en moyenne par année et d'apporter des améliorations devenues pressantes aux écoles, aux hôpitaux, au réseau routier et aux systèmes de transport en commun de la province. Le gouvernement continuera dans la foulée de ses succès au chapitre de la construction d'infrastructures, grâce à des investissements ciblés qui respectent son engagement d'éliminer le déficit d'ici 2017-2018.

Régime fiscal

Le gouvernement a également réformé le régime fiscal de l'Ontario pour en faire l'un des plus concurrentiels du monde industrialisé, ce qui favorise les nouveaux investissements des entreprises, en adoptant la taxe de vente harmonisée, en réduisant les taux de l'impôt sur le revenu des sociétés pour les entreprises grandes et petites, et en éliminant l'impôt sur le capital. Il a également supprimé des milliers d'exigences réglementaires s'appliquant aux entreprises.

Énergie propre

Un approvisionnement en électricité plus solide et plus fiable est essentiel à une économie en plein essor. Depuis 2003, la province a ajouté au réseau plus de 10 000 mégawatts (MW) provenant d'installations neuves et remises en état. Hydro One Inc. a investi plus de 9 milliards de dollars pour améliorer et agrandir ses réseaux de transport et de distribution, et pour en remplacer le matériel, ce qui comprend la modernisation de plus de 7 500 kilomètres de lignes électriques.

L'Ontario est en bonne voie de fermer progressivement les centrales au charbon d'ici 2014. En 2011, plus de 80 % de l'énergie produite en Ontario provenait de sources propres comme les centrales nucléaires, les centrales hydroélectriques et d'autres sources renouvelables, ce qui aide à améliorer la qualité de l'air et à protéger la santé des familles. Plus de 20 000 emplois liés à l'énergie propre ont déjà été créés dans la foulée du plan du gouvernement visant la conservation énergétique et la production d'énergie propre.

Défis économiques

L'Ontario n'est pas à l'abri des fluctuations de l'économie mondiale. L'économie de l'Ontario affiche un rythme de croissance modéré et fait face à des défis de taille en raison de conditions économiques difficiles à l'échelle mondiale. La hausse des prix du pétrole et l'appréciation du dollar canadien minent la compétitivité de nombreuses entreprises ontariennes. Le ralentissement de la croissance sur les marchés américains, européens et asiatiques a également affaibli le commerce et la confiance des consommateurs et des entreprises.

Un important défi pour l'économie ontarienne est la faible croissance de la productivité comparativement à ses principaux concurrents, notamment les États-Unis.

L'investissement des entreprises dans la recherche-développement (R-D) et dans la technologie de l'information et des communications (TIC) est un moteur clé du rendement en matière de productivité. Toutefois, les entreprises ontariennes n'investissent pas suffisamment dans ces deux secteurs comparativement aux entreprises américaines.

L'entrepreneuriat est un autre moteur important de l'innovation et de la productivité. Si les entrepreneurs partout au monde font face à un certain degré de risque et s'exposent à l'échec, il existe des raisons de croire que les entrepreneurs de l'Ontario sont aux prises avec un plus grand nombre d'obstacles et de freins à la croissance, en particulier un accès plus restreint au financement de démarrage et à certains secteurs réglementés. De nombreuses petites entreprises novatrices manquent souvent de l'expertise technique et des réseaux nécessaires pour percer sur les marchés de l'exportation et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

La croissance des exportations peut également aider à stimuler la productivité et le passage à la fabrication et aux services à plus grande valeur ajoutée. Les exportations de l'Ontario à destination des États-Unis ont diminué au cours de la dernière décennie, ce qui a fait baisser la totalité des exportations. Pour aider à la croissance et à la diversification des exportations de l'Ontario, il importe de faire des percées plus importantes dans les économies émergentes qui connaissent un rapide essor, tout en augmentant et en renforçant les exportations de l'Ontario vers les États-Unis. Au début de 2013, le premier ministre McGuinty prendra part à sa quatrième mission commerciale en Chine afin de stimuler l'économie et de créer plus d'emplois.

Une main-d'oeuvre hautement qualifiée et très instruite constitue l'un des plus grands atouts concurrentiels de l'Ontario. Il existe cependant des défis qui exigent une réponse coordonnée des gouvernements, des employeurs et des établissements d'enseignement. Par exemple, même si le taux de chômage chez les jeunes a baissé depuis la récession, il demeure à un niveau élevé. De plus, quand on les compare à leurs concurrents étrangers, on constate que les entreprises canadiennes investissent moins par habitant dans la formation et que le taux de participation des travailleurs canadiens aux programmes de formation en cours d'emploi est inférieur à celui d'autres pays.

Le point sur le budget de 2012

Conseil pour l'emploi et la prospérité

Pour stimuler une croissance forte et durable de l'économie, il faut compter sur les efforts combinés des entreprises, du monde du travail et du secteur public. Voilà pourquoi le gouvernement a réuni ces acteurs clés au sein du Conseil pour l'emploi et la prospérité, annoncé dans le budget de 2012. Au cours des prochains mois, ce conseil relevant du premier ministre et dirigé par Gordon Nixon, président et directeur général de la Banque Royale du Canada, fournira des avis d'experts sur la meilleure façon d'assurer une croissance durable, avis qui seront pris en considération dans l'élaboration du budget de 2013.

Le Conseil donnera au gouvernement ses recommandations sur la création d'un Fonds pour l'emploi et la prospérité, lequel serait axé sur la croissance de la productivité. Il suggérera également des façons d'économiser 250 millions de dollars et de réduire de 25 % les frais administratifs des programmes d'appui aux entreprises.

Dans le cadre de son rapport, le Conseil explorera également des possibilités dans les domaines suivants :

- comment édifier une culture d'entrepreneuriat et d'innovation en améliorant les liens entre les chefs d'entreprises et les spécialistes de la résolution de problèmes, comme les ingénieurs et les scientifiques des collèges et universités de l'Ontario;
- comment élargir l'accès au capital-risque mis à la disposition d'établissements qui font preuve d'entrepreneuriat et d'innovation;
- comment le gouvernement peut réduire davantage le fardeau réglementaire pour les entreprises;
- comment encourager les entreprises à prendre de l'expansion sur les marchés à croissance rapide;
- comment tirer parti des connaissances et des liens internationaux que les nouveaux arrivants apportent à l'Ontario, en tenant compte des recommandations de la Table ronde d'experts sur l'immigration en Ontario.

Équipes de productivité

Le gouvernement a mis sur pied ses quatre premières équipes pour promouvoir la productivité et la réforme de l'administration d'importants programmes et services gouvernementaux. Ces équipes de productivité sont composées de membres du personnel des organismes centraux et des ministères qui travaillent en collaboration avec des experts externes afin d'entreprendre des activités transformationnelles dans les secteurs visés. Les quatre équipes de productivité concentreront leurs travaux sur les domaines suivants :

- la responsabilité en matière de paiements de transfert, sous la direction du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Ce projet vise à accroître la responsabilisation des organismes bénéficiant de paiements de transfert du ministère au moyen de l'attribution plus efficace de contrats de services. L'attribution de contrats sera fondée sur un solide cadre redditionnel comprenant des critères définis en matière de rendement et de résultats. Cette initiative entraînera de meilleurs résultats pour les clients;
- la transformation de l'attribution des prestations aux bénéficiaires, sous la direction du ministère des Finances. Ce projet vise à mettre au point un moyen uniforme d'identifier les clients dans le cadre des programmes de prestation fondée sur le revenu en Ontario, tout en protégeant la vie privée. Ces travaux appuieront la mise en oeuvre d'un compte personnel en ligne afin de fournir un guichet unique qui simplifiera l'accès à un grand nombre de prestations et de programmes fondés sur le revenu, ce qui favorisera une plus grande efficacité dans l'administration et le fonctionnement des programmes;
- l'emploi et la prospérité – restructuration des programmes actuels d'aide aux entreprises, sous la direction du ministère du Développement économique et de l'Innovation. Ce projet vise à offrir au gouvernement des conseils sur le regroupement et la réorientation des programmes actuels d'aide aux entreprises par l'intermédiaire du Conseil pour l'emploi et la prospérité;
- la transformation des technologies de l'information – regroupement des réseaux d'approvisionnement du gouvernement, sous la direction du ministère des Services gouvernementaux. On élaborera un modèle de gestion axé sur des fournisseurs multiservices afin d'améliorer la souplesse de fonctionnement des services des réseaux de données à l'échelle du gouvernement de l'Ontario tout en améliorant le rapport coût-efficacité.

Relevant du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement, les premières équipes de productivité devraient avoir achevé leurs travaux au quatrième trimestre de l'exercice 2012-2013. D'autres équipes seront mises sur pied pour s'attaquer à d'autres questions prioritaires tout au long de l'exercice afin d'appuyer la mise en oeuvre efficace des réformes au sein du secteur public.

Le Nord de l'Ontario et le Cercle de feu

L'Ontario est un foyer intense de développement minier qui bénéficie de la demande mondiale en richesses naturelles. L'Ontario se classe au rang des 10 plus importants producteurs de nickel et de platine au monde. L'industrie minière de la province est évaluée à plus de 10 milliards de dollars et crée plus de 77 000 emplois directs et indirects en Ontario.

Le Cercle de feu de l'Ontario, une région du Grand Nord qui contient des gisements de minéraux importants, offre des possibilités de développement économique uniques pour le Nord de l'Ontario.

En mai 2012, Cliffs Natural Resources Inc., une société internationale d'exploitation de mines et de richesses naturelles, a annoncé un investissement de 3,3 milliards de dollars portant sur une mine de chromite, un corridor de transport et une installation de traitement du ferrochrome d'une valeur de 1,8 milliard de dollars à Capreol, près de Sudbury.

L'aménagement de la mine et de l'usine, ainsi que la construction et l'exploitation de l'infrastructure de transport, créeront jusqu'à 750 emplois directs, plus des centaines de possibilités d'emplois indirects pour les communautés du Nord de l'Ontario et des Premières nations.

L'Ontario veut établir un solide partenariat avec les Premières nations en ce qui a trait aux activités proposées. La province collabore avec les Premières nations et avec le gouvernement fédéral pour discuter de la surveillance de l'environnement, du développement socioéconomique et communautaire, de l'infrastructure régionale et des possibilités de partage des revenus tirés des richesses naturelles. La province a signé et renouvelé des protocoles d'entente ou de collaboration avec des communautés des Premières nations, notamment les Premières nations de Marten Falls et de Webequie.

Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel

Le Programme des tarifs préférentiels d'électricité pour le secteur industriel vise à réduire les coûts d'électricité pour les entreprises qui établissent ou qui agrandissent des installations en Ontario, en échange de nouveaux emplois et de nouveaux investissements dans la province. Le programme, qui sera lancé en janvier 2013, est conçu pour encourager les sociétés industrielles à profiter de la forte production énergétique de l'Ontario et pour promouvoir le développement économique à long terme.

Renforcement de l'intégrité des revenus

L'Ontario continue à prendre d'importantes mesures pour renforcer l'intégrité des revenus et l'administration des taxes et impôts :

- La province a commencé à assumer la surveillance de la distribution du tabac naturel en feuilles le 1er octobre 2012. Une période de grâce jusqu'au 1er avril 2013 est prévue par règlement afin de faciliter une transition harmonieuse et de permettre au gouvernement provincial de discuter des modalités administratives avec les parties intéressées et les partenaires des Premières nations. Des consultations et des discussions auront également lieu avec les principales parties intéressées et les partenaires clés des Premières nations au sujet des modifications à la *Loi de la taxe sur le tabac* visant à fournir des outils supplémentaires d'application et d'observation. Le gouvernement provincial collabore également avec les Premières nations pour explorer des moyens de moderniser le système d'attribution des produits du tabac non taxés ainsi que des possibilités permettant aux Premières nations de réglementer elles-mêmes le tabac dans les réserves.
- La province continue de travailler avec le gouvernement fédéral afin de s'attaquer à l'économie clandestine. Elle collabore également avec le gouvernement fédéral pour traiter du problème des sociétés qui utilisent des techniques audacieuses de planification fiscale pour éviter de payer leur juste part des taxes et impôts ontariens.
- Le ministère des Finances collabore également avec d'autres ministères et organismes du secteur parapublic au sujet des modalités de vérification de la conformité, notamment en faisant un meilleur usage du système d'évaluation des risques du ministère et en réaffectant les ressources vouées

à la vérification afin de générer des revenus additionnels. Le ministère examine également, avec d'autres ministères, des moyens possibles de recouvrer en leur nom les sommes qui leur sont dues à compter de 2013-2014.

Intégration des services d'emploi et de formation

Dans le budget de 2012, le gouvernement annonçait des mesures pour moderniser encore davantage ses services d'emploi et de formation, y compris des plans pour procéder à l'intégration de ces services à l'échelle du gouvernement sous l'égide d'Emploi Ontario. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités travaille de concert avec plusieurs ministères pour élaborer des options possibles permettant la mise en oeuvre optimale de cette initiative.

Efficience de la prestation des services

Le ministère des Finances travaille de concert avec ses partenaires municipaux pour améliorer la prestation des services et l'efficience administrative; il a d'ailleurs mis en oeuvre un modèle de prestation commune du volet Allocations de logement du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario. Le programme viendra en aide à environ 4 500 clients jusqu'en décembre 2017, date où il prendra fin.

Assurance-automobile

Les réformes que le gouvernement a apportées en 2010 au système d'assurance-automobile ont permis de continuer à stabiliser les primes pour les automobilistes partout en Ontario. Les primes d'assurance-automobile ont diminué de 0,28 % durant les trois premiers trimestres de cette année. Le gouvernement a continué à mettre l'accent sur la lutte contre les pratiques frauduleuses et abusives, une autre question d'importance s'inscrivant dans le cadre des réformes qu'il a apportées dans le domaine de l'assurance-automobile.

En juillet 2012, le gouvernement a publié le Rapport d'étape du Groupe de travail antifraude de l'assurance-automobile. Le rapport d'étape avait pour objet de solliciter les observations du public au sujet de recommandations envisagées et de rendre compte des résultats de recherche. Depuis, le Groupe de travail a procédé à de vastes consultations. Le gouvernement attend avec intérêt de recevoir le rapport final et les recommandations du Groupe de travail plus tard cet automne.

Services financiers

Le secteur des services financiers continue à prendre de l'essor et demeure une composante importante de l'économie ontarienne. Ce secteur procure des emplois directs à quelque 370 000 Ontariennes et Ontariens, et connaît une croissance plus forte que celle de l'économie dans son ensemble. Toronto est la capitale financière du Canada et, grâce au plan du gouvernement « Ontario ouvert sur le monde », la ville est devenue l'un des 10 premiers centres financiers du monde selon l'indice Global Financial Centres Index.

Les établissements financiers de l'Ontario sont de calibre international. Ils ont surmonté les défis découlant de la crise économique mondiale, ce qui a contribué au prestige du Canada à l'échelle internationale. En fait, pour la cinquième année de suite, le Canada est reconnu par le Forum économique mondial comme le pays ayant les banques les plus sûres au monde.

Le secteur des services financiers est vital car il favorise l'apport de capitaux et les investissements dans tous les autres secteurs de l'économie de la province.

TABLEAU 1.1 Les 10 plus grands centres financiers du monde

1. Londres	6. Séoul
2. New York	7. Tokyo
3. Hong Kong	8. Chicago
4. Singapour	9. Genève
5. Zurich	**10. Toronto**

Z/Yen Group Ltd., *Global Financial Centres Index*, chiffres annuels en date de septembre 2012

Le gouvernement renforce le cadre réglementaire des valeurs mobilières en encourageant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) à devenir un organisme de réglementation mieux adapté et plus efficient. Comme l'indiquait le budget de 2012, le gouvernement a adopté des modifications à la *Loi sur les valeurs mobilières* qui devraient permettre à la CVMO de tenir des audiences dans de meilleurs délais et de jouer un rôle plus important dans l'éducation des investisseurs et le renforcement de la littératie financière.

Dans son Énoncé des priorités de 2012, la CVMO a indiqué qu'un de ses principaux objectifs était d'améliorer l'accès aux capitaux, en particulier pour les entreprises naissantes et les petites entreprises de l'Ontario. Elle entend proposer de nouveaux règlements rationalisés visant à rendre le processus de mobilisation de fonds moins onéreux et moins long pour les petites entreprises et les entreprises naissantes. La CVMO envisage également d'élargir l'éventail des exemptions dont peuvent se prévaloir les sociétés désireuses de se procurer des capitaux sans devoir y consacrer le temps et les frais liés à l'émission publique de valeurs mobilières. De plus, la CVMO fera une étude comparative des régimes de mobilisation de fonds dans d'autres territoires de compétence afin d'éclairer l'élaboration d'autres initiatives.

Pour assurer à toute la population canadienne des marchés financiers plus sûrs, plus efficients et plus concurrentiels, l'Ontario continue à travailler de concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour restructurer et améliorer le cadre de réglementation des valeurs mobilières au pays.

Section B : Rémunération dans le secteur public

Protéger les emplois et les services publics

Le budget de 2012 a présenté un plan à long terme pour gérer les coûts de la rémunération dans le secteur public (y compris les traitements, les salaires, les avantages sociaux et les régimes de retraite), ce qui constituait un élément clé du plan du gouvernement pour éliminer le déficit d'ici 2017-2018.

Puisque plus de la moitié des dépenses gouvernementales est consacrée à la rémunération, la gestion des coûts de la rémunération dans le secteur public est un facteur essentiel de l'élimination du déficit et de la protection des services en matière de santé et d'éducation, sur lesquels comptent les familles de l'Ontario.

Les Ontariennes et Ontariens s'attendent à ce que leur gouvernement et ses partenaires du secteur parapublic travaillent ensemble et parviennent à des ententes conformes à des objectifs communs.

Le plan financier ne prévoit pas de fonds au titre de l'augmentation progressive de la rémunération dans les nouvelles conventions collectives. Pour réaliser le plan financier, le gouvernement adopte une approche équilibrée qui comprend une bonne compréhension des liens qui existent entre les relations de travail, la rémunération, la productivité et les services; un engagement envers le dialogue; le respect des droits conférés par la Charte; et enfin la volonté de donner préséance à la viabilité à long terme des services publics plutôt qu'à la poursuite de buts à court terme.

> « Si des ententes conformes au plan financier du gouvernement visant à éliminer le déficit et à protéger les services publics prioritaires ne sont pas conclues ou en cas d'interruption importante, le gouvernement est prêt à proposer les mesures administratives et législatives nécessaires. »
>
> *Budget de l'Ontario 2012*, p. 74

Protection des emplois et des gains réalisés dans le système public d'éducation

La *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves*, fondée sur un protocole d'entente conclu entre le gouvernement et l'Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA), accorde aux conseils scolaires, au personnel enseignant et au personnel de soutien jusqu'au 31 décembre 2012 pour négocier et s'entendre sur une convention collective compatible avec les priorités du gouvernement sur le plan des finances et des politiques, notamment le maintien des investissements dans les programmes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein, le maintien d'un nombre réduit d'élèves par classe et la protection des fonds expressément destinés à l'enseignement en classe.

En protégeant la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, en maintenant l'effectif des classes aux niveaux actuels et en continuant à mettre l'accent sur les élèves et l'enseignement en classe, le gouvernement préserve près de 20 000 postes dans le secteur de l'éducation, y compris 3 800 enseignants pour la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein.

Au cours des deux prochaines années, la *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves* devrait permettre d'économiser 2 milliards de dollars.

Autres mesures pour éliminer le déficit et protéger les emplois et les services publics

Le 26 septembre 2012, le gouvernement a annoncé qu'il procéderait à des consultations sur une ébauche de projet de loi proposant un gel de la rémunération pour tous les cadres supérieurs et chefs de service de la fonction publique de l'Ontario, des organismes gouvernementaux et du secteur parapublic qui sont admissibles à une prime au rendement. L'ébauche de projet de loi propose également que les futures conventions collectives du secteur parapublic soient compatibles avec les objectifs adoptés par la province visant à éliminer le déficit et à protéger les emplois et les services publics.

Si elle était adoptée, la *Loi de 2012 protégeant les services publics* :

- restreindrait pendant deux ans la rémunération des employés syndiqués du secteur parapublic et exigerait que les employeurs négocient des conventions collectives qui protègent les principaux services;
- imposerait un gel de deux ans des salaires des chefs de service admissibles à la rémunération au rendement dans la fonction publique de l'Ontario, les organismes gouvernementaux et le secteur parapublic, de

sorte qu'ils ne puissent pas gagner plus cette année et l'année prochaine que ce qu'ils ont touché l'an dernier;

- introduirait un plafond salarial permanent pour les nouveaux cadres supérieurs afin qu'ils ne touchent pas plus du double du salaire du premier ministre, soit un plafond de 418 000 $ par année.

Si le projet de loi était adopté, les mesures visant à restreindre la rémunération s'appliqueraient dès sa promulgation, mais ne toucheraient pas les conventions collectives en vigueur. Le projet de loi respecterait le processus de négociation pour les conventions collectives futures tout en prévoyant que la prochaine convention sur laquelle s'entendent des parties aux négociations après l'entrée en vigueur de la loi aurait une durée minimale de deux ans et serait soumise à un examen et à une approbation pour veiller à ce qu'elle soit conforme au plan financier de la province et à ses objectifs de protection des services. Ces dispositions de la loi seraient éliminées lorsque l'équilibre budgétaire provincial aura été rétabli.

Toutes les parties du secteur parapublic seraient encouragées à s'engager pleinement dans un processus de négociation collective, et les employeurs confirmeraient si les conventions en résultant satisfont aux objectifs financiers de la province, sans réduction des services.

Si le ministre des Finances ou son représentant déterminait que les conventions collectives ne répondent pas à ces objectifs, on donnerait aux parties une autre occasion de négocier collectivement. À la suite de consultations, une convention collective conforme aux objectifs du gouvernement pourrait être établie par la province.

La loi proposée permettrait d'éviter une augmentation de 2,8 milliards de dollars des dépenses du secteur parapublic sur trois ans et aiderait à protéger environ 55 000 emplois dans le secteur public.

La province prend des mesures décisives pour atteindre ses objectifs financiers en réduisant les coûts, tout en protégeant les services de première ligne. L'ébauche du projet de loi s'appuie sur d'autres initiatives :

- un gel de cinq ans des salaires des députés;
- l'imposition de restrictions salariales pour les cadres désignés des hôpitaux, des collèges, des universités, des conseils scolaires et des organismes désignés de l'Ontario;

- la poursuite de négociations avec l'Ontario Medical Association (OMA) en vue d'une nouvelle entente sur les services de médecins.

Régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur public

Dans le cadre du budget de 2012, le gouvernement proposait des mesures en vue de rendre les régimes de retraite du secteur public de l'Ontario plus viables, plus abordables et plus efficients. Ces mesures s'appuient sur les réformes récemment apportées aux régimes de retraite, les recommandations de la Commission de réforme des services publics de l'Ontario et le cadre temporaire d'allégement de la capitalisation du déficit de solvabilité. Elles entrent dans trois catégories :

- celles qui visent les régimes de retraite conjoints (RRC);
- celles qui visent les régimes de retraite à employeur unique (RREU);
- celles qui visent à améliorer l'efficience de la gestion des caisses de retraite.

Régimes de retraite conjoints

Bon nombre des grands régimes de retraite du secteur public de l'Ontario sont des régimes conjoints. Les décisions concernant le niveau des prestations et les cotisations, ainsi que la responsabilité des déficits de solvabilité, reposent sur les représentants des employeurs et des participants au régime. Si les répondants conjoints ne peuvent pas trouver de terrain d'entente sur la façon d'éponger le déficit, la *Loi sur les régimes de retraite* exige que le manque à gagner soit comblé par une hausse des cotisations.

Dans le budget de 2012, on indiquait que les taux de cotisation pour bon nombre de ces régimes avaient beaucoup augmenté en raison des difficultés récentes sur le plan de la capitalisation. Pour veiller à ce que les régimes de retraite conjoints demeurent viables et abordables pour les participants ainsi que pour les Ontariennes et Ontariens qui, à titre de contribuables, financent les cotisations de l'employeur, le gouvernement a annoncé son intention de procéder à une consultation au sujet d'un cadre législatif qui gèlerait les taux de cotisation jusqu'à l'élimination du déficit. Pendant ce gel, les régimes présentant de nouveaux déficits de solvabilité seraient tenus de réduire les prestations futures, sous réserve de certaines exceptions.

Le gouvernement continue à mener des consultations approfondies à ce sujet avec les parties prenantes des régimes touchés. La province continuera de collaborer avec ces parties afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le budget de 2012 tout en équilibrant les intérêts des participants, des employeurs et des contribuables.

Régimes de retraite à employeur unique

Beaucoup d'employés du secteur public de l'Ontario, particulièrement ceux des universités et du secteur de l'électricité, sont participants à un régime de retraite à employeur unique. Dans le cadre de ces régimes, les employeurs du secteur public sont les seuls responsables de combler les déficits et contribuent généralement plus, dans certains cas deux ou trois fois plus, que les participants.

Dans le budget de 2012, le gouvernement annonçait qu'il envisagerait une variété de mécanismes pour accroître la viabilité des régimes de retraite à employeur unique du secteur public, notamment en modifiant les mesures d'allégement temporaire de la capitalisation du déficit de solvabilité afin d'encourager ces régimes à mettre en oeuvre une formule de partage plus équitable entre les employeurs et les participants du régime. Le gouvernement s'attend à ce que les régimes de retraite à employeur unique du secteur public soient financés à parts égales par les employeurs et les participants dans un délai de cinq ans.

Au cours des prochains mois, le gouvernement annoncera les mesures qui, à son avis, aideront à atteindre cet objectif. Il consultera également les parties intéressées sur l'élimination des obstacles à la création de régimes conjoints dans le secteur de l'électricité.

Gestion commune des investissements

D'autres pays et provinces canadiennes ainsi que des États américains ont constaté qu'il était avantageux de mettre en commun les investissements des fonds d'une caisse de retraite et ont créé de nouvelles entités pour gérer ces actifs. Dans le budget de 2012, le gouvernement annonçait son intention de présenter un cadre législatif qui faciliterait la gestion commune des investissements des régimes de retraite du secteur public.

En mai 2012, Bill Morneau a été nommé conseiller en investissement pour les régimes de retraite et chargé de consulter les parties intéressées et d'élaborer des recommandations pour le gouvernement. Président exécutif de Morneau Shepell, la plus importante société canadienne de services-conseils en matière de soutien aux ressources humaines, de régimes de retraite et de solutions administratives, M. Morneau travaille principalement avec des organismes à la conception et à la mise sur pied de programmes de rémunération et d'avantages sociaux pour les employés.

La mise en oeuvre d'un cadre de gestion commune des investissements permettrait aux régimes de retraite du secteur public de profiter d'une réduction des frais de gestion des investissements, d'un meilleur accès à d'autres types d'investissements et d'une amélioration de la gestion des risques. Ces changements sont une étape importante vers l'amélioration de la viabilité de ces régimes, ce qui avantagera les participants et les contribuables. Les régimes participants continueraient d'être propriétaires de leurs éléments d'actif. Le gouvernement recevra avec un vif intérêt les recommandations de M. Morneau.

Section C : Réforme des services publics

Soins de santé

Depuis 2003, le gouvernement a fait d'immenses progrès en matière d'accès aux soins pour les Ontariennes et Ontariens. Parmi les améliorations apportées, notons les suivantes :

- il y a plus de 3 400 médecins supplémentaires en exercice dans la province;
- plus de 2,1 millions d'Ontariennes et d'Ontariens de plus ont maintenant accès à un médecin de famille;
- plus de 12 600 postes d'infirmiers et d'infirmières ont été créés;
- on a mis en place 200 équipes de santé familiale qui fournissent des soins à plus de 2,8 millions d'Ontariennes et d'Ontariens;
- 26 cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens ont ouvert leurs portes et répondront aux besoins de santé de plus de 40 000 patients qui n'avaient pas de fournisseur de soins de santé familiale;
- plus de 260 places ont été ajoutées en première année des programmes de premier cycle en médecine, et quatre nouveaux campus offrant une formation en médecine exercent leurs activités avec succès;
- le nombre de places dans les programmes d'études pour les infirmières et infirmiers praticiens en soins primaires a doublé;
- on a réduit les temps d'attente pour les chirurgies de la cataracte et du cancer, les interventions cardiaques, les arthroplasties de la hanche et du genou et les examens par IRM et par tomodensitométrie; c'est d'ailleurs en Ontario que la réduction des temps d'attente à ce titre est la plus marquée au pays.

Ces investissements et ces résultats ont jeté des assises solides afin de transformer le système de santé pour assurer sa viabilité et la prestation de soins de grande qualité.

En janvier 2012, le gouvernement a rendu public le Plan d'action de l'Ontario en matière de soins de santé, qui dresse les grandes lignes de cette transformation. Il a fait d'importants progrès durant la première moitié de l'année afin de préparer le terrain en vue de la mise en oeuvre des initiatives qui permettront d'atteindre les trois buts du Plan d'action, soit :

- garder l'Ontario en santé;
- améliorer l'accès et renforcer les liens dans le secteur de la santé familiale;
- dispenser les soins appropriés, au bon moment et au bon endroit.

Garder l'Ontario en santé

Le 18 mai 2012, le gouvernement a annoncé la mise sur pied du Comité d'experts pour la santé des enfants, qui réunit des spécialistes chargés d'élaborer une stratégie afin de réduire de 20 % en cinq ans l'obésité chez les enfants en Ontario. Le Comité travaille en concertation avec des chefs de file du secteur de la santé, des organismes sans but lucratif et l'industrie pour formuler des recommandations fondées sur des données probantes afin de réduire au minimum les facteurs contribuant à l'obésité durant l'enfance. Le Comité d'experts pour la santé des enfants présentera ses recommandations à la fin de 2012.

Améliorer l'accès et renforcer les liens dans le secteur de la santé familiale

En ayant davantage recours aux pleines capacités des travailleurs de la santé pour améliorer l'accès aux soins, on fait en sorte de fournir à la population les soins appropriés tout en réduisant la pression dans d'autres secteurs du système de santé.

Pour soutenir cet objectif, le gouvernement autorise les pharmaciens à administrer le vaccin contre la grippe aux personnes de plus de cinq ans à compter de l'automne. Cela permettra à la fois d'améliorer l'accès des Ontariennes et des Ontariens au vaccin antigrippal et de réduire les coûts futurs potentiels des soins de santé en prévenant des maladies plus graves et coûteuses.

Dispenser les soins appropriés, au bon moment et au bon endroit

La prestation de soins appropriés au bon moment et au bon endroit est un élément essentiel de la transformation des soins de santé en Ontario. Cela signifie faire en sorte d'offrir aux patients, et plus particulièrement aux personnes âgées, les soins dont ils ont besoin le plus près possible de leur domicile. Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer la qualité de vie des aînés à domicile et alléger la pression exercée sur les services hospitaliers et les soins de longue durée, plus coûteux.

Le 24 mai 2012, le gouvernement a nommé le Dr Samir Sinha, directeur du service de gériatrie à l'Hôpital Mount Sinai et au Réseau universitaire de santé, à titre de responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie des soins aux personnes âgées. Le Dr Sinha mène de vastes consultations et formulera des recommandations au gouvernement cet automne sur les façons d'appuyer les personnes âgées à domicile et dans la communauté afin de réduire leur taux de réadmission dans les hôpitaux et la pression exercée sur les foyers de soins de longue durée.

Le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être offre une aide aux fins des modifications domiciliaires permanentes visant à améliorer l'accessibilité et la mobilité des personnes âgées dans leur foyer pour qu'elles puissent vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Le coût de ce nouveau crédit d'impôt sera entièrement contrebalancé par les économies et les gains d'efficience réalisés dans le cadre d'autres programmes gouvernementaux. Ce crédit d'impôt devrait appuyer 10 500 emplois et des activités économiques d'une valeur de 800 millions de dollars dans tous les secteurs de l'économie.

Afin de soutenir 90 000 personnes âgées de plus qui reçoivent des soins à domicile, le gouvernement s'est également engagé à subventionner trois millions d'heures de travail additionnelles par des préposés aux services de soutien à la personne au cours des trois prochaines années.

Réforme du financement

Changer la façon dont sont financés les services de santé est un autre élément clé du plan du gouvernement pour transformer les soins de santé. Depuis avril 2012, le gouvernement a entrepris la mise en place d'un modèle de financement axé sur les patients. Cette approche, dont la mise en oeuvre se fera graduellement sur une période de trois ans, sera d'abord déployée dans les hôpitaux puis sera étendue aux foyers de soins de longue durée et aux Centres d'accès aux soins communautaires.

En vertu de ce nouveau modèle, le financement est octroyé en fonction du type et du volume de services et de traitements dispensés. Le financement est dirigé vers les fournisseurs qui offrent des services et traitements de façon plus efficiente.

Éducation

L'excellence des écoles de l'Ontario, qui sont reconnues parmi les meilleures au monde, est en grande partie attribuable à un personnel enseignant et de soutien exceptionnel. En travaillant avec ses partenaires du milieu de l'éducation, le gouvernement a réalisé des gains remarquables dans ce domaine au cours des neuf dernières années, notamment les suivants :

- une proportion de 91 % des classes du primaire compte 20 élèves ou moins, comparativement à 31 % en 2003;
- plus de 13 400 nouveaux postes d'enseignants ont été subventionnés depuis 2003;
- plus de 27 000 projets de réaménagement et 570 projets de construction d'écoles ont été mis en chantier ou achevés aux quatre coins de la province depuis 2003;
- 70 % des élèves de troisième et de sixième année maîtrisent la lecture, l'écriture et les mathématiques – les résultats de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) ont augmenté de 16 points de pourcentage depuis 2003;
- le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a augmenté – 82 % en 2010-2011 comparativement à 68 % en 2003-2004;
- il y a 210 000 étudiants de plus, dont 60 000 apprentis, suivant une formation postsecondaire depuis 2003.

Le gouvernement a également fait des pas de géant afin de respecter son engagement d'offrir des programmes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein dans toutes les écoles publiques d'ici septembre 2014. Cet automne, ces programmes sont offerts à 122 000 enfants dans 1 700 écoles. Presque la moitié des enfants de quatre et cinq ans dans la province bénéficient du meilleur départ possible en fréquentant la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein. D'ici septembre 2013, environ 184 000 enfants pourront participer au programme qui, une fois intégralement mis en œuvre, bénéficiera à quelque 250 000 enfants en Ontario.

La *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves* a été adoptée le 11 septembre 2012. Au cours des deux prochaines années, elle devrait entraîner des économies de 2 milliards de dollars tout en permettant à la province de poursuivre ses objectifs visant à constituer la main-d'oeuvre la plus instruite qui soit, à déployer le programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein et à protéger le rendement scolaire. Elle fournit le bon équilibre entre la réduction du déficit et le maintien des conditions permettant aux élèves de l'Ontario de continuer à apprendre et à s'épanouir dans des écoles de calibre mondial.

Renforcer le secteur des services à l'enfance et des services sociaux

Protéger les services sociaux tout en assurant leur viabilité à long terme demeure une priorité pour le gouvernement. Comme il a été indiqué dans le budget de 2012, l'évolution continue du secteur des services sociaux et à l'enfance permettra de mettre à la disposition des personnes seules et des familles l'aide dont elles ont besoin pour atteindre leur plein potentiel social et économique.

Plan ontarien d'action jeunesse

En août 2012, le gouvernement a lancé le Plan ontarien d'action jeunesse, qui propose une approche équilibrée pour assurer la sécurité dans les quartiers pour les familles en aidant les jeunes à trouver un emploi, à réussir et à contribuer de façon positive à leur communauté.

Grâce aux mesures immédiates visant à accroître les occasions d'emploi et de mentorat pour les jeunes vivant dans des quartiers mal desservis et défavorisés, le Plan ontarien d'action jeunesse bénéficiera à 13 000 jeunes de plus chaque année.

L'Ontario continue à travailler avec les communautés et les autres paliers de gouvernement pour développer une stratégie jeunesse fondée sur des données probantes. Dans le cadre de cette stratégie, la province mènera un examen des divers programmes gouvernementaux afin de s'assurer que les ressources sont coordonnées et allouées de façon à obtenir les résultats visés.

Améliorer les résultats des services de bien-être de l'enfance

La Commission de promotion de la viabilité des services de bien-être de l'enfance a terminé son mandat en septembre 2012. En s'appuyant sur le travail de la Commission, le gouvernement continuera à collaborer avec les sociétés d'aide à l'enfance pour mieux concentrer les ressources sur l'amélioration des résultats pour les enfants et les jeunes qui reçoivent des services de protection de l'enfance, tout en maîtrisant les coûts par la fusion d'organismes, le regroupement des fonctions administratives et la prestation de services communs. À ces changements viendront s'ajouter l'élaboration d'un nouveau modèle de financement, l'établissement de nouvelles approches en matière de reddition de comptes et l'amélioration de la prestation des services et de la gestion financière grâce à la mise sur pied du Réseau d'information pour la protection de l'enfance.

Réforme de l'aide sociale

Comme cela avait été annoncé dans le budget de 2012, le gouvernement entend réformer l'aide sociale pour créer un système qui sert mieux les gens auxquels il est destiné et qui soutient davantage la santé économique et sociale des communautés.

Transformer les services liés aux richesses naturelles

Le gouvernement modernise le rôle provincial à l'égard de la gestion des richesses naturelles afin d'en accroître l'efficience. Dans le cadre de l'examen des activités, des consultations publiques seront tenues sur l'automatisation du processus d'approbation des permis par le ministère.

Bilan des mesures d'économies prévues

Le gouvernement a démontré sa capacité à réaliser des économies et à améliorer l'efficience des services publics. En s'appuyant sur les succès remportés jusqu'ici, il est déterminé à réformer les services publics de l'Ontario en trouvant de nouvelles façons d'optimiser les ressources et de meilleures façons de fournir les services essentiels sur lesquels compte la population.

Dans les budgets de 2011 et de 2012, l'Ontario s'était engagé à prendre des mesures décisives à l'échelle du gouvernement afin de gérer la croissance des charges tout en protégeant les gains réalisés dans le secteur de l'éducation et de la santé.

Économies prévues de près de 1,5 milliard de dollars sur trois ans

Dans le budget de 2011, on annonçait des mesures permettant de réaliser des économies de presque 1,5 milliard de dollars à l'échelle du gouvernement de 2011-2012 à 2013-2014. Ces économies devaient être concrétisées au moyen de trois grandes stratégies, soit l'efficience opérationnelle et la consolidation, la rationalisation des programmes et la réalisation d'autres gains d'efficience dans le système de santé.

Le gouvernement continue de garder le cap en vue de réaliser ces économies, qui devraient être de l'ordre de 0,4 milliard de dollars durant l'exercice 2012-2013 et de 0,6 milliard de dollars durant chacun des exercices 2013-2014 et 2014-2015.

Bilan des mesures de gestion des charges – 4,9 milliards de dollars sur trois ans

Le budget de l'Ontario de 2012 comportait un addenda, intitulé *Rapport sur les mesures de gestion des charges*, qui fournissait une liste détaillée des économies prévues totalisant 4,9 milliards de dollars entre 2012-2013 et 2014-2015.

Ces économies seront réalisées grâce à l'élimination des chevauchements et du double emploi, à la mise en place de modes de prestation plus efficients et à la concentration des efforts sur les activités de base. Le gouvernement est en voie de réaliser ces économies.

Nouvelles mesures d'économie annoncées depuis le budget de 2012

Le 25 avril 2012, le gouvernement a annoncé des mises à jour du budget de 2012 qui comportaient les propositions suivantes :

- la réalisation d'économies additionnelles de 55 millions de dollars chaque année en réduisant encore davantage le prix payé par le gouvernement pour les médicaments génériques les plus utilisés;
- une réduction supplémentaire des charges liées aux consultants de l'ordre de 20 millions de dollars en 2012-2013.

TABLEAU 1.2 Économies prévues
(en milliards de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Bilan
Stratégies du budget de 2011 pour réaliser des économies	(0,4)	(0,6)	(0,6)	En bonne voie
Mesures prévues dans l'addenda du budget de 2012	(1,0)	(1,7)	(2,2)	En bonne voie
Économies additionnelles depuis le budget de 2012	(0,1)	(0,1)	(0,1)	En bonne voie
Économies totales	**(1,5)**	**(2,3)**	**(2,9)**	**En bonne voie**

Nota : Les économies de près de 1,5 milliard de dollars prévues sur trois ans dans le budget de 2011 incluaient des économies de 0,4 milliard de dollars en 2011-2012.
Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Grâce aux mesures de gestion des charges et à l'intégration de ces économies dans le plan financier, le gouvernement a pu relever en partie le défi de garder le cap en vue d'éliminer le déficit d'ici 2017-2018.

Approches judicieuses en matière d'investissements dans l'infrastructure

Le recours à la diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) est l'un des moyens que prend la province pour faire des investissements judicieux dans l'infrastructure dans le cadre du contexte financier et économique actuel. Le modèle DMFA, qui a été conçu en Ontario et a remporté un grand succès, permet de réaliser des projets d'infrastructure d'envergure en utilisant au mieux les ressources et l'expertise du secteur privé afin d'obtenir les résultats voulus dans le délai et le budget prévus. Infrastructure Ontario gère 79 projets d'immobilisations d'une valeur d'environ 30 milliards de dollars pour le compte du gouvernement provincial en se servant du modèle DMFA. Les

économies réalisées dans le cadre des projets menés à bien par Infrastructure Ontario sont d'environ 3 milliards de dollars.

La province a également entrepris la Stratégie de renouvellement des services immobiliers qui avait été annoncée dans le budget de 2012. Lorsqu'elle sera entièrement mise en oeuvre, cette stratégie réduira l'empreinte de la fonction publique de l'Ontario d'environ un million de pieds carrés à Toronto, soit un espace comparable à 43 étages dans une tour à bureaux. Dans le cadre de la stratégie, le gouvernement se départira entre autres de certains immeubles lorsque cette solution est sensée, ce qui générera des économies substantielles et libérera des ressources qu'il pourra consacrer à ses priorités. La province est toujours déterminée à maintenir ses activités dans les collectivités où elle a actuellement des bureaux. Au cours des prochains mois, Infrastructure Ontario devrait procéder à la vente et à la cession-bail de divers bâtiments qui appartiennent au gouvernement un peu partout dans la province.

Dessaisissement de la Commission de transport Ontario Northland

La cessation des subventions provinciales à la Commission de transport Ontario Northland (CTON) contribuera à éliminer le déficit et à protéger les gains obtenus par la province dans les secteurs de l'éducation et de la santé. L'exploitation de la CTON était traditionnellement déficitaire, ses dépenses au titre du fonctionnement et des réparations étant supérieures à ses revenus. Par exemple, l'achalandage du train Northlander n'est pas commercialement viable, et les contribuables ne peuvent plus se permettre de verser une subvention de 400 $ par passager pour maintenir ce service. Qui plus est, si l'on se fonde sur les tendances actuelles, le soutien de la CTON coûterait approximativement 100 millions de dollars par année.

Le dessaisissement fournit à la CTON et à ses employés la possibilité d'assurer la viabilité commerciale de l'entreprise et de déjouer la concurrence pour obtenir des contrats. Les économies réalisées aideront également le gouvernement à continuer de soutenir d'importants programmes de création d'emplois et d'infrastructure dans le Nord, comme la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et le Programme des routes du Nord.

Le 23 mars 2012, la province a annoncé son intention de se dessaisir de la CTON. Des mesures importantes ont été prises en ce sens, notamment :

- la mise hors service du train Northlander entre Cochrane et Toronto le 28 septembre 2012. Toutes les communautés qui étaient desservies par ce train sont aussi desservies par le service d'autocar de la CTON, qui continue à offrir un service sur lequel peuvent compter les résidents du Nord;
- le transfert du traversier Niska I, qui fait la navette entre Moosonee et l'île Moose Factory, à la Owen Sound Transportation Company, et ce, sans que le service soit touché;
- le lancement, sous la gouverne d'Infrastructure Ontario, d'un processus concurrentiel et équitable en vue de vendre le secteur des télécommunications Ontera.

Le train Polar Bear Express continuera à fournir le même service aux communautés rurales et éloignées entre Cochrane et Moosonee.

ServiceOntario

ServiceOntario offre à la population ontarienne un accès rapide et facile aux renseignements et aux services gouvernementaux, y compris des services d'enregistrement et de délivrance de certificats et de permis. Cet organisme novateur du gouvernement a déjà fait ses preuves, mais il pourrait encore être amélioré. Par exemple, on pourrait réaliser des gains d'efficience accrus en offrant à la clientèle des services dispensés en ligne, à la fois sûrs et moins coûteux, pour faire affaire avec le gouvernement. Cependant, pour pouvoir bénéficier de ces avantages, il faut prévoir un investissement initial considérable.

Le gouvernement a adopté des mesures législatives pour favoriser à la fois les partenariats entre les secteurs public et privé et la transformation continue des services, y compris la poursuite de l'établissement de services en ligne. Le gouvernement explore les options possibles et s'inspirera des leçons qu'il a tirées et du succès remporté par des partenariats public-privé pour élaborer le modèle à privilégier pour ServiceOntario. D'ici quelques mois, le gouvernement provincial lancera un appel d'offres à cette fin.

CHAPITRE II

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

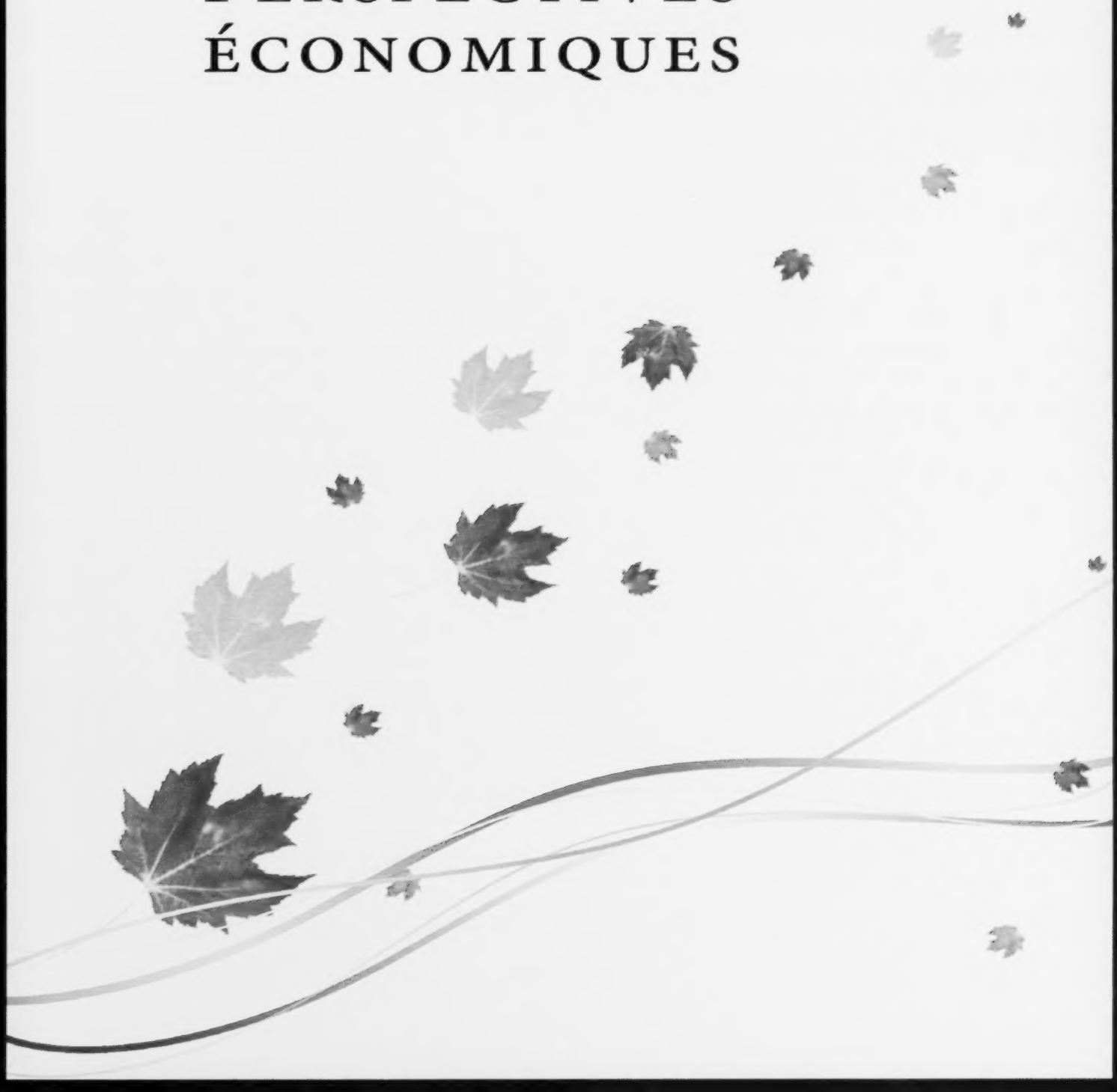

Points saillants

- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2012 :
  - à 1,9 % dans le budget de 2012;
  - à 2,0 % aujourd'hui.
- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2013 à 2,0 %.
- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2014 à 2,4 %.
- ☑ Nombre d'emplois créés depuis le creux affiché pendant la récession en juin 2009 : 356 000.
  - La majorité de ces nouveaux emplois nets sont des emplois à temps plein dans des industries où le salaire est supérieur à la moyenne.

Aperçu

Malgré la conjoncture mondiale difficile, l'économie de l'Ontario continue de croître, mais à un rythme modeste. Par ailleurs, la croissance économique est de plus en plus équilibrée. Au cours des prochaines années, elle sera tributaire en grande partie des investissements des entreprises et des exportations nettes. On prévoit que l'Ontario créera près de 350 000 emplois nets d'ici 2015 et que le taux de chômage chutera à 6,8 %, après avoir atteint un sommet de 9,4 % en juin 2009. En septembre 2012, l'emploi en Ontario affichait 356 000 emplois nets de plus que lors du creux survenu pendant la récession en juin 2009.

Depuis le budget de 2012, les attentes quant à la croissance économique mondiale ont diminué. Des risques considérables pèsent sur les perspectives. La situation économique s'est aggravée en Europe, la croissance des économies de marché en émergence a ralenti, et l'économie des États-Unis demeure fragile. Cependant, les mesures qu'ont prises récemment la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine ont stimulé les marchés boursiers et atténué les pressions financières.

Aux fins de planification, le ministère des Finances suppose que le produit intérieur brut (PIB) réel croîtra de 2,0 % en 2012, de 1,9 % en 2013, de 2,3 % en 2014 et de 2,4 % en 2015[1]. Des dépenses de consommation soutenues, de robustes investissements des entreprises et une reprise des échanges commerciaux nets seront le principal moteur de la croissance.

[1] Selon les données disponibles le 5 octobre 2012.

TABLEAU 2.1 Perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012p	2013p	2014p	2015p
Croissance du PIB réel	(3,2)	3,0	2,1	2,0	1,9	2,3	2,4
Croissance du PIB nominal	(0,9)	5,3	4,3	3,2	3,7	4,1	4,2
Croissance de l'emploi	(2,5)	1,7	1,8	0,8	1,2	1,5	1,5
Inflation de l'IPC	0,4	2,5	3,1	1,6	2,0	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Évolution récente de l'économie

GRAPHIQUE 2.1 La croissance du PIB réel de l'Ontario demeure modeste

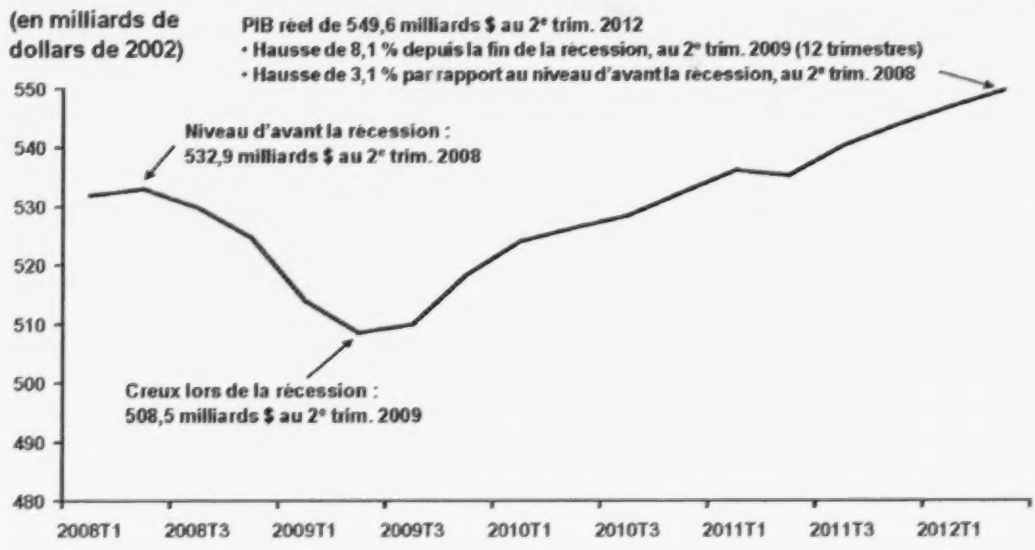

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 8,1 % au cours des trois dernières années, soit depuis la fin de la récession au deuxième trimestre de 2009. Au deuxième trimestre de 2012, il était de 3,1 % supérieur au pic d'avant la récession.

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre de 2012 (taux annualisé de 2,1 %), après avoir affiché une croissance de 0,6 % au premier trimestre. De fortes augmentations de la production manufacturière et des exportations internationales ont été les locomotives de la croissance au deuxième trimestre. Les industries de l'automobile, des machines et du matériel ainsi que de première transformation des métaux et produits métalliques ont toutes affiché des gains solides.

GRAPHIQUE 2.2 Reprise de l'emploi en Ontario : emplois à temps plein et industries avec salaire supérieur à la moyenne

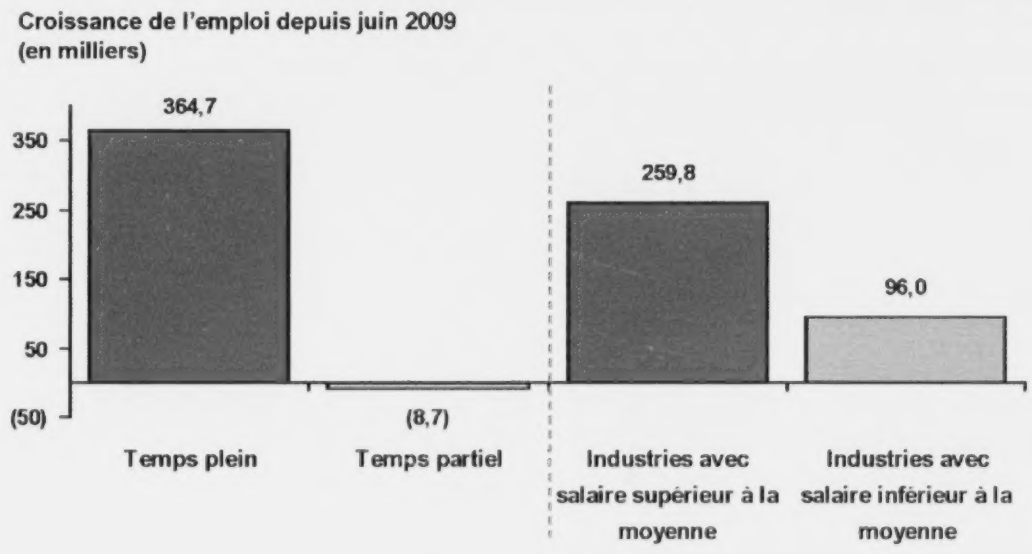

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Depuis le creux survenu pendant la récession en juin 2009, 356 000 emplois nets ont été créés. Le nombre d'emplois à plein temps s'est accru de 364 700 pendant cette période, tandis que le nombre d'emplois à temps partiel a diminué de 8 700. La majorité des nouveaux emplois nets ont été créés dans des industries où le salaire est supérieur à la moyenne.

GRAPHIQUE 2.3 Reprise de l'emploi en Ontario

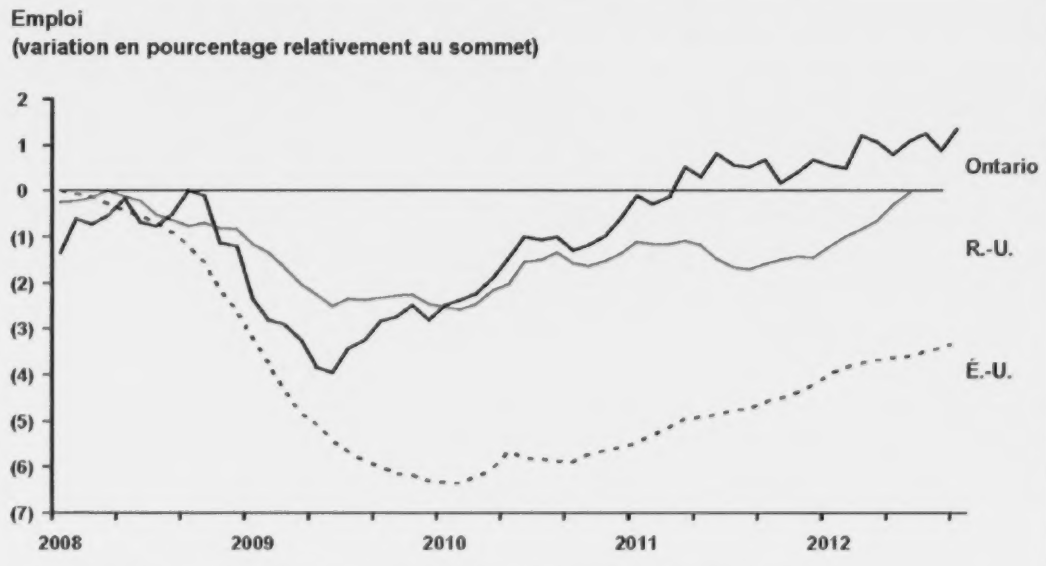

Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of Labor Statistics et U.K. Office for National Statistics.

En septembre 2012, l'Ontario affichait 90 200 emplois nets de plus que lors du pic atteint en septembre 2008, avant la récession, et 356 000 emplois nets de plus que pendant le creux enregistré lors de la récession, en juin 2009. Le taux de chômage en Ontario a aussi baissé, passant du sommet de 9,4 % enregistré pendant la récession en juin 2009 à 7,9 % en septembre 2012.

Depuis juin 2009, l'Ontario crée des emplois à un meilleur rythme qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans chacun des États des Grands Lacs. L'Ontario a recouvré tous les emplois perdus pendant la récession, tandis qu'aux États-Unis, seulement 48,5 % des emplois perdus ont été récupérés.

GRAPHIQUE 2.4 La reprise de l'emploi en Ontario est plus vigoureuse que dans des États américains

Croissance de l'emploi depuis juin 2009
(en pourcentage)

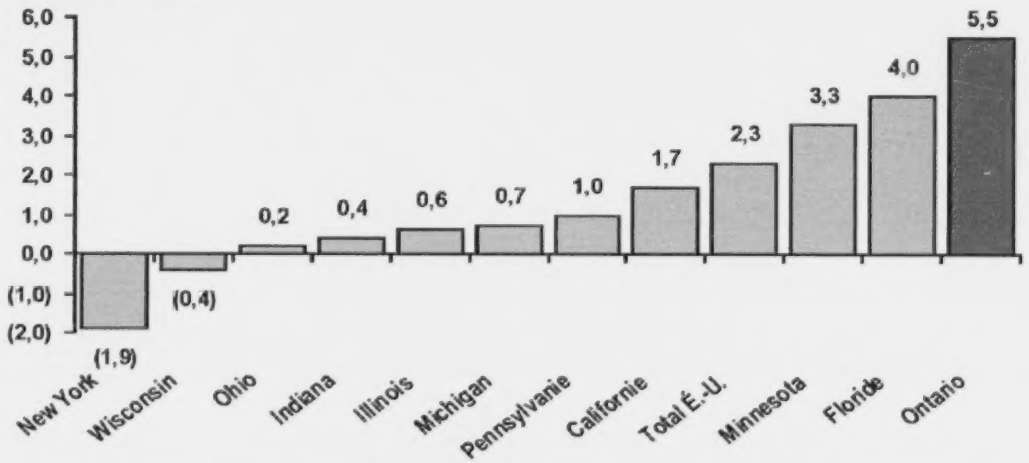

Nota : Les chiffres sur les emplois totaux aux É.-U. sont tirés du Current Employment Statistics Survey, tandis que les chiffres sur les emplois dans les États sont tirés des Local Area Unemployment Statistics. Les données pour l'Ontario et pour l'ensemble des É.-U. sont courantes jusqu'en septembre 2012, tandis que les données sur les États sont courantes jusqu'en août 2012.
Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics.

Défis sur le plan de la concurrence

La valeur du dollar canadien, qui était de 0,62 $US en janvier 2002, a dépassé la parité en septembre 2012, et cette appréciation marquée a créé d'importants défis sur le plan de la concurrence pour les exportateurs ontariens.

GRAPHIQUE 2.5 La valeur élevée du dollar canadien entrave le commerce international

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Banque du Canada.

La vigueur du dollar canadien témoigne d'une forte demande à l'échelle mondiale pour les marchandises, de la faiblesse générale du dollar américain par rapport à la plupart des grandes devises et de la confiance des investisseurs internationaux envers le Canada, qu'ils voient comme un territoire sûr et stable sur le plan financier. Le Canada a connu de fortes rentrées de capitaux, reflet de sa solide situation économique et financière.

Cependant, la force du dollar canadien a eu des retombées sur le secteur manufacturier et celui du commerce international. La balance commerciale internationale s'est détériorée, passant d'un excédent de 24,6 milliards de dollars courants au troisième trimestre de 2002 à un déficit de 45,4 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2012.

Les exportations interprovinciales de l'Ontario ont augmenté de 15,6 % par rapport au creux enregistré au premier trimestre de 2009. Toutefois, le gain dans la balance commerciale interprovinciale de l'Ontario n'a que partiellement compensé sa faiblesse dans le commerce international.

GRAPHIQUE 2.6 La balance commerciale de l'Ontario s'affaiblit

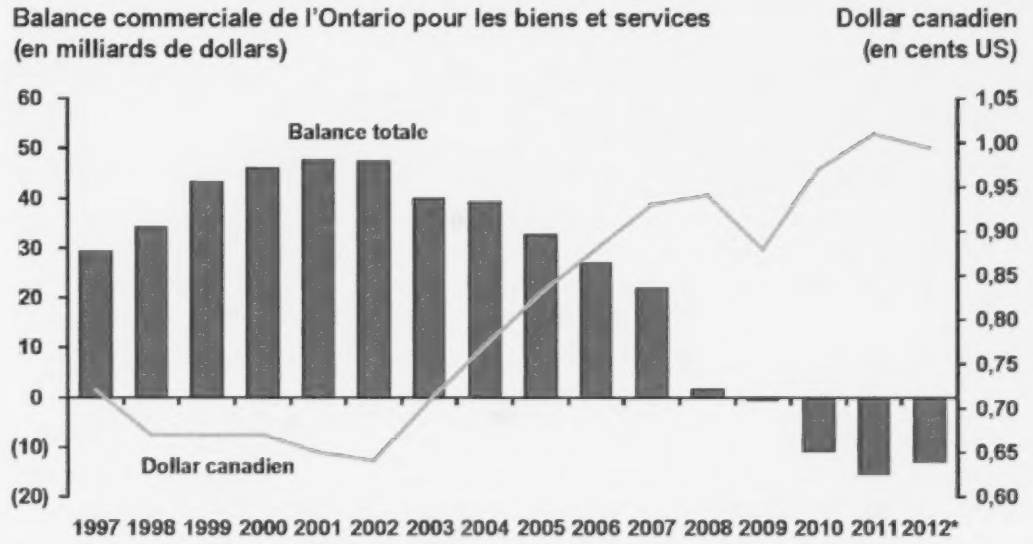

*Première moitié de 2012.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Les exportations de marchandises de l'Ontario vers la zone BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), qui connaît une expansion rapide, ont presque quadruplé au cours des dix dernières années, passant de 1,0 milliard de dollars en 2003 à 3,9 milliards de dollars en 2012. Toutefois, au cours de la même période, les importations de l'Ontario en provenance de la zone BRIC ont presque triplé pour atteindre environ 30 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 2.7 Exportations de marchandises de l'Ontario vers la zone BRIC*

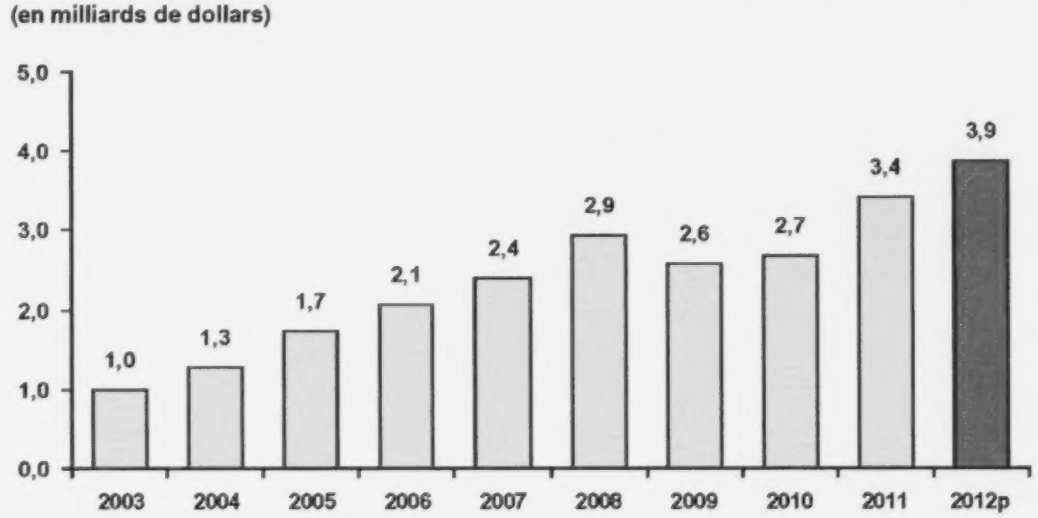

*Les pays de la zone BRIC sont le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine.
p = projection basée sur le taux de croissance depuis le début de l'exercice (de janvier à juillet).
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en ligne.

La vigueur du dollar canadien continuera de poser un défi pour les exportateurs ontariens. En revanche, la force de notre devise est également un avantage pour les entreprises, car elle réduit le coût des biens d'équipement importés qui permettent d'accroître la productivité. En outre, la compétitivité fiscale accrue de l'Ontario, notamment à la suite de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH), favorise les nouveaux investissements.

Les entreprises de l'Ontario ont relevé le défi de la concurrence en investissant massivement dans les usines et l'équipement. Au cours des deux dernières années, les investissements des entreprises dans les usines et l'équipement se sont accrus de plus de 22 % ou 11,1 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 2.8 Investissements réels de l'Ontario dans les machines et le matériel

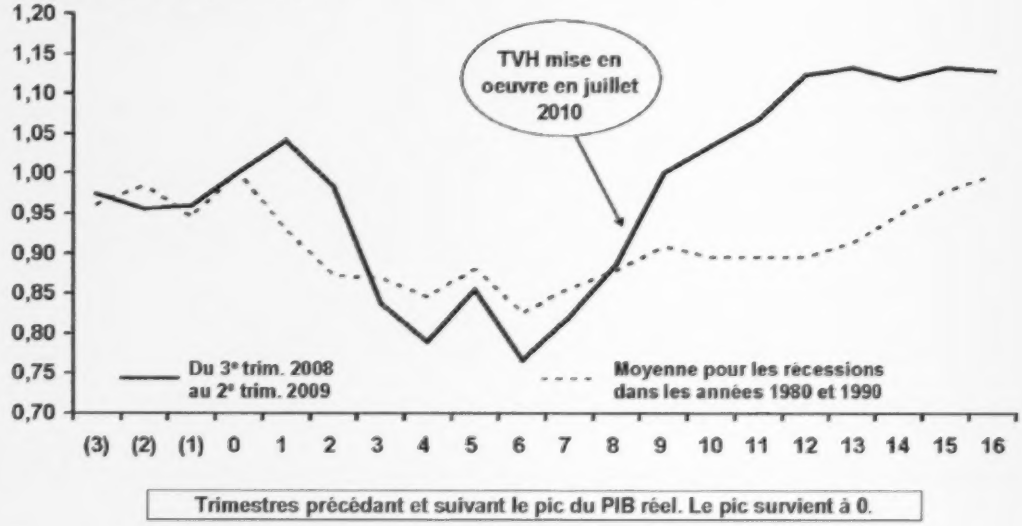

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Incertitude économique mondiale

La croissance économique mondiale s'est affaiblie. Plusieurs économies européennes sont en récession, ce qui témoigne d'une plus grande incertitude politique et financière, de problèmes dans le secteur bancaire et de préoccupations quant à la capacité des gouvernements à atteindre leurs objectifs financiers. En septembre, la Banque centrale européenne a pris des mesures qui ont aidé à stabiliser les rendements des dettes souveraines et à atténuer les tensions financières.

La croissance économique a aussi ralenti dans certaines puissances industrialisées émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde, ce qui reflète tant un assombrissement des perspectives pour les économies avancées qu'un ralentissement de la demande intérieure.

GRAPHIQUE 2.9 L'économie de la zone euro devrait ralentir cette année

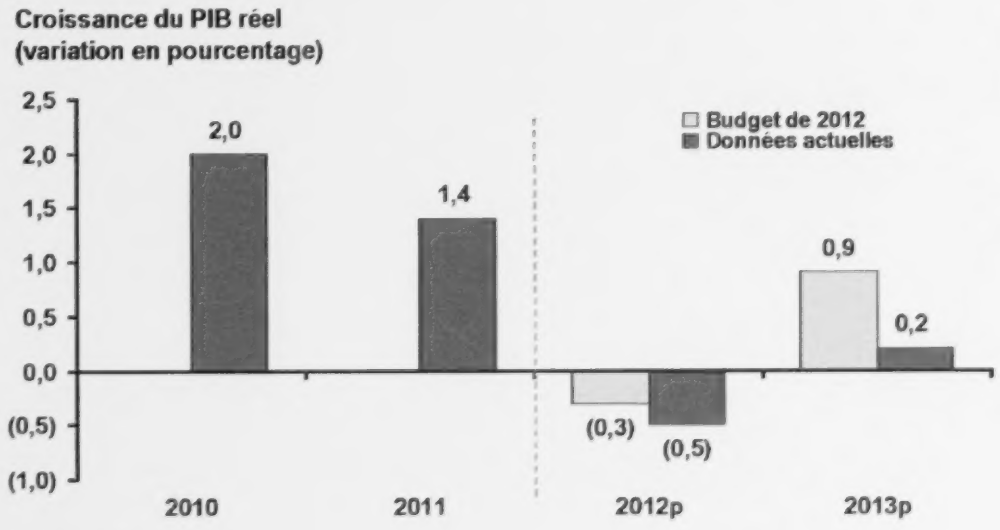

p = projection.
Sources : Eurostat et *Consensus Economics* (février et septembre 2012).

Les effets directs sur l'Ontario de la crise que traverse la zone euro ont été limités. Jusqu'à présent cette année, les exportations de l'Ontario vers l'Union européenne ont augmenté de 9,9 %.

L'économie américaine

La croissance économique aux États-Unis, qui sont le plus important partenaire commercial de l'Ontario, est demeurée modeste. La croissance du PIB réel s'est établie en moyenne à un taux (annualisé) de seulement 1,6 % au cours des deux premiers trimestres de 2012, alors que les gains dans le secteur de l'emploi se sont maintenus à un niveau modéré jusqu'ici cette année. Parallèlement, les perspectives de croissance demeurent positives, grâce aux mesures récentes prises par la Réserve fédérale américaine.

Comme les ménages américains continuent à réduire leur endettement, les dépenses de consommation globales ont connu une croissance modérée, augmentant à un taux réel annuel moyen de 2,0 % au cours des deux derniers trimestres. Aux États-Unis, les ventes de véhicules automobiles ont augmenté de 14,5 % cette année; elles affichent une hausse de 65 % depuis le creux survenu pendant la récession. Les ventes de véhicules devraient connaître une croissance soutenue pour passer de 14,3 millions d'unités en 2012 à 15,4 millions d'ici 2015, ce qui représente un marché en expansion pour les exportations ontariennes dans le secteur de l'automobile.

GRAPHIQUE 2.10 Les ventes de véhicules automobiles légers continuent de croître aux États-Unis

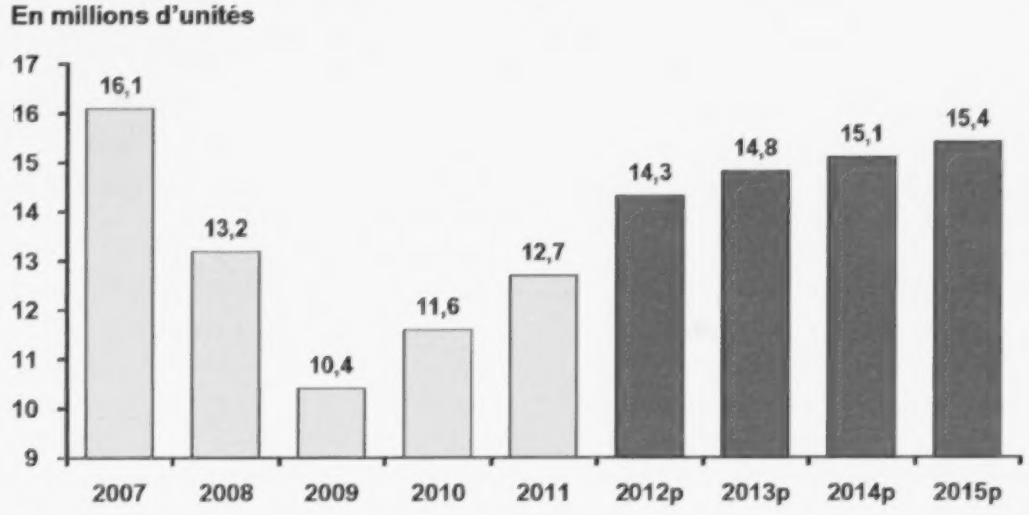

p = projection moyenne selon l'enquête du secteur privé.
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2012).

Le marché immobilier américain a commencé à se rétablir. Jusqu'ici en 2012, les mises en chantier ont augmenté de 25,7 %, tandis que la construction résidentielle est devenue un pilier de la croissance globale. Le prix des maisons aux États-Unis a amorcé une modeste remontée, augmentant de 4,0 % entre janvier et juillet de cette année.

La production industrielle et une meilleure performance commerciale ont contribué à stimuler l'économie américaine, qui a enregistré une hausse de production de 4,2 % cette année, tandis que les exportations ont augmenté de 5,5 %.

Après une augmentation de 1,8 % en 2011, le PIB réel des États-Unis devrait s'accroître de 2,1 % cette année, de 2,0 % en 2013, de 2,8 % en 2014 et de 3,1 % en 2015. On prévoit que la situation de l'emploi connaîtra une amélioration modeste, le taux de chômage devant baisser pour passer à 6,9 % d'ici 2015.

GRAPHIQUE 2.11 Affermissement de la reprise aux États-Unis

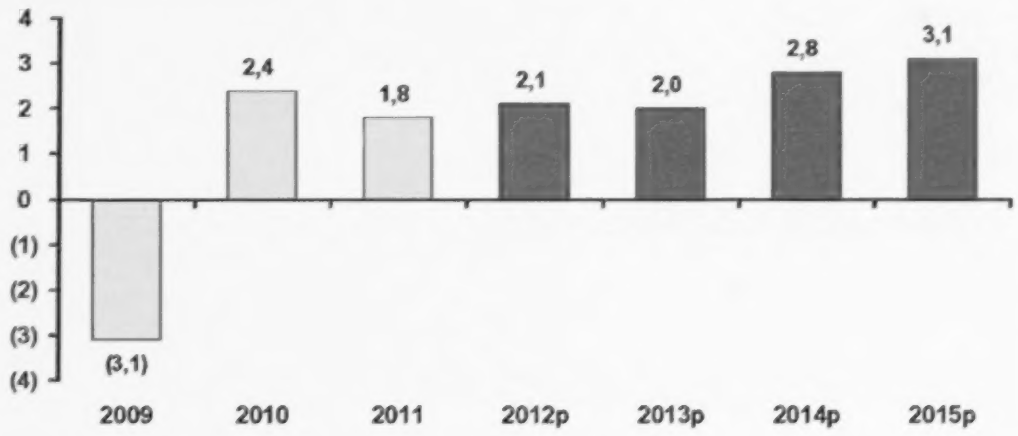

p = projection moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2012).

Malgré ces signes positifs, des risques considérables pèsent sur les perspectives américaines. En particulier, si le Congrès et le président sont incapables d'arriver à une entente, la soi-disant « falaise fiscale » – une série de réductions des dépenses et d'augmentations des impôts automatiques et planifiées – pourrait plonger de nouveau le pays dans une récession. Bien que la plupart des observateurs croient qu'un compromis sera atteint, l'incertitude mine la confiance des consommateurs et des entreprises.

Le prix du pétrole

En 2011, l'Ontario a dépensé 20,9 milliards de dollars pour importer du pétrole brut et des produits pétroliers, les importations internationales représentant 4,2 milliards de dollars de ce montant. On prévoit que le prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) s'élèvera en moyenne à 96 $US le baril en 2012, ce qui représente une légère hausse par rapport au prix de 95 $US en 2011. Les prix ont connu de l'instabilité cette année, le pétrole WTI atteignant un sommet de 110 $US à la fin de février, puis chutant de près de 30 % pour s'établir à 78 $US à la fin de juin en raison d'un assombrissement des perspectives mondiales et d'une augmentation des stocks mondiaux.

Une augmentation de la demande mondiale de pétrole combinée à des tensions politiques continues en Afrique du Nord et au Moyen-Orient exerceront une pression à la hausse sur les prix du pétrole dans un avenir rapproché. Il y a de grandes divergences d'opinions sur l'avenir des prix du pétrole, ce qui reflète l'incertitude quant à la croissance économique et aux risques géopolitiques. On prévoit qu'en 2013, les prix du pétrole s'établiront en moyenne à 97 $US le baril, tandis que les prévisionnistes du secteur privé estiment qu'ils varieront de 90 $US à 115 $US le baril. La demande robuste des marchés émergents et les coûts élevés de la récupération des hydrocarbures devraient maintenir les prix du pétrole à des niveaux relativement élevés au cours de la période de prévision.

GRAPHIQUE 2.12 Les prix du pétrole demeureront élevés

Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI)
(en dollars US par baril)

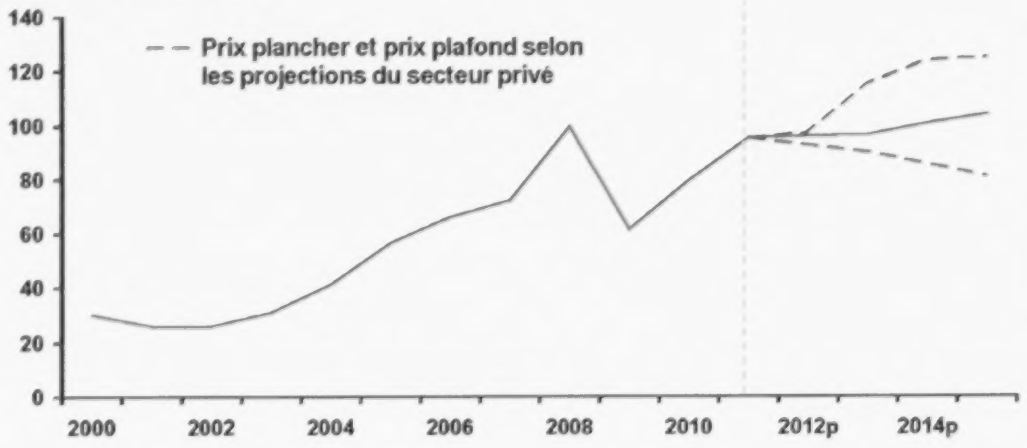

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : CME Group, ministère des Finances de l'Ontario et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario.

Le dollar canadien

On prévoit que le dollar canadien restera à parité avec le dollar américain en 2012, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 101,1 cents américains enregistrés en 2011. Le taux de change a été instable jusqu'à présent en 2012, plongeant à un plancher de 97,3 cents américains en juin, suite à une augmentation de l'incertitude à l'échelle mondiale et à un affaiblissement des prix des produits de base. Plus récemment, la valeur du dollar a augmenté pour atteindre un sommet de 103,3 cents américains. Selon les prévisionnistes du secteur privé, le dollar devrait se maintenir autour de la parité à moyen terme, les prix des matières premières demeurant robustes.

GRAPHIQUE 2.13 Le dollar canadien demeurera près de la parité

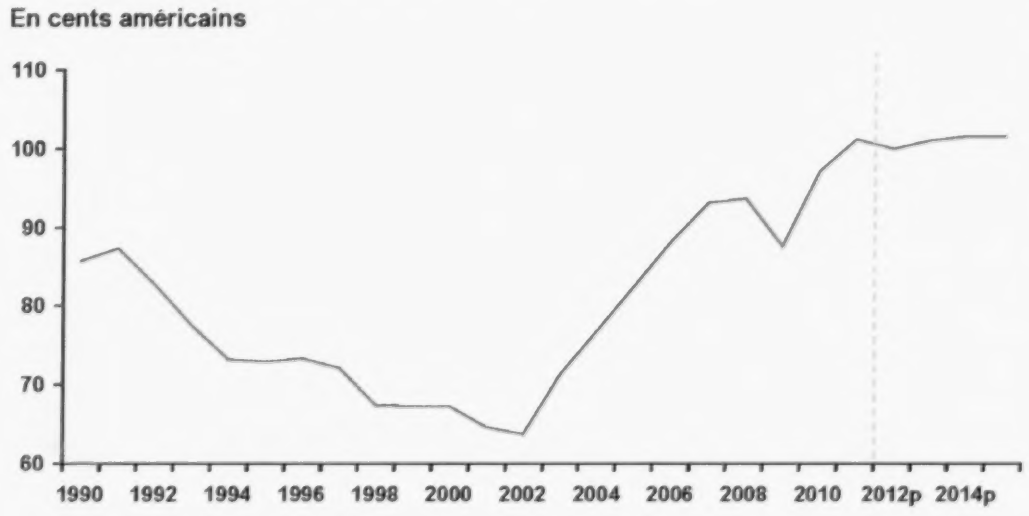

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario

Marchés des capitaux

Les taux d'intérêt demeurent très bas parce que les banques centrales aux quatre coins du globe poursuivent des politiques accommodantes dans le but de soutenir la reprise économique. De plus, la solide situation financière dont jouit le Canada par rapport à d'autres pays, combinée à l'augmentation de l'incertitude et à un affaiblissement des perspectives économiques à l'échelle mondiale, rend les obligations canadiennes intéressantes pour les investisseurs. Le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada n'a jamais été aussi bas qu'à la mi-juillet 2012, alors qu'il chutait à 1,58 %. À mesure que la croissance économique reprend à moyen terme, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que les taux d'intérêt augmentent graduellement pour atteindre des niveaux plus normaux.

GRAPHIQUE 2.14 Les taux d'intérêt augmenteront graduellement

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario

Depuis septembre 2010, la Banque du Canada maintient son taux cible de financement à un jour à 1 %. En moyenne, les économistes du secteur privé s'attendent à ce que le taux d'intérêt des bons du Trésor de trois mois s'établisse en moyenne à 1,0 % cette année, augmente à 1,1 % en 2013 et atteigne 2,5 % d'ici 2015. Le taux de rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada devrait aussi s'élever graduellement pour passer de 1,9 % cette année à 2,2 % en 2013 et à 3,3 % d'ici 2015.

Le tableau qui suit résume les prévisions liées aux facteurs externes dont le ministère des Finances se sert pour faire ses prévisions de la croissance économique de l'Ontario.

TABLEAU 2.2 Perspectives liées aux facteurs externes

	2009	2010	2011	2012p	2013p	2014p	2015p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	(0,6)	5,1	3,8	3,3	3,6	4,1	4,4
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	(3,1)	2,4	1,8	2,1	2,0	2,8	3,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (en $US le baril)	61,7	79,4	95,1	96,0	96,5	100,5	104,0
Pétrole brut Brent (en $US le baril)	61,7	79,6	111,3	112,5	109,3	110,7	112,4
Dollar canadien (en cents américains)	87,6	97,1	101,1	100,0	101,0	101,5	101,5
Taux des bons du Trésor de trois mois[1] (en pourcentage)	0,3	0,6	0,9	1,0	1,1	1,7	2,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement[1] (en pourcentage)	3,3	3,2	2,8	1,9	2,2	2,7	3,3

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

[1] Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale du FMI (octobre 2012), U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2012), CME Group, IntercontinentalExchange, Banque du Canada, enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2012) et ministère des Finances de l'Ontario.

Le tableau 2.3 présente l'estimation actuelle des répercussions qu'auraient les modifications des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario, en supposant que les autres facteurs externes restent inchangés. Les écarts relativement grands des répercussions reflètent le degré d'incertitude entourant les réactions estimées de l'économie à des changements dans les conditions externes.

TABLEAU 2.3 Répercussions de modifications durables aux principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario

(augmentation en points de pourcentage)

	Première année	Deuxième année
Dépréciation du dollar canadien de 0,05 $US	de 0,1 à 0,8	de 0,5 à 1,2
Diminution du prix du pétrole brut de 10 $US le baril	de 0,1 à 0,3	de 0,1 à 0,3
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de un point de pourcentage	de 0,3 à 0,7	de 0,4 à 0,8
Diminution des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	de 0,1 à 0,5	de 0,2 à 0,6

Source : ministère des Finances de l'Ontario

Perspectives de croissance économique en Ontario

Le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de l'Ontario de 2,0 % cette année. De robustes investissements du secteur résidentiel et des entreprises, une amélioration des exportations nettes et une modeste augmentation des dépenses de consommation contribueront à soutenir la croissance.

L'emploi devrait s'accroître de 0,8 % en 2012, ce qui correspond à la création de 51 000 emplois nets. Des gains modestes en matière d'emploi et de revenu soutiendront cette année une augmentation des dépenses de consommation réelles de 1,2 %. Les investissements dans le secteur résidentiel devraient augmenter de 5,0 %, compte tenu de la vigueur des mises en chantier et des activités de rénovation. On prévoit que les investissements des entreprises dans les installations et l'outillage augmenteront d'un bon 3,7 % cette année, à la faveur de la robustesse du dollar canadien et de l'amélioration de la compétitivité fiscale de l'Ontario, par suite notamment de l'adoption de la TVH. Les exportations de l'Ontario devraient augmenter de 5,4 % cette année, ce qui est légèrement plus élevé que la hausse de 3,2 % prévue pour les importations.

GRAPHIQUE 2.15 Prévision de croissance soutenue et mieux équilibrée

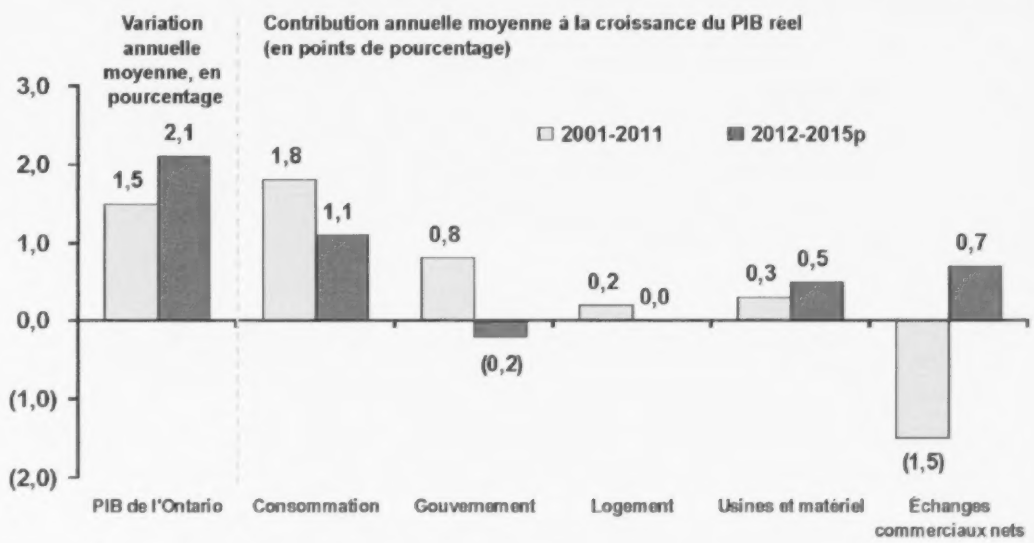

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections du ministère des Finances, l'économie de l'Ontario continuera à croître à un rythme modeste. On prévoit que le PIB réel affichera une hausse de 1,9 % en 2013, de 2,3 % en 2014 et de 2,4 % en 2015. La croissance devrait être plus équilibrée au cours de l'horizon prévisionnel que pendant la dernière décennie.

Les échanges commerciaux nets, qui s'étaient détériorés de 2001 à 2011 par suite de la forte appréciation du taux de change, devraient avoir une incidence positive sur la croissance à moyen terme. Les investissements des entreprises contribueront aussi de façon importante à la croissance, ce qui témoigne des solides assises économiques de l'Ontario, qui comprennent un régime fiscal concurrentiel, une main-d'oeuvre qualifiée et une infrastructure moderne de haute qualité. On prévoit que les dépenses de consommation contribueront plus modestement à la croissance, les ménages réduisant leur endettement et comptant sur les hausses de revenus pour financer leurs dépenses. Les dépenses des gouvernements, qui ont apporté un soutien majeur à l'économie pendant le ralentissement économique, devraient se resserrer, les gouvernements s'efforçant de rétablir l'équilibre budgétaire.

GRAPHIQUE 2.16 La croissance économique devrait se poursuivre

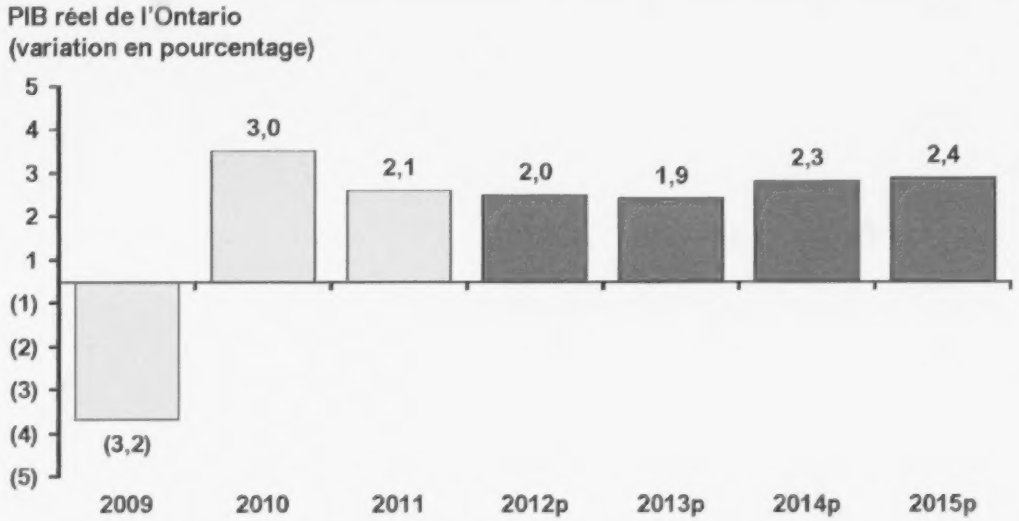

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

La création d'emplois en Ontario devrait s'améliorer à moyen terme, avec des hausses de 1,2 % en 2013 et de 1,5 % en 2014 et en 2015, ce qui se traduira par près de 350 000 emplois de plus en 2015 par rapport à 2011. Le taux de chômage devrait baisser pour passer à 7,6 % en 2013, puis être ramené graduellement à 6,8 % d'ici 2015 à mesure que le taux d'emploi dépassera le rythme de croissance de la main-d'oeuvre.

GRAPHIQUE 2.17 L'emploi continuera de croître

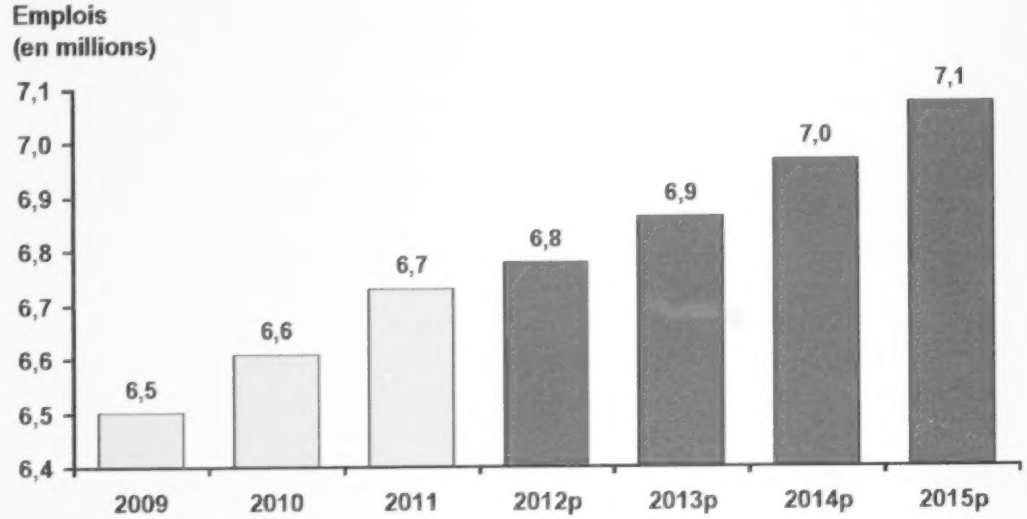

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

GRAPHIQUE 2.18 Diminution du taux de chômage

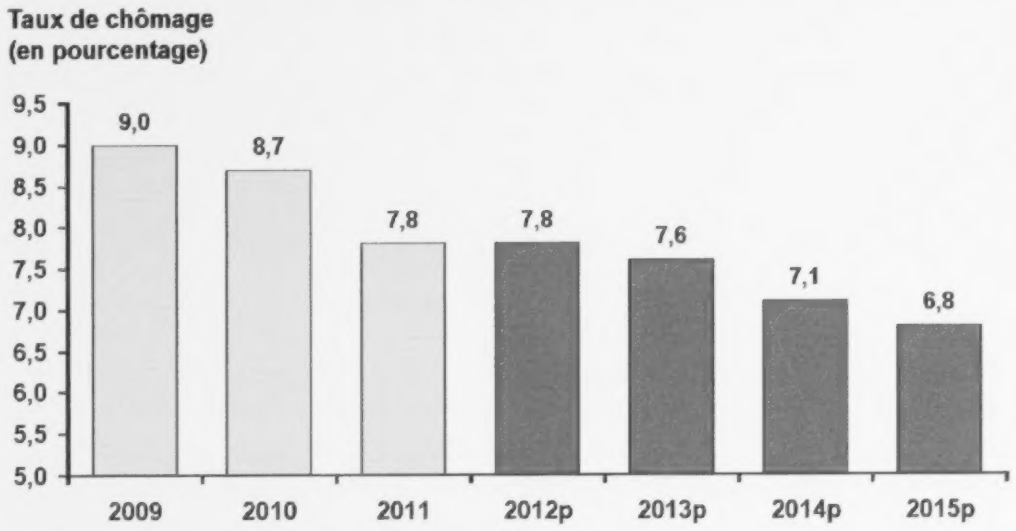

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le revenu du travail augmentera en moyenne de 3,7 % par année entre 2012 et 2015. De même, le revenu des particuliers devrait connaître une croissance moyenne de 3,7 % par année pendant la même période.

On prévoit que la croissance des dépenses de consommation réelles ralentira pour passer de 2,3 % en 2011 à 1,2 % en 2012. À moyen terme, les dépenses de consommation réelles devraient augmenter au même rythme que le revenu disponible réel, alors que les ménages s'efforceront de consolider et de réduire globalement leur niveau d'endettement.

GRAPHIQUE 2.19 Augmentations soutenues des dépenses des ménages

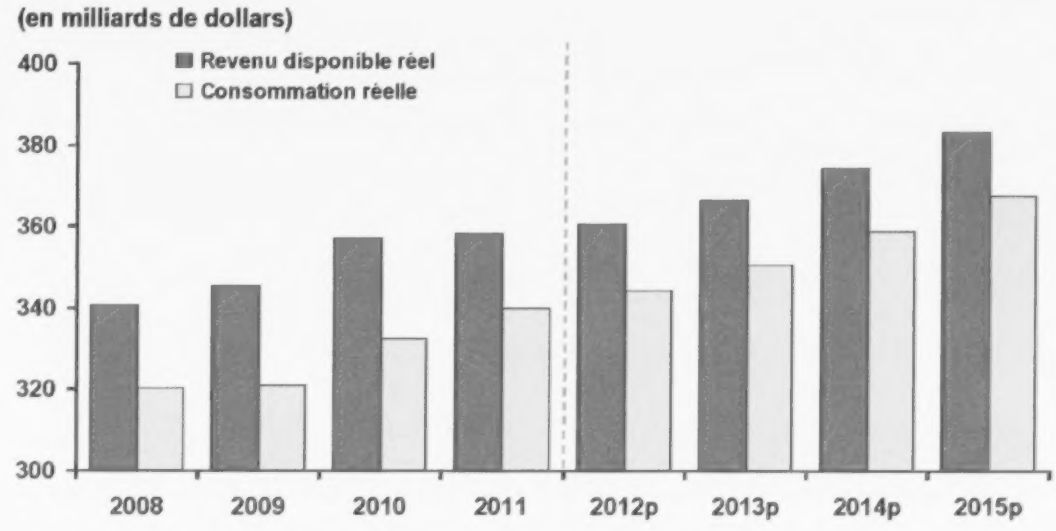

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario s'établira à 1,6 % en 2012. Des hausses modérées du prix de l'énergie ont contribué à faire diminuer l'inflation en 2012. Jusqu'à présent cette année, l'IPC pour l'essence a augmenté de 1,5 %, par rapport à une augmentation de plus de 20 % en 2011. L'inflation des prix à la consommation devrait être modeste en 2013, compte tenu, en partie, d'une hausse du prix des aliments en raison de la sécheresse qu'a connue une grande partie de l'Amérique du Nord en 2012. Les prix à la consommation devraient augmenter de 2,0 % par année entre 2013 et 2015.

Le marché du logement en Ontario, qui a été particulièrement vigoureux pendant le premier trimestre de 2012, est soutenu par une demande solide et des taux d'intérêt hypothécaire plus bas que jamais. Cependant, les indicateurs du secteur de l'habitation ont signalé un refroidissement du marché au cours de l'été. On s'attend à ce que la demande ralentisse encore par suite de changements récents apportés aux règles concernant les hypothèques.

En ce moment, le prix moyen de revente d'une maison en Ontario est près de 40 % supérieur au prix le plus bas affiché pendant la récession en octobre 2008. L'augmentation du prix des maisons devrait ralentir à moyen terme, bien que les prévisions du secteur privé varient considérablement. Des économistes du secteur privé prévoient que les prix pourraient connaître une baisse de jusqu'à 15 % sur trois ans, tandis que d'autres prédisent qu'ils resteront relativement inchangés.

La demande de logements neufs en Ontario demeurera fonction de la croissance démographique sous-jacente, qui devrait être en moyenne de 1,2 % par année au cours des quatre prochaines années. C'est donc dire que 637 000 personnes de plus vivront en Ontario d'ici 2015 et qu'il y aura 280 000 ménages additionnels. Il devrait y avoir en moyenne 70 000 mises en chantier de logements par année entre 2012 et 2015, ce qui est conforme au taux de formation des ménages.

GRAPHIQUE 2.20 L'endettement des ménages canadiens continue de croître

Endettement des ménages en proportion du revenu disponible (en pourcentage)

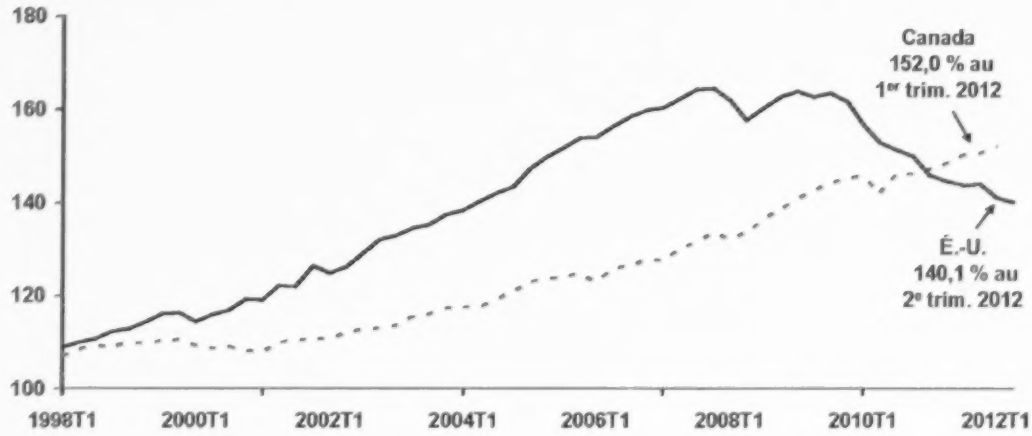

Nota : Le secteur des ménages comprend les ménages, les organismes sans but lucratif et les entreprises non constituées en personne morale. L'endettement des ménages est la dette sur le marché du crédit et exclut les créances clients.
Sources : Statistique Canada et Réserve fédérale américaine.

L'endettement croissant des ménages demeure un risque pour les perspectives du marché du logement. Des taux d'intérêt plus bas que jamais ont encouragé les ménages à augmenter leurs niveaux d'endettement et, bien que la croissance de l'endettement des consommateurs ait récemment ralenti, l'emprunt hypothécaire continue de croître à un rythme rapide. Mais, comme les taux d'intérêt devraient demeurer près de leur niveau le plus bas jusqu'en 2014, les coûts de service de la dette continuent d'être abordables.

GRAPHIQUE 2.21 Le logement restera abordable en Ontario

Coût de remboursement hypothécaire en proportion du revenu disponible par ménage (en pourcentage)

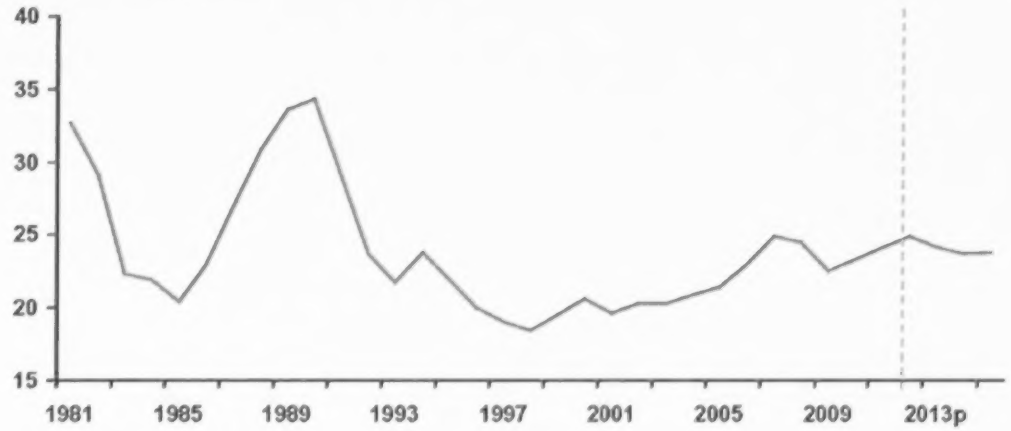

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Nota : Le coût de remboursement hypothécaire est fondé sur le taux hypothécaire moyen sur cinq ans, une période d'amortissement de 25 ans et un versement initial de 25 %.
Sources : Statistique Canada, L'Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

Les gains sur le plan de la rentabilité des entreprises, une plus grande compétitivité fiscale, y compris l'introduction de la TVH, et la chute des prix des machines et du matériel soutiendront les investissements des entreprises au cours de l'horizon prévisionnel. Après une augmentation de 19,1 % en 2010, les bénéfices des sociétés ont connu une hausse de 14,0 % en 2011 et devraient s'accroître encore de 2,8 % en 2012. Parallèlement, le prix des machines et du matériel a diminué ces dernières années, notamment en raison de la vigueur du dollar canadien. On prévoit que les investissements dans les machine et le matériel demeureront robustes, augmentant de 5,9 % en 2012 et à un taux moyen annuel de 4,4 % entre 2013 et 2015.

GRAPHIQUE 2.22 Gains soutenus des dépenses dans les machines et le matériel

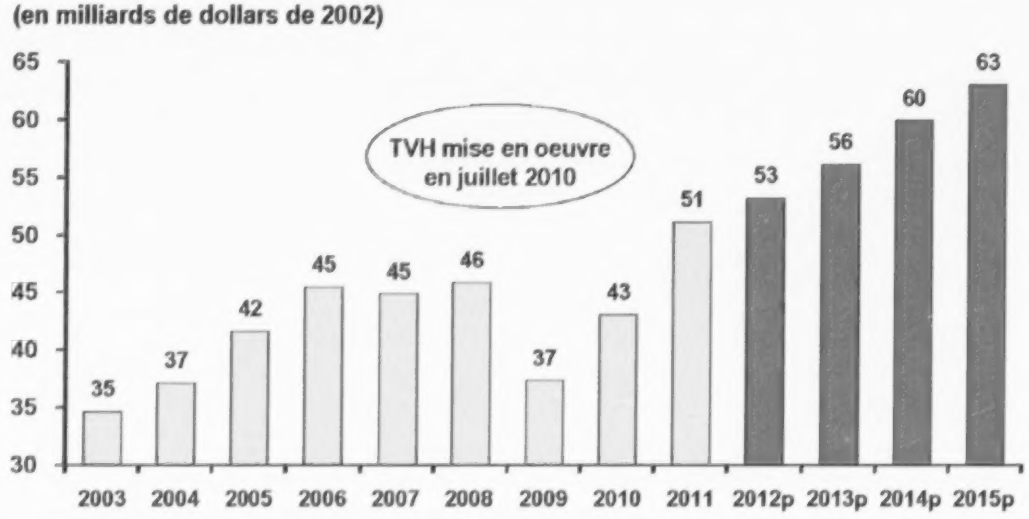

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Les gains continus dans les ventes de véhicules automobiles aux États-Unis et une croissance mondiale généralement plus vigoureuse soutiendront les exportations de l'Ontario. Les exportations réelles devraient augmenter en moyenne de 4,4 % par année entre 2012 et 2015, soit à un rythme supérieur à celui de 3,0 % prévu pour les importations, ce qui entraînera une amélioration des échanges commerciaux nets de l'Ontario.

Changement dans les perspectives économiques

Selon la moyenne des perspectives actuelles du secteur privé, la croissance du PIB réel de l'Ontario sera de 2,0 % en 2012, ce qui est légèrement plus élevé que le taux de 1,9 % prévu lors de la publication du budget. Pour la période allant de 2013 à 2015, les prévisions de croissance avancées par le secteur privé lors de la publication du budget ont diminué, principalement en raison d'un ralentissement de la croissance aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

GRAPHIQUE 2.23 Prévisions du secteur privé : ralentissement à moyen terme de l'économie ontarienne

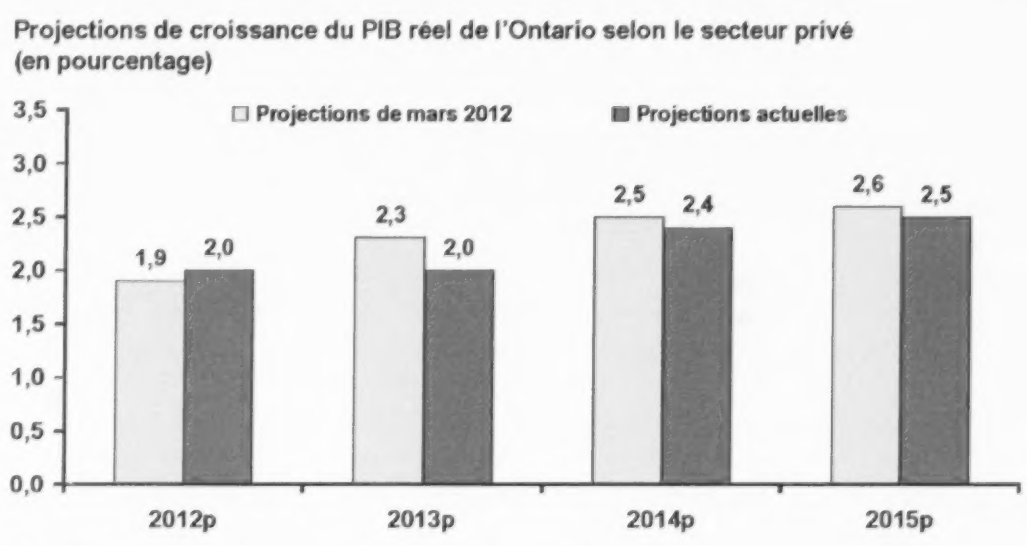

p = projection moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé.
Source : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario.

Comparaison avec le budget de l'Ontario de 2012

TABLEAU 2.4 Changements aux principales hypothèses économiques Comparaison entre le budget de 2012 et l'exposé économique d'automne (EEA) de 2012

(augmentation en pourcentage)

	2012p		2013p		2014p	
	Budget 2012	EEA 2012	Budget 2012	EEA 2012	Budget 2012	EEA 2012
Produit intérieur brut réel	1,7	2,0	2,2	1,9	2,4	2,3
Produit intérieur brut nominal	3,4	3,2	4,1	3,7	4,2	4,1
Ventes au détail	3,0	2,2	3,7	3,7	3,9	3,9
Mises en chantier de logements (en milliers)	64,0	77,0	63,0	65,0	69,0	68,0
Revenu des particuliers	2,9	2,7	3,7	3,8	4,2	4,1
Revenu du travail	3,2	2,5	4,2	3,9	4,3	4,3
Bénéfices des sociétés	4,0	2,8	4,6	2,1	4,9	3,0
Emploi	0,9	0,8	1,3	1,2	1,5	1,5
Création d'emplois (en milliers)	59	51	89	84	103	106
Facteurs externes importants						
Produit intérieur brut réel américain	2,3	2,1	2,6	2,0	3,0	2,8
Pétrole brut WTI (en $US le baril)	100,2	96,0	103,8	96,5	106,5	100,5
Dollar canadien (en cents américains)	98.0	100,0	101,0	101,0	102,5	101,5
Taux des bons du Trésor de trois mois[1] (en pourcentage)	0,9	1,0	1,4	1,1	2,4	1,7
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement[1] (en pourcentage)	2,2	1,9	2,8	2,2	3,8	2,7

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

[1] Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, CME Group, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2012), enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2012) et ministère des Finances de l'Ontario.

Prévisions du secteur privé

Le ministère des Finances consulte des économistes du secteur privé et suit leurs prévisions afin de former les hypothèses de planification du gouvernement. De plus, dans le cadre du processus d'élaboration du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2012*, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé pour discuter de leur point de vue. Tous les économistes du secteur privé envisagent une croissance continue pour l'économie ontarienne au cours de la période de prévision. En moyenne, ils prévoient une croissance de 2,0 % en 2012, de 2,0 % en 2013, de 2,4 % en 2014 et de 2,5 % en 2015.

TABLEAU 2.5 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2012	2013	2014	2015
BMO Marchés des capitaux (octobre)	2,0	1,8	–	–
Central 1 Credit Union (octobre)	2,1	1,9	2,2	2,6
Centre for Spatial Economics (juin)	2,1	2,3	1,8	2,1
Marchés mondiaux CIBC (octobre)	2,1	1,8	2,2	2,3
Conference Board du Canada (juillet)	2,1	2,3	2,9	2,5
Groupe Desjardins (septembre)	2,1	2,0	2,5	2,5
IHS Global Insight (juillet)	1,8	1,9	2,2	2,4
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (octobre)	2,0	1,9	–	–
Banque Nationale (juin)	1,8	1,7	–	–
RBC Groupe financier (septembre)	2,2	2,3	–	–
Groupe Banque Scotia (septembre)	1,8	1,7	–	–
Groupe financier Banque TD (septembre)	1,9	1,8	2,4	–
Université de Toronto (juillet)	2,1	2,1	2,9	3,0
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	**2,0**	**2,0**	**2,4**	**2,5**
Hypothèse de planification de l'Ontario	**2,0**	**1,9**	**2,3**	**2,4**

Sources : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2012) et ministère des Finances de l'Ontario

Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Le tableau suivant fournit des précisions sur les perspectives économiques du ministère des Finances pour les années 2012 à 2015.

TABLEAU 2.6 Économie de l'Ontario, de 2010 à 2015
(variation en pourcentage)

	Chiffres réels		Projection			
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit intérieur brut réel	**3,0**	**2,1**	**2,0**	**1,9**	**2,3**	**2,4**
Consommation personnelle	3,6	2,3	1,2	1,9	2,4	2,4
Construction résidentielle	8,3	5,2	5,0	(1,6)	(1,1)	(0,5)
Construction non résidentielle	(1,6)	5,6	6,3	3,8	3,3	1,9
Machines et matériel	15,2	18,7	3,1	4,9	6,1	4,4
Exportations	7,5	1,7	5,4	3,9	4,2	4,1
Importations	13,3	2,4	3,2	2,6	3,2	3,0
Produit intérieur brut nominal	**5,3**	**4,3**	**3,2**	**3,7**	**4,1**	**4,2**
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	5,4	3,6	2,2	3,7	3,9	4,2
Mises en chantier de logements (en milliers)	60,4	67,8	77,0	65,0	68,0	70,0
Revenu des particuliers	4,2	3,1	2,7	3,8	4,1	4,2
Revenu du travail	3,9	3,4	2,5	3,9	4,3	4,3
Bénéfices des sociétés	19,1	14,0	2,8	2,1	3,0	3,1
Indice des prix à la consommation	2,5	3,1	1,6	2,0	2,0	2,0
Emploi	1,7	1,8	0,8	1,2	1,5	1,5
Création d'emplois (en milliers)	108	121	51	84	106	106
Taux de chômage (en pourcentage)	8,7	7,8	7,8	7,6	7,1	6,8
Facteurs externes importants						
Produit intérieur brut réel américain	2,4	1,8	2,1	2,0	2,8	3,1
Pétrole brut WTI (en $US le baril)	79,4	95,1	96,0	96,5	100,5	104,0
Dollar canadien (en cents américains)	97,1	101,1	100,0	101,0	101,5	101,5
Taux des bons du Trésor de trois mois[1]	0,6	0,9	1,0	1,1	1,7	2,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement[1]	3,2	2,8	1,9	2,2	2,7	3,3

[1] Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2012), CME Group, enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (octobre 2012) et ministère des Finances de l'Ontario.

Chapitre III

Perspectives financières

Points saillants

- ☑ Selon les *Comptes publics de l'Ontario de 2011-2012*, le déficit s'établissait, comme prévu, à 13,0 milliards de dollars en 2011-2012, soit 3,3 milliards de dollars de moins que les prévisions du plan budgétaire de 2011 et 47 % de moins que le déficit de 24,7 milliards de dollars prévu pour 2009-2010 à l'automne 2009.
- ☑ Selon les perspectives, le déficit de 2012-2013 devrait se chiffrer à 14,4 milliards de dollars, soit 0,4 milliard de dollars de moins que ce qui avait été prévu dans le plan budgétaire de 2012.
- ☑ La province est toujours en voie d'atteindre les cibles établies dans le budget de 2012 pour la réduction du déficit en 2013-2014 et en 2014-2015.
- ☑ Le total des charges n'a pas changé depuis la publication du budget de 2012.

Section A : Aperçu

Le budget de 2012 décrivait la prochaine étape du plan gouvernemental visant à éliminer le déficit en réorientant la gestion des dépenses. Dans les *Comptes publics de l'Ontario de 2011-2012*, le gouvernement annonçait que le déficit de 2011-2012 s'établissait à 13,0 milliards de dollars. Il s'agit de la troisième année de suite où la province a amélioré ses prévisions financières. Ce chiffre est aussi de 47 % inférieur au déficit de 24,7 milliards de dollars pour 2009-2010 qui avait été prévu à l'automne 2009, au creux de la récession mondiale.

On prévoit actuellement que le déficit de 2012-2013 sera de 14,4 milliards de dollars, soit une amélioration de 0,4 milliard de dollars par rapport aux prévisions budgétaires de 2012. Le plan visant à éliminer le déficit est sur la bonne voie et donne des résultats.

Alors que l'économie de l'Ontario affiche une modeste croissance, la province doit surmonter les défis liés à l'incertitude de l'économie mondiale. La conjoncture économique en Europe s'est dégradée, la croissance des économies émergentes a ralenti et l'économie américaine demeure fragile.

Dorénavant et en dépit de l'incertitude qui persiste au sein de l'économie mondiale, le gouvernement est plus déterminé que jamais à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour s'engager dans la voie menant à l'élimination du déficit. À cette fin, le déficit projeté pour 2012-2013 s'est amélioré par rapport aux prévisions du budget de 2012 et, pour 2013-2014 et 2014-2015, la province est toujours en voie d'atteindre les cibles prévues dans le budget de 2012.

Le présent chapitre décrit les perspectives financières de l'Ontario pour 2012-2013 et les prévisions à moyen terme pour 2013-2014 et 2014-2015.

GRAPHIQUE 3.1 Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

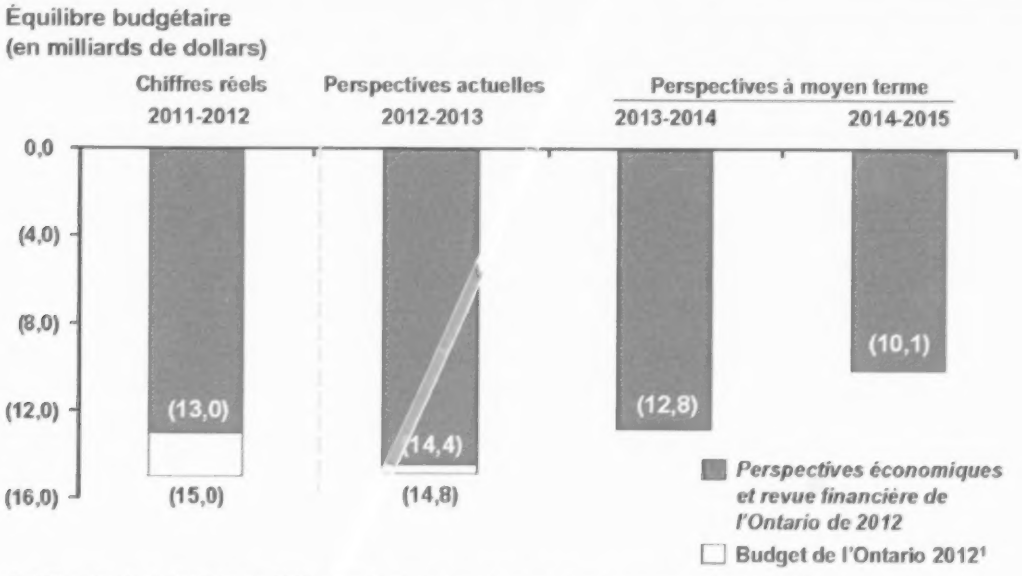

[1] Chiffres du plan budgétaire de 2012 tels qu'indiqués dans la mise à jour financière du 25 avril 2012.

Section B : Rendement financier de 2012-2013

À l'automne 2009, au creux de la récession économique mondiale, l'Ontario faisait face à un déficit de 24,7 milliards de dollars. Le gouvernement a établi un plan visant, notamment, à réduire graduellement le déficit pour l'éliminer d'ici 2017-2018. Trois ans plus tard, la province demeure en voie d'atteindre les objectifs de ce plan.

Dans le budget de 2012, le gouvernement proposait de vigoureuses mesures pour viser l'équilibre. Tel qu'indiqué dans la mise à jour financière du 25 avril 2012, le gouvernement est toujours déterminé à gérer la croissance des charges et à éliminer le déficit d'ici 2017-2018.

On prévoit actuellement que le déficit de 2012-2013 sera de 14,4 milliards de dollars, soit 0,4 milliard de dollars de moins que le montant prévu dans le budget de 2012.

S'établissant à 113 019 millions de dollars, les revenus projetés pour l'exercice 2012-2013 représentent une hausse de 445 millions de dollars par rapport aux perspectives établies dans le budget de 2012. Cette différence est surtout attribuable à une assiette fiscale estimée plus importante pour 2011-2012.

Les charges de programmes et les charges totales sont conformes aux projections du budget de 2012, témoignant de l'engagement du gouvernement à gérer la croissance des charges.

Le plan budgétaire de 2012 incluait, par souci de prudence, une réserve de 1,0 milliard de dollars pour l'exercice 2012-2013 visant à protéger le plan financier contre les répercussions éventuelles de facteurs extérieurs susceptibles de nuire au rendement financier de la province. Comme les perspectives de revenus sont actuellement supérieures à ce qu'avait prévu le budget de 2012 et que les dépenses provinciales demeurent inchangées, le plan financier continue à maintenir cette réserve. Si, d'ici la fin de l'exercice, il n'est pas nécessaire de puiser dans la réserve, le déficit sera encore réduit de 1,0 milliard de dollars.

TABLEAU 3.1 Résultats financiers en cours d'exercice 2012-2013
(en millions de dollars)

	Plan budgétaire[1]	Perspectives actuelles	Variations en cours d'exercice
Revenus	**112 573**	**113 019**	**445**
Charges			
Programmes	115 774	115 788	14
Intérêt sur la dette	10 619	10 601	(18)
Total des charges	**126 393**	**126 389**	**(4)**
Réserve	1 000	1 000	–
Excédent/(Déficit)	**(14 820)**	**(14 371)**	**449**

[1]Chiffres du plan budgétaire de 2012 tels qu'indiqués dans la mise à jour financière du 25 avril 2012.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Variations des revenus en 2012-2013 depuis la publication du budget de 2012

S'établissant à 113 019 millions de dollars, les revenus projetés pour l'exercice 2012-2013 représentent une hausse de 445 millions de dollars par rapport aux perspectives présentées dans le budget de 2012. Cette différence est surtout attribuable à une assiette fiscale estimée plus importante pour 2011-2012.

TABLEAU 3.2 Sommaire des variations de revenus depuis la publication du budget[1]
(en millions de dollars)

		2012-2013
Revenus fiscaux		
Impôt des sociétés	300	
Impôt sur le revenu des particuliers	280	
Droits de cession immobilière	25	
Contribution-santé de l'Ontario	25	
Taxe de vente	(200)	
Total des revenus fiscaux		**430**
Gouvernement du Canada		**15**
Total des variations de revenus depuis la publication du budget		**445**

[1]Chiffres du plan budgétaire de 2012 tels qu'indiqués dans la mise à jour financière du 25 avril 2012.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Détails des variations de revenus en cours d'exercice 2012-2013

Les principales variations de revenus par rapport aux prévisions du budget de 2012 comprennent les suivantes :

- Les revenus tirés de **l'impôt des sociétés** (IS) ont augmenté de 300 millions de dollars en raison des résultats plus robustes affichés en 2011 et découlant du traitement des déclarations de revenus depuis la publication du budget de 2012.
- On prévoit que les revenus provenant de **l'impôt sur le revenu des particuliers** (IRP) afficheront une hausse de 280 millions de dollars, soit de 1,1 %, en raison de résultats plus robustes enregistrés en 2011 et découlant du traitement des déclarations de revenus depuis la publication du budget de 2012.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** devraient augmenter de 25 millions de dollars, en raison de la hausse des rentrées de fonds plus importantes que prévu à ce jour.

- On prévoit que les revenus provenant de **la Contribution-santé de l'Ontario** afficheront une hausse de 25 millions de dollars, soit de 0,8 %, en raison de résultats plus robustes en 2011 découlant du traitement des déclarations de revenus depuis la publication du budget de 2012.
- Les revenus tirés de **la taxe de vente** accusent une baisse de 200 millions de dollars en raison, d'une part, du coût plus élevé des mesures de transition relatives au logement accordées en vertu de la taxe de vente harmonisée (TVH) de l'Ontario et, d'autre part, des estimations fédérales plus faibles des crédits auxquels l'Ontario a droit en 2012 en vertu de la TVH.
- Les transferts du **gouvernement du Canada** affichent une hausse de 15 millions de dollars attribuable en grande partie au financement fédéral visant à subventionner la prolongation de l'entente relative à l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés.

Variations des charges en 2012-2013 depuis la publication du budget de 2012

Les efforts soutenus que le gouvernement déploie pour gérer la croissance des charges constituent l'une des composantes clés de son plan visant à éliminer le déficit. Par suite de cet engagement, le total des charges affiche une baisse de 3,7 millions de dollars par rapport au plan budgétaire de 2012.

TABLEAU 3.3 Sommaire des variations de charges depuis la publication du budget[1]
(en millions de dollars)

	2012-2013
Variations des charges de programmes	
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt	72,0
Programme ontarien de secours aux sinistrés	16,0
Fonds de prévoyance	(88,0)
Prolongation de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, compensée par le nouveau financement fédéral	15,3
Autres charges de programmes	(1,0)
Total des variations des charges de programmes	**14,3**
Intérêt sur la dette	(18,0)
Total des variations de charges depuis la publication du budget	**(3,7)**

[1]Chiffres du plan budgétaire de 2012 tels qu'indiqués dans la mise à jour financière du 25 avril 2012.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Détails des variations de charges en cours d'exercice 2012-2013

Les principales variations de charges en 2012-2013 par rapport aux prévisions du budget de 2012 comprennent les suivantes :

- Une augmentation de 72,0 millions de dollars pour **les mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt**, de manière à fournir des ressources supplémentaires pendant la saison des incendies de 2012.
- Une augmentation de 16,0 millions de dollars au titre du **Programme ontarien de secours aux sinistrés** pour l'aide accordée à la ville de Thunder Bay, au canton de Conmee et à la municipalité d'Oliver Paipoonge, à la suite des inondations de la fin du mois de mai.
- Une baisse de 88,0 millions de dollars au titre des **fonds de prévoyance** pour compenser la hausse des charges résultant de l'aide aux sinistrés accordée à la ville de Thunder Bay, au canton de Conmee et à la municipalité d'Oliver Paipoonge, et des mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt.
- Une augmentation de 15,3 millions de dollars par suite d'un transfert de fonds fédéraux qui avaient été versés au ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour prolonger **l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés**.
- Une baisse de 1,0 million de dollars au titre des **autres charges de programmes** surtout attribuable à l'établissement de la Société de gestion forestière Nawiinginokiima, un nouvel organisme gouvernemental qui a pour mission de gérer la forêt et de superviser la vente du bois d'oeuvre dans une région située le long du littoral nord-est du lac Supérieur.

Les charges liées à **l'intérêt sur la dette** sont inférieures de 18,0 millions de dollars aux prévisions du budget de 2012 et ce, en raison surtout de l'amélioration des prévisions du déficit pour 2012-2013 et de taux d'intérêt moins élevés que prévu.

Section C : Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

Perspectives de revenus à moyen terme

Les perspectives de revenus à moyen terme reposent sur les données sur les revenus et les projections actuelles relatives à la croissance économique de la province comme cela est décrit au chapitre II, *Perspectives économiques*. Les perspectives actuelles sont prudentes étant donné l'incertitude économique.

TABLEAU 3.4 **Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme**
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Revenus				
Revenus fiscaux	75,6	79,6	81,6	85,3
Gouvernement du Canada	21,3	21,8	23,0	23,5
Revenus tirés des entreprises publiques	4,4	4,1	4,4	5,3
Autres revenus non fiscaux	8,5	7,6	7,6	7,5
Total des revenus	**109,8**	**113,0**	**116,6**	**121,6**

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les **revenus fiscaux** devraient augmenter d'un taux annuel moyen de 4,1 % alors que le taux moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal devrait être de 3,7 %. Les perspectives de revenus fiscaux sont prudentes étant donné l'incertitude économique dont il est question au chapitre II, et des renseignements clés sur les revenus que nous n'avons pas encore reçus pourraient avoir une grande incidence sur celles-ci. Il s'agit notamment des données finales provenant des déclarations de revenus des particuliers et des entreprises pour 2011, ainsi que des estimations des montants de taxe de vente harmonisée (TVH) auxquels le gouvernement fédéral a droit, montants qui devraient être fournis en décembre 2012, et des renseignements continus sur les cotisations de la TVH.

Les transferts du **gouvernement du Canada** devraient augmenter d'un taux moyen de 3,3 % par année à moyen terme. La hausse affichée au cours de la période de prévision est en grande partie due aux augmentations projetées des principaux transferts du gouvernement du Canada.

Les prévisions relatives aux **entreprises publiques** se fondent sur les données que fournit chacune de ces entreprises. La diminution enregistrée en 2012-2013 témoigne d'une diminution enregistrée du revenu net de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et des revenus nets combinés d'Ontario Power Generation Inc. et de Hydro One Inc. L'augmentation projetée à moyen terme est principalement attribuable aux hausses de revenus nets de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et d'OLG découlant des gains d'efficience prévus et des mesures supplémentaires proposées dans le budget de 2012.

Les prévisions des **autres revenus non fiscaux** reposent sur les données fournies par les ministères et les organismes provinciaux. La baisse affichée en 2012-2013 découle en grande partie d'un gain ponctuel en 2011-2012, notamment en raison du remboursement du prêt consenti à Chrysler par le gouvernement de l'Ontario et du recouvrement des dépenses d'années antérieures plus élevé que la normale auprès des ministères.

Variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2012

TABLEAU 3.5 Sommaire des variations de revenus à moyen terme depuis la publication du budget
(en milliards de dollars)

Source des variations	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Assiette fiscale de 2011 plus importante	0,4	0,3	0,4
Ralentissement de la croissance économique	0,0	(0,3)	(0,4)
Total des variations de revenus	**0,4**	**0,0**	**0,0**

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le traitement, en 2012, des déclarations de revenus des particuliers et des entreprises pour 2011 et l'établissement des montants définitifs d'autres revenus fiscaux pour 2011-2012 contribuent à l'augmentation de l'assiette fiscale et des revenus fiscaux prévus pour 2012-2013 et à moyen terme.

En 2013-2014 et 2014-2015, le **ralentissement de la croissance économique** fera baisser les revenus fiscaux, neutralisant la hausse des revenus attribuable à l'assiette fiscale plus importante en 2011.

Perspectives des charges à moyen terme

Le total des charges devrait augmenter pour s'établir à 130,3 milliards de dollars d'ici 2014-2015; ce montant est inchangé par rapport aux prévisions du budget de 2012.

Les charges de programmes à moyen terme sont également conformes à ce qui avait été prévu dans le budget de 2012. Ces projections traduisent l'engagement du gouvernement de maîtriser la croissance des charges de programmes tout en protégeant les progrès réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

L'intérêt sur la dette prévu à moyen terme demeure inchangé par rapport aux prévisions du plan budgétaire de 2012.

Perspectives financières à moyen terme

Même en période d'incertitude économique mondiale, les perspectives financières de l'Ontario demeurent sur la bonne voie, les déficits diminuant continuellement pour passer de 14,4 milliards de dollars en 2012-2013 à 12,8 milliards de dollars en 2013-2014 et à 10,1 milliards de dollars en 2014-2015.

TABLEAU 3.6 Plan financier et perspectives à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Revenus	**109,8**	**113,0**	**116,6**	**121,6**
Charges				
Programmes	112,7	115,8	117,0	117,9
Intérêt sur la dette[1]	10,1	10,6	11,2	12,3
Total des charges	**122,7**	**126,4**	**128,2**	**130,3**
Réserve	–	1,0	1,2	1,5
Excédent/(Déficit)	**(13,0)**	**(14,4)**	**(12,8)**	**(10,1)**

[1] Les charges liées à l'intérêt sur la dette ne comprennent pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 0,2 milliard de dollars en 2011-2012, à 0,2 milliard de dollars en 2012-2013, à 0,4 milliard de dollars en 2013-2014 et à 0,4 milliard de dollars en 2014-2015.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les perspectives financières comprennent toujours une réserve de 1,0 milliard de dollars en 2012-2013, de 1,2 milliard de dollars en 2013-2014 et de 1,5 milliard de dollars en 2014-2015 pour tenir compte de l'incertitude économique mondiale et du caractère incertain des prévisions à long terme des revenus et des charges. S'il n'est pas nécessaire de puiser dans la réserve d'ici la fin du présent exercice, le gouvernement utilisera le montant pour réduire davantage le déficit en 2012-2013.

Conformément au plan budgétaire de 2012, le gouvernement demeure déterminé à gérer la croissance des charges de programmes. En fait, grâce aux mesures financières décrites dans le budget de 2012, pour chaque dollar additionnel consacré aux nouvelles mesures touchant les revenus, le plan prévoit quatre dollars pour les mesures touchant les charges de façon à combler l'écart financier qui se produirait en l'absence de nouvelles mesures visant à limiter l'augmentation des charges provinciales.

Les projections relatives aux charges de programmes et aux charges totales à moyen terme ne changent pas par rapport au plan budgétaire de 2012, confirmant que le plan du gouvernement est sur la bonne voie.

Section D : Relations fédérales-provinciales

Pendant la récente récession mondiale, les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont collaboré pour protéger les familles ontariennes et leurs emplois. Dans la foulée, l'Ontario souhaite travailler davantage avec le gouvernement fédéral au profit des économies de l'Ontario et du Canada.

Occasions de départager les services publics

L'Ontario veut collaborer avec le gouvernement fédéral pour départager les programmes soumis à des politiques communes afin d'éliminer les doubles emplois, d'économiser l'argent des contribuables et d'améliorer la prestation des services aux citoyens.

Formation liée au marché du travail

Le soutien du gouvernement fédéral aux programmes de formation par l'entremise d'un certain nombre d'ententes, comportant chacune ses propres exigences et conditions d'admissibilité, limite la capacité de l'Ontario à profiter d'un modèle de prestation intégré qui soit efficient et efficace. L'Ontario demande au gouvernement fédéral :

- de renouveler l'Entente sur le marché du travail qui prend fin le 31 mars 2014;
- de donner à la province plus de souplesse pour concevoir et fournir ses programmes d'emploi et de formation de manière à mieux répondre aux besoins en évolution des travailleurs, des collectivités et des entreprises.

Immigration

Les nouveaux arrivants qualifiés sont essentiels à l'avenir économique de l'Ontario. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec la province pour renforcer la capacité de l'Ontario à répondre à ses besoins en matière de travailleurs qualifiés, réduire les doubles emplois et accroître l'efficacité des services d'établissement et d'intégration des immigrants.

Le 3 octobre 2012, la Table ronde d'experts en matière d'immigration de l'Ontario a présenté au gouvernement son rapport final, qui contribuera à façonner la première stratégie d'immigration de l'Ontario.

Comme l'indiquait le budget de 2012, le gouvernement de l'Ontario est déterminé à élaborer une stratégie d'immigration qui mettra l'accent sur la façon dont l'immigration peut le mieux soutenir le développement économique de la province et assurer la réussite des immigrants en Ontario.

Services correctionnels

Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario offrent tous deux des services correctionnels, et les détenus qui purgent une peine de moins de deux ans sont incarcérés dans les établissements correctionnels provinciaux. Si la responsabilité des détenus qui purgent une peine de plus de six mois était transférée au gouvernement fédéral, le chevauchement inefficace et coûteux des services serait réduit parce qu'un seul ordre de gouvernement offrirait les services de réadaptation aux contrevenants qui purgent de plus longues peines. En outre, ces détenus auraient accès aux services de réadaptation fédéraux, qui sont importants pour assurer la sécurité des collectivités.

Travailler ensemble pour bâtir l'économie

La croissance économique continue est importante pour chaque Canadienne et Canadien. Dans d'autres provinces, le gouvernement fédéral soutient la croissance des industries pétrolière et gazière et celle du secteur énergétique en investissant dans les développements technologiques comme le captage et le stockage de carbone et par l'entremise de garanties de prêts. L'Ontario est fier du travail que font les Canadiennes et Canadiens des autres provinces et des territoires pour renforcer l'économie nationale, mais il existe également des possibilités en Ontario qui méritent les investissements du gouvernement fédéral.

Soutien à l'énergie propre

L'Ontario est devenu un chef de file en Amérique du Nord pour ce qui est de l'énergie propre en s'engageant à remplacer les centrales au charbon par des sources de production d'électricité plus propres, en créant le Programme de tarifs de rachat garantis et en implantant une variété de programmes de conservation. Dans son rapport *Tendances en matière d'émissions au Canada* d'août 2012, le gouvernement fédéral reconnaît l'importante contribution de l'Ontario à l'atteinte de la cible canadienne de réduction des gaz à effet de serre en vertu de l'Accord de Copenhague. Cependant, il doit en faire davantage pour soutenir l'Ontario dans ses efforts d'établir un système énergétique propre.

L'Ontario demande le soutien fédéral et le cadre réglementaire nécessaire pour créer un réseau de transport de l'électricité est-ouest afin de permettre le transport de l'électricité entre les provinces. Une plus grande intégration régionale des réseaux d'électricité favoriserait la mise en oeuvre de nouveaux projets renouvelables à plus grande échelle, ce qui profiterait à l'économie aussi bien en Ontario qu'ailleurs au Canada.

Assurance-emploi

Depuis plusieurs années, le gouvernement de l'Ontario démontre que le programme fédéral d'assurance-emploi (a.-e.) ne répond pas aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui ni à ceux des chômeurs ontariens. Même si les mesures temporaires que le gouvernement fédéral a prises en matière d'assurance-emploi ont été utiles pendant la récente récession, elles n'ont pas contribué à régler les problèmes à plus long terme liés à l'a.-e. :

- La proportion de chômeurs qui reçoivent des prestations régulières d'a.-e. accuse une baisse marquée en Ontario depuis 1990. En 2011, le taux de couverture de l'Ontario s'établissait à 30,6 %, comparativement à un taux de couverture moyen de 49,2 % dans les neuf autres provinces.
- Les travailleurs et les employeurs ontariens contribuent plus au régime d'a.-e. qu'ils n'en retirent d'avantages. En 2011, ils ont assumé une part évaluée à 40 % des cotisations, pour un montant d'environ 7,3 milliards de dollars, mais n'ont reçu que 33 % des prestations totales, soit environ 6,0 milliards de dollars.

- Comme il faut être admissible à l'a.-e. pour avoir droit aux nombreux services de formation financés par l'assurance-emploi, beaucoup de chômeurs ontariens n'ont pas accès à la formation en raison de la faible couverture de l'a.-e.

Le gouvernement fédéral doit accroître l'équité et la transparence du système d'a.-e.

Soutien à l'agriculture

L'agriculture est un secteur à responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. Aux termes du cadre stratégique multilatéral Cultivons l'avenir 2, qui vient d'être renouvelé, le gouvernement de l'Ontario reçoit de l'aide du gouvernement fédéral pour 60 % des coûts des programmes admissibles. Cependant, le Programme ontarien de gestion des risques (PGR) n'est pas visé par le cadre et le gouvernement fédéral ne contribue pas à ses coûts. Malgré les demandes répétées faites au gouvernement fédéral pour qu'il assume sa part de 60 % des coûts du PGR, celui-ci refuse d'y contribuer.

Les programmes de soutien du revenu agricole fondés sur la demande sont une source de risque financier pour la province en raison de la nature imprévisible de leurs paiements. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario collabore avec les agriculteurs afin de modifier la structure de ces programmes, y compris le PGR, en établissant un plafond visant à limiter l'exposition financière et à mobiliser les fonds fédéraux.

Infrastructure

Le gouvernement fédéral a maintenant terminé ses consultations publiques sur l'élaboration d'un plan d'infrastructure publique à long terme qui perdurera après l'expiration du plan Chantiers Canada en 2014. Le gouvernement de l'Ontario a participé à ces consultations et a fait une présentation énonçant ses principes et ses recommandations pour le plan fédéral.

Cette année seulement, la province investira près de 13 milliards de dollars dans l'infrastructure ontarienne. Cette somme représente, en gros, deux fois le montant que le gouvernement fédéral consacrera à l'infrastructure dans tout le Canada. La province encourage le gouvernement fédéral à investir davantage dans l'infrastructure ontarienne. L'expérience passée a démontré que les investissements fédéraux doivent être suffisamment souples pour soutenir les projets qui appuient les plus grandes priorités de l'Ontario.

Ces projets aideront à réduire les obstacles à la croissance économique (tels que la congestion routière et le temps de navettage), et renforceront la compétitivité et la productivité de manière à maximiser le rendement des investissements des gouvernements provincial et fédéral.

Travailler ensemble à bâtir une base économique solide

Arrangements financiers

Les arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires fournissent un soutien important aux services publics comme la santé, l'éducation postsecondaire et les services sociaux offerts à la population canadienne.

À sa réunion de juillet 2012, le Conseil de la fédération a demandé à un groupe de travail formé de ministres des Finances des provinces et des territoires de présenter des options pour améliorer le système de transferts fédéraux. L'Ontario attend avec impatience le rapport de ce groupe qui servira de point de départ à des pourparlers nationaux sur la façon de créer un système de transferts transparent, équitable et fiable qui aidera tous les gouvernements à fournir des services publics de qualité à l'avenir.

Malheureusement, les arrangements financiers actuels entre les gouvernements fédéral et provinciaux défavorisent l'Ontario. Il se classe au cinquième rang des provinces pour ce qui est de la capacité à générer des revenus en 2012-2013, mais tombe au neuvième rang après que les transferts fédéraux sont pris en compte.

GRAPHIQUE 3.2 En 2012-2013, l'Ontario est au 5e rang pour la capacité financière; les transferts fédéraux le placent au 9e rang

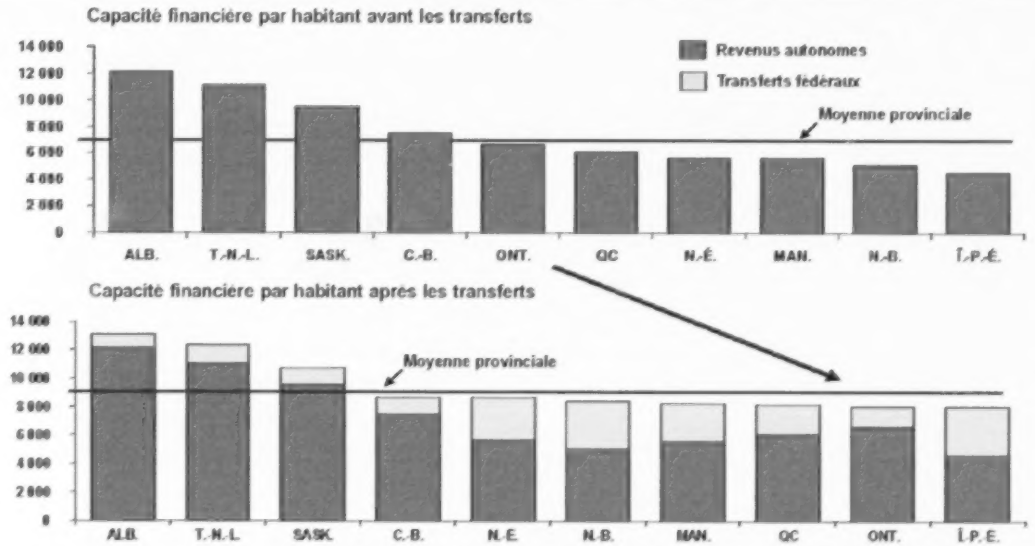

Nota : Calcul de la capacité financière aux fins des droits à la péréquation en 2012-2013. Les données sur les revenus sont une moyenne pondérée des exercices 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011. On a utilisé les données démographiques de 2012-2013 pour déterminer les valeurs par habitant. Les calculs reposent sur l'inclusion complète des revenus tirés des ressources naturelles. Les transferts comprennent les droits de 2012-2013 au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de la péréquation et des accords sur les ressources extracôtières, ainsi que des paiements de protection.
Source : calculs du ministère des Finances de l'Ontario basés sur les données de Finances Canada.

« Bien que la province reçoive des paiements de péréquation, les Ontariennes et Ontariens continuent de contribuer davantage au programme que ce qu'ils en reçoivent. Cette situation met en lumière le problème que posent les arrangements au sein de la fédération. En effet, d'autres provinces bénéficient de façon disproportionnée des transferts fédéraux, et la population de l'Ontario en paie le coût. Par exemple, l'Ontario se classe au 5e rang parmi les provinces pour ce qui est de la capacité de générer des revenus, mais est en avant-dernière position quand on tient compte des transferts fédéraux, devant l'Île-du-Prince-Édouard. »

Commission de la réforme des services publics de l'Ontario, *Des services publics pour la population ontarienne : Cap sur la viabilité et l'excellence*, 2012.

L'Ontario apporte une contribution nette au programme de péréquation. En 2012-2013, les Ontariennes et Ontariens verseront quelque 6 milliards de dollars au programme de péréquation tandis que l'Ontario recevra environ 3,3 milliards de dollars en retour. La contribution nette des Ontariennes et des Ontariens, soit 2,7 milliards de dollars qui pourraient soutenir des services publics essentiels ici en Ontario, est redistribuée dans d'autres régions du Canada pour y subventionner des programmes et des services dont la population ontarienne ne profite peut-être même pas elle-même.

GRAPHIQUE 3.3 Contribution nette à la péréquation en 2012-2013

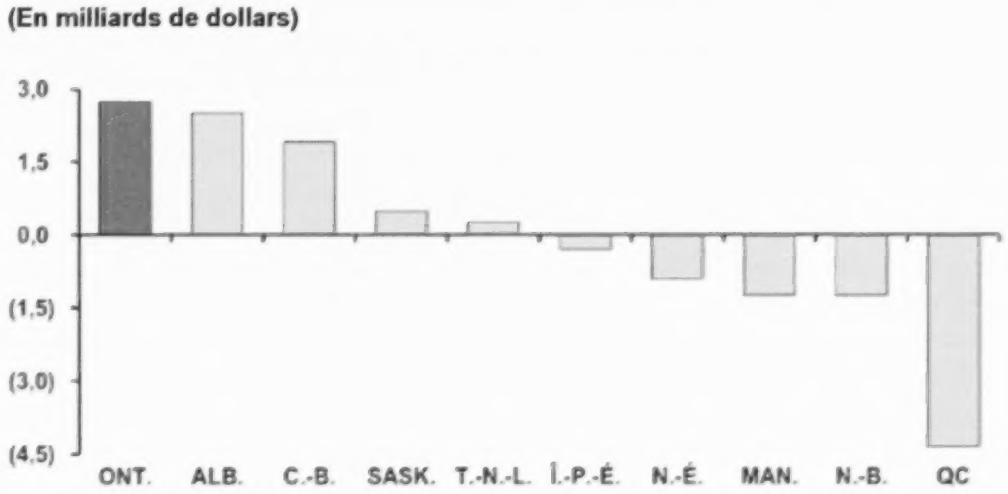

La contribution nette représente la différence entre les paiements de péréquation reçus et l'apport des contribuables aux revenus fédéraux.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

L'Ontario croit que les principes du programme de péréquation sont valables, mais il ne soutiendra pas un système de transferts qui met en péril les services publics de la province et fournit des niveaux inéquitables de soutien à différentes régions du Canada. Il faut moderniser les arrangements financiers pris entre le gouvernement fédéral et les provinces de manière à tenir compte de la situation économique actuelle et à soutenir les services publics cruciaux.

Soutien suffisant et durable du gouvernement fédéral

L'Ontario va de l'avant et transforme la façon de fournir les services publics, et il demande au gouvernement fédéral de soutenir ses efforts. Le gouvernement fédéral ne devrait pas miner le plan de l'Ontario visant à éliminer le déficit et à protéger les services de santé et l'éducation.

Certaines mesures fédérales, comme celles qui sont comprises dans la *Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, feront augmenter les coûts pour la province et limiteront la capacité de l'Ontario à fournir les services publics sur lesquels comptent ses résidents. L'Ontario demande au gouvernement fédéral de verser du financement supplémentaire pour que soient entièrement pris en charge les coûts provinciaux qui pourraient découler des modifications apportées aux politiques fédérales, notamment au système de justice pénale.

En outre, lorsque le gouvernement fédéral fournit du soutien d'une durée limitée à l'égard de programmes provinciaux, les provinces peuvent avoir à composer avec d'importantes pressions financières et les citoyens qui dépendent des services clés risquent d'être pénalisés quand le financement prend fin. Deux exemples récents illustrent ce genre de financement : le Fonds de recrutement de policiers, qui prendra fin le 31 mars 2013, et l'aide pour la réduction des temps d'attente en santé, qui prendra fin le 31 mars 2014.

La province ne peut pas prendre la relève chaque fois que le gouvernement fédéral décide de mettre fin au financement. Elle demande donc au gouvernement fédéral de veiller à fournir un soutien suffisant et durable pour la prestation des services provinciaux essentiels sur lesquels comptent les Ontariennes et Ontariens.

Système fédéral de Sécurité de la vieillesse

Dans son budget de 2012, le gouvernement fédéral a augmenté de deux ans l'âge d'admissibilité à tous les programmes de prestations du système fédéral de Sécurité de la vieillesse. Ce changement aura d'importantes retombées sur les coûts des programmes sociaux de l'Ontario, notamment l'aide sociale, à compter de 2023. Le gouvernement fédéral a indiqué qu'il compensera les provinces et les territoires pour les coûts supplémentaires nets engagés à la suite de ce changement. L'Ontario espère que le gouvernement fédéral respectera son engagement lorsque le moment sera venu.

Renforcer le système de revenu de retraite du Canada

L'Ontario est déterminé à améliorer le système de revenu de retraite, ce qui ne peut se faire sans que le gouvernement fédéral ne soit un véritable partenaire dans ce processus. L'Ontario préférerait une stratégie à deux volets : une bonification modeste et entièrement capitalisée du Régime de pensions du Canada (RPC), doublée de mesures novatrices visant à élargir la couverture des régimes de retraite et à favoriser les options d'épargne moins coûteuses.

Régime de pensions du Canada

L'Ontario continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour assurer une bonification modeste, graduelle et entièrement capitalisée du RPC en vue d'assurer des revenus adéquats et prévisibles aux futurs retraités. Ce changement est au coeur d'une stratégie visant à renforcer le système national de revenu de retraite.

Régimes de pension agréés collectifs

Les régimes de pension agréés collectifs (RPAC) ont pour but de faciliter l'épargne en prévision de la retraite en fournissant aux salariés et aux travailleurs autonomes un nouveau type de véhicule d'épargne à faible coût, qui est simple, géré par des professionnels et transférable.

Le 28 juin 2012, le gouvernement fédéral a adopté la *Loi sur les régimes de pension agréés collectifs*, qui représente la première étape du processus d'établissement du cadre législatif qui régira les RPAC et s'appliquera aux industries et aux employeurs sous réglementation fédérale dans les territoires. L'Ontario a un certain nombre de réserves concernant le modèle fédéral tel qu'il est proposé actuellement.

Des mesures législatives provinciales sont nécessaires pour mettre en oeuvre les RPAC en Ontario et dans les autres provinces. L'Ontario continuera de collaborer avec les autres provinces et le gouvernement fédéral pour élaborer ce modèle. Cependant, l'Ontario croit que la mise en oeuvre de mesures novatrices en matière de régimes de retraite devrait être liée à la bonification du RPC dans le cadre d'une approche globale.

Section E : Détails des finances de l'Ontario

Les pages suivantes renferment des renseignements sur les perspectives financières actuelles de la province, les données financières historiques et les indicateurs financiers clés.

TABLEAU 3.7 Plan financier et perspectives à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Revenus	**109,8**	**113,0**	**116,6**	**121,6**
Charges				
Programmes	112,7	115,8	117,0	117,9
Intérêt sur la dette[1]	10,1	10,6	11,2	12,3
Total des charges	**122,7**	**126,4**	**128,2**	**130,3**
Réserve	–	1,0	1,2	1,5
Excédent/(Déficit)	**(13,0)**	**(14,4)**	**(12,8)**	**(10,1)**
Dette nette	235,6	257,6	277,6	293,3
Déficit accumulé	158,4	172,8	185,6	195,7

[1] Les charges liées à l'intérêt sur la dette ne comprennent pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 0,2 milliard de dollars en 2011-2012, à 0,2 milliard de dollars en 2012-2013, à 0,4 milliard de dollars en 2013-2014 et à 0,4 milliard de dollars en 2014-2015.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 3.8 Revenus
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	Chiffres réels 2011-2012	Perspectives actuelles 2012-2013
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	23 421	23 711	24 548	26 365
Taxe de vente[1]	17 059	18 813	20 159	20 935
Impôts des sociétés	6 227	9 067	9 944	11 098
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires[2]	5 506	5 659	5 765	5 631
Impôt-santé des employeurs	4 545	4 733	5 092	5 149
Contribution-santé de l'Ontario	2 763	2 934	2 916	3 123
Taxe sur l'essence	2 336	2 358	2 380	2 371
Droits de cession immobilière	1 015	1 247	1 432	1 399
Taxe sur le tabac	1 083	1 160	1 150	1 185
Taxe sur les carburants	658	702	710	724
Taxe sur la bière et le vin	–	397	561	557
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	516	321	367	555
Autres impôts et taxes	322	562	574	460
	65 451	**71 664**	**75 598**	**79 553**
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	9 791	10 184	10 705	11 378
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	4 204	4 330	4 469	4 596
Péréquation	347	972	2 200	3 261
Programmes d'infrastructure	990	1 712	362	204
Programmes du marché du travail	1 253	1 201	904	912
Logement social	498	493	489	476
Fonds pour la réduction des temps d'attente	97	97	97	97
Autres paiements fédéraux	1 440	4 052	2 079	867
	18 620	**23 041**	**21 305**	**21 791**
Entreprises publiques				
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	1 924	1 966	1 882	1 737
Régie des alcools de l'Ontario	1 440	1 562	1 659	1 673
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Inc.	854	1 048	872	655
Autres – Entreprises publiques	(23)	–	–	–
	4 195	**4 566**	**4 413**	**4 065**
Autres revenus non fiscaux				
Remboursements	1 429	1 036	831	990
Droits – Permis de conduire et immatric. des véhicules	1 057	1 080	1 075	1 163
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	907	944	952	946
Recouvrements – Contrats d'approv. en électricité	1 409	1 288	1 372	1 262
Ventes et locations	647	1 015	1 193	1 068
Autres droits et redevances	717	715	776	820
Réduction nette du passif – Conventions d'achat d'électr.	348	339	317	263
Redevances	228	145	200	203
Divers autres revenus non fiscaux[3]	1 305	1 342	1 741	894
	8 047	**7 904**	**8 457**	**7 609**
Total des revenus	**96 313**	**107 175**	**109 773**	**113 019**

[1] En 2010-2011, la taxe de vente comprend la taxe de vente au détail (TVD) et la taxe de vente harmonisée (TVH). La TVD a été remplacée par une taxe sur la valeur ajoutée et combinée avec la taxe sur les produits et services fédérale pour créer une TVH administrée par le gouvernement fédéral. Les revenus provenant de la taxe de vente comprennent le crédit de taxe de vente de l'Ontario et le volet énergie du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers.

[2] Les revenus tirés des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires ne comprennent pas le volet impôts fonciers du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers, ni la Subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier.

[3] Les divers autres revenus non fiscaux en 2011-2012 sont supérieurs aux chiffres d'autres exercices en raison de revenus ponctuels, dont le remboursement par Chrysler d'un prêt que l'Ontario lui avait accordé et des recouvrements plus élevés que normalement des dépenses de ministères de l'exercice précédent.

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 3.9 Total des charges
(en millions de dollars)

Charges des ministères	2009-2010	2010-2011	Chiffres réels 2011-2012	Perspect. actuelles 2012-2013
Affaires autochtones[1]	67	65	68	68,9
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales[1]	1 265	888	1 029	1 161,5
Procureur général[2]	1 606	1 589	1 699	1 730,6
Commission de régie interne[3]	187	194	271	197,4
Services à l'enfance et à la jeunesse	3 590	3 883	3 949	4 087,4
Affaires civiques et Immigration[1]	101	106	111	119,9
Services sociaux et communautaires	8 411	8 933	9 361	9 791,1
Sécurité communautaire et Services correctionnels[2]	2 137	2 218	2 174	2 313,4
Services aux consommateurs	17	18	19	20,4
Développement économique et Innovation[1]	796	867	961	954,6
Éducation[1]	21 184	21 857	22 925	23 890,9
Énergie[1]	469	724	498	362,1
Environnement[1]	375	520	537	484,8
Bureaux du corps exécutif	34	32	31	31,4
Finances[1]	1 492	1 115	1 022	1 102,1
Office des affaires francophones	5	5	5	5,1
Services gouvernementaux[1]	929	973	1 051	1 005,1
Santé et Soins de longue durée	43 054	44 414	46 476	48 329,5
Infrastructure[1,2]	133	305	331	240,7
Travail[1]	179	187	185	191,5
Affaires municipales et Logement[1]	874	885	828	819,4
Richesses naturelles[1]	685	705	699	686,6
Développement du Nord et Mines	534	706	729	771,1
Tourisme, Culture et Sport[1]	950	1 086	1 181	1 108,0
Formation, Collèges et Universités[1]	6 634	6 711	7 128	7 521,5
Transports[1]	2 092	2 263	2 339	2 587,7
Intérêt sur la dette[4]	8 719	9 480	10 082	10 601,0
Autres charges[1]	9 056	10 457	7 053	6 970,5
Économies de fin d'exercice[5]	–	–	–	(765,0)
Total des charges	**115 575**	**121 186**	**122 742**	**126 389,1**

[1] Le détail des autres charges des ministères se trouve au tableau 3.10, Autres charges.

[2] Tient compte du redressement des dépenses liées au portefeuille immobilier du gouvernement.

[3] Les chiffres réels de 2011-2012 comprennent les charges liées à l'élection générale de 2011.

[4] L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 234 millions de dollars en 2011-2012 et à 248 millions de dollars en 2012-2013.

[5] Comme par les années passées, les économies de fin d'exercice témoignent de la sous-utilisation prévue des fonds traditionnellement constatée en fin d'exercice et attribuable à différents facteurs comme les économies réalisées dans les programmes ou encore des modifications aux plans de démarrage ou de mise en œuvre de projets.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 3.10 Autres charges
(en millions de dollars)

Charges des ministères	2009-2010	2010-2011	Chiffres réels 2011-2012	Perspect. actuelles 2012-2013
Affaires autochtones				
Investissements ponctuels – Règlements	–	6	28	–
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales				
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	618	1 496	247	–
Aide provisoire	27	9	–	–
Affaires civiques et Immigration				
Investissements de durée limitée pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains	3	16	59	319,6
Développement économique et Innovation				
Investissements ponctuels	5	–	–	–
Éducation				
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario[1]	255	522	523	850,0
Énergie				
Prestation ontarienne pour l'énergie propre	–	300	1 033	1 070,0
Environnement				
Investissements ponctuels	37	–	–	–
Finances				
Soutien de transition au titre de la taxe de vente harmonisée	–	3 039	1 440	–
Aide ponctuelle au secteur de l'automobile[2]	3 022	–	–	–
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	781	684	598	592,2
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	–	312,0
Fonds de garantie des prestations de retraite	500	–	–	–
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	1 409	1 288	1 375	1 262,0
Fonds de transition	–	–	–	500,0
Services gouvernementaux				
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	949	1 182	1 300	1 545,0
Infrastructure				
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	100,0
Travail				
Bureau de la prévention	–	–	–	108,8
Affaires municipales et Logement				
Investissements de durée limitée dans les logements sociaux et abordables	585	668	59	155,2
Aide provisoire	–	21	9	19,0
Richesses naturelles				
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt	68	100	209	136,7
Tourisme, Culture et Sport				
Investissements de durée limitée – Programme de sport	48	288	37	–
Investissements ponctuels	–	22	3	–
Formation, Collèges et Universités				
Investissements de durée limitée	559	816	133	–
Transports				
Investissements ponctuels dans les transports en commun et l'infrastructure	190	–	–	–
Total des autres charges	**9 056**	**10 457**	**7 053**	**6 970,5**

[1] Les chiffres tiennent compte des recommandations du CCSP concernant la passation en charges des cotisations aux régimes de retraite. Les cotisations de contrepartie de l'Ontario au Régime sont passées de 1 245 millions de dollars en 2009-2010 à 1 459 millions de dollars en 2012-2013.

[2] Tient compte de l'incidence financière de l'aide de 4,6 milliards de dollars accordée par l'Ontario au secteur automobile.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 3.11 Dépenses liées à l'infrastructure en 2012-2013
(en millions de dollars)

Secteur	Dépenses totales liées à l'infrastructure Chiffres réels 2011-2012	Perspectives actuelles 2012-2013		
		Investiss. dans les immobilis.[1]	Transferts et autres dépenses – infrastructure[2]	Dépenses totales liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	2 300	2 121	422	2 543
Routes provinciales	1 746	2 398	–	2 398
Autres – Transports[3]	708	681	131	812
Santé				
Hôpitaux	2 787	2 798	127	2 925
Autres – Santé	256	159	163	322
Éducation[4]	1 717	2 017	72	2 089
Enseignement postsecondaire				
Collèges	457	204	–	204
Universités	194	–	112	112
Eau/Environnement	211	44	155	199
Infrastructure municipale et locale	794	32	659	691
Justice	852	726	85	811
Autre	663	506	287	792
Total partiel	**12 684**	**11 685**	**2 212**	**13 897**
Moins : contributions d'autres partenaires[5]	1 268	1 018	–	1 018
Total sans les contributions des partenaires	**11 417**	**10 667**	**2 212**	**12 879**
Moins : autres apports en capital[6]	438	160	175	335
Total des dépenses provinciales[7]	**10 979**	**10 507**	**2 037**	**12 544**

[1] Les investissements dans les immobilisations comprennent les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 248 millions de dollars.

[2] Consistent principalement en transferts pour immobilisations aux municipalités et aux universités, et en dépenses pour la réparation de biens d'immobilisations.

[3] Comprennent les activités de planification liées aux routes, l'acquisition de biens, les aires de service autoroutières et d'autres programmes d'infrastructure (p. ex., routes municipales et locales, aménagement d'aéroports dans les régions éloignées).

[4] Comprend un redressement ponctuel de 248 millions de dollars en 2011-2012 lié aux subventions d'immobilisations de l'an dernier, montant entièrement compensé par les revenus recouvrés auprès du secteur des conseils scolaires.

[5] Contributions de tiers aux investissements dans les immobilisations d'écoles, de collèges, d'hôpitaux et d'organismes provinciaux consolidés.

[6] Surtout les transferts du gouvernement fédéral pour les investissements dans les immobilisations.

[7] Le total des dépenses provinciales liées à l'infrastructure comprend des investissements dans les immobilisations s'élevant à 9,5 milliards de dollars pour 2011-2012.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 3.12 Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices[1]

(en millions de dollars)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006[2]
Opérations financières			
Revenus	**74 549**	**84 192**	**90 738**
Charges			
Programmes	70 428	76 379	81 421
Intérêt sur la dette[4]	9 604	9 368	9 019
Total des charges	**80 032**	**85 747**	**90 440**
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	**(5 483)**	**(1 555)**	**298**
Dette nette[5]	138 816	140 921	152 702
Déficit accumulé	124 188	125 743	109 155
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	493 081	516 106	537 383
Revenu des particuliers	381 127	400 994	419 457
Population – Juillet (en milliers)	12 242	12 391	12 528
Dette nette par habitant (en dollars)	11 339	11 373	12 188
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	31 132	32 363	33 480
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	12,9	11,1	9,9
Dette nette en pourcentage du PIB	28,2	27,3	28,4
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,2	24,4	20,3

[1] Les revenus et les charges ont été redressés pour tenir compte d'une modification comptable neutre sur le plan financier découlant de la présentation révisée des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, conformément aux explications présentées dans le budget de l'Ontario de 2010, de la reclassification, neutre sur le plan financier, d'organismes du gouvernement qui est décrite dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2011* et de la reclassification, neutre sur le plan financier, d'un certain nombre de dépenses fiscales qui est décrite dans le budget de 2012.

[2] Depuis 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges. Le total des charges des exercices antérieurs à 2005-2006 n'a pas été redressé pour tenir compte de ce fait.

[3] Depuis 2009-2010, les investissements dans les immobilisations corporelles moins importantes appartenant à la province sont également inscrits à l'actif et amortis dans les charges. Sont comptabilisées selon la même méthode toutes les immobilisations appartenant à des organismes dont les résultats sont consolidés.

[4] L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts incorporés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 148 millions de dollars en 2009-2010, à 203 millions de dollars en 2010-2011, à 234 millions de dollars en 2011-2012 et à 248 millions de dollars en 2012-2013.

[5] Depuis 2009-2010, la dette nette comprend la dette nette des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. À des fins de comparaison, la dette nette a été redressée de 2005-2006 à 2008-2009 pour se conformer à cette nouvelle présentation. La dette nette a aussi été redressée de 2003-2004 à 2005-2006 pour tenir compte de la valeur des corridors de transmission électrique que Hydro One Inc. a transférés à la province.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010[3]	2010-2011	Chiffres réels 2011-2012	Perspectives actuelles 2012-2013
97 120	**104 115**	**97 532**	**96 313**	**107 175**	**109 773**	**113 019**
86 020	94 601	95 375	106 856	111 706	112 660	115 788
8 831	8 914	8 566	8 719	9 480	10 082	10 601
94 851	**103 515**	**103 941**	**115 575**	**121 186**	**122 742**	**126 389**
–	–	–	–	–	–	1 000
2 269	**600**	**(6 409)**	**(19 262)**	**(14 011)**	**(12 969)**	**(14 371)**
153 742	156 616	169 585	193 589	214 511	235 582	257 627
106 776	105 617	113 238	130 957	144 573	158 410	172 781
560 576	583 946	587 055	581 635	612 494	638 842	659 288
442 736	466 051	479 217	480 061	500 048	515 336	529 348
12 665	12 791	12 932	13 069	13 224	13 366	13 506
12 139	12 244	13 113	14 813	16 222	17 625	19 075
34 956	36 430	37 050	36 722	37 803	38 536	39 116
9,1	8,6	8,8	9,1	8,8	9,2	9,4
27,4	26,8	28,9	33,3	35,0	36,9	39,1
19,0	18,1	19,3	22,5	23,6	24,8	26,2

GRAPHIQUE 3.4 Composition des revenus, 2012-2013

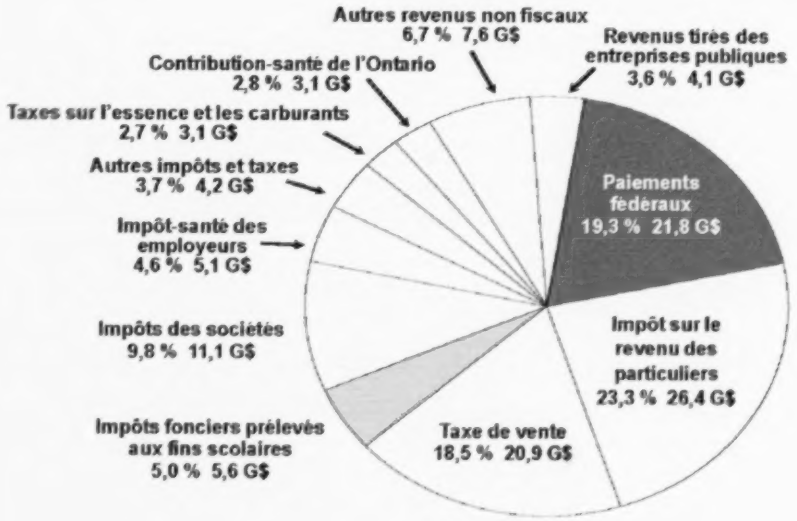

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

GRAPHIQUE 3.5 Composition des charges totales, 2012-2013

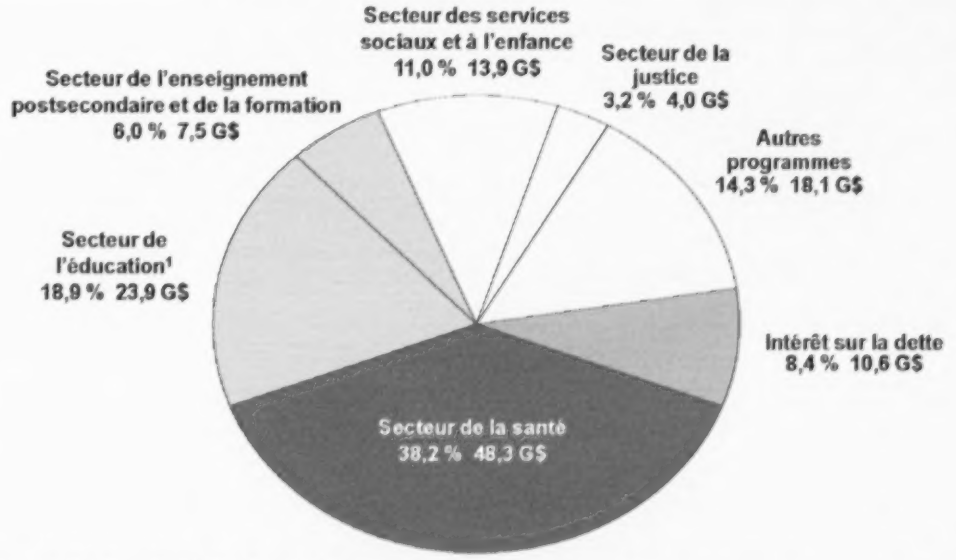

[1] Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

GRAPHIQUE 3.6 Composition des charges de programmes[1], 2012-2013

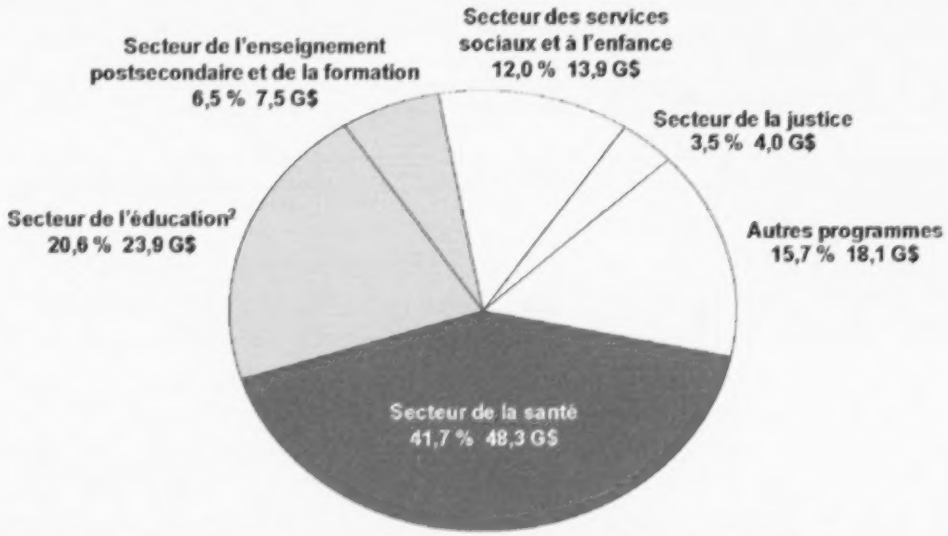

[1] Les charges de programmes correspondent aux charges totales moins l'intérêt sur la dette.
[2] Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Chapitre IV

Emprunts et gestion de la dette

Points saillants

- ☑ Le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour la période de prévision a été réduit de 2,1 milliards de dollars comparativement au budget de 2012, en raison principalement du déficit moins important déclaré dans les *Comptes publics de l'Ontario de 2011-2012* et du déficit moins élevé que prévu pour 2012-2013.
- ☑ Les emprunts à long terme sur les marchés publics devraient se chiffrer à 34,5 milliards de dollars en 2012-2013, soit 0,4 milliard de dollars de moins que prévu dans le budget de 2012.
- ☑ Les charges liées à l'intérêt sur la dette pour 2012-2013 devraient être de 10 601 millions de dollars, soit 18,0 millions de dollars de moins que ce qui était indiqué dans le budget de 2012.
- ☑ La dette totale devrait s'élever à 278,0 milliards de dollars au 31 mars 2013.
- ☑ La dette nette devrait se chiffrer à 257,6 milliards de dollars au 31 mars 2013. On prévoit que le déficit accumulé sera de 172,8 milliards de dollars au 31 mars 2013. La différence de 84,8 milliards entre la dette nette et le déficit accumulé est attribuable à des investissements nets dans les immobilisations.

Emprunts à long terme sur les marchés publics

Les besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2012-2013 s'établissent à 34,5 milliards de dollars, soit 0,4 milliard de dollars de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2012. Au 30 septembre 2012, la province avait mobilisé 17,9 milliards de dollars, soit 52 % de ses besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics. Ce montant englobe les ventes d'Obligations d'épargne de l'Ontario, qui se sont chiffrées à 0,8 milliard de dollars.

La moyenne pondérée de l'échéance de la dette provinciale à long terme contractée jusqu'ici en 2012-2013 est de 12,5 ans, par rapport à 13,0 ans pour 2011-2012 et à 12,8 ans pour 2010-2011. Les frais d'intérêt sur la dette pour 2012-2013 devraient se chiffrer à 10 601 millions de dollars, soit 18,0 millions de dollars de moins que ce qui était indiqué dans le budget de 2012.

Jusqu'ici cette année, l'Ontario a émis des titres de 11,7 milliards de dollars, soit 65 %, sur le marché du dollar canadien. La province s'attend maintenant à terminer l'exercice avec au moins 70 % de ses emprunts contractés sur ce marché, comme cela est indiqué dans le budget de 2012.

GRAPHIQUE 4.1 Emprunts de 2012-2013

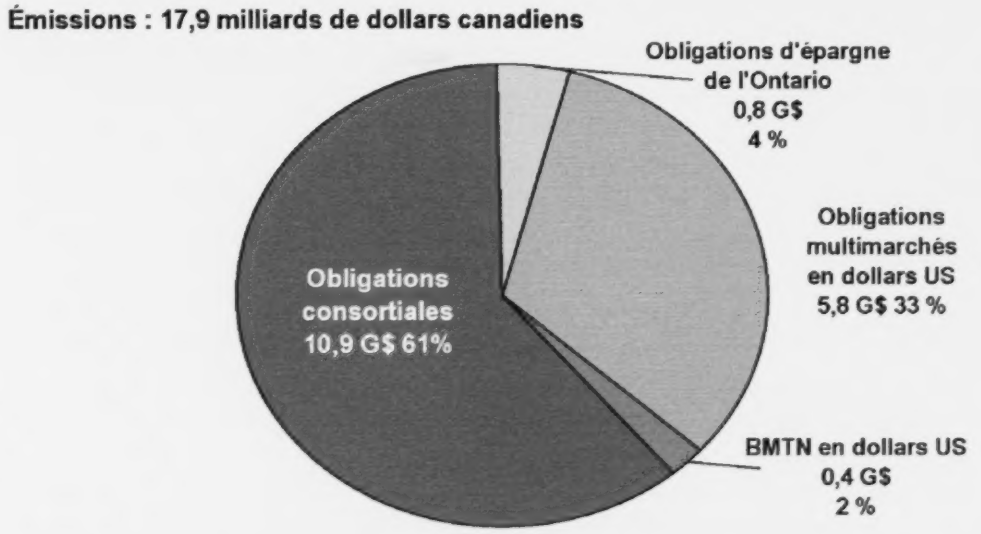

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Ces emprunts en dollars canadiens ont été faits à l'aide des instruments suivants :

- des obligations consortiales
- des Obligations d'épargne de l'Ontario

Les marchés internationaux sont demeurés une importante source de financement pour l'Ontario cette année. Environ 6,2 milliards de dollars, ou 35 %, des emprunts ont été effectués à l'aide d'obligations planétaires et de billets à moyen terme à taux variable en dollars américains.

TABLEAU 4.1 Plan d'emprunt 2012-2013
(en milliards de dollars)

	Plan budg.[1]	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Déficit	14,8	14,4	(0,4)
Investissement dans les immobilisations	10,5	10,5	–
Redressements sans effet sur la trésorerie	(3,8)	(3,8)	–
Prêts/Investissements nets	1,1	1,3	0,2
Dette arrivant à échéance	17,3	17,3	–
Remboursements de titres	0,3	0,3	–
Total des besoins en matière de financement	**40,2**	**39,9**	**(0,3)**
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,8)	(0,8)	–
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	(3,0)	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	(0,3)	(2,2)	(1,9)
Échéance des rachats de titres 2011-2012	(1,2)	(1,2)	–
Provision pour rachats de titres 2012-2013	–	1,7	1,7
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	**34,9**	**34,5**	**(0,4)**

[1] Chiffres du plan budgétaire de 2012 tels qu'indiqués dans la mise à jour financière du 25 avril 2012.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les emprunts à long terme sur les marchés publics en 2012-2013 seront moins élevés de 0,4 milliard de dollars parce qu'on prévoit que le déficit pour 2012-2013 diminuera de ce montant.

Grâce au déficit moins élevé enregistré en 2011-2012, la province a commencé l'exercice 2012-2013 avec des réserves de trésorerie plus importantes que prévu lors de la publication du budget de 2012. Ces réserves de trésorerie plus importantes seront utilisées en 2012-2013 pour diminuer le programme d'emprunt de 2013-2014 en rachetant des titres de créances arrivant à échéance cette année-là.

Le rachat des titres permettra à la province d'alléger le programme d'emprunt pour les deux prochaines années en tirant profit des taux d'intérêt historiquement bas et de la forte demande de titres à long terme de l'Ontario.

TABLEAU 4.2 Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme
(en milliards de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Déficit	14,4	12,8	10,1
Investissement dans les immobilisations	10,5	10,5	9,3
Redressements sans effet sur la trésorerie	(3,8)	(4,0)	(3,6)
Prêts/Investissements nets	1,3	1,6	1,0
Dette arrivant à échéance	17,3	23,7	21,7
Remboursement de titres	0,3	0,3	0,3
Total des besoins en matière de financement	**39,9**	**44,8**	**38,8**
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,8)	–	–
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	(3,0)	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	(2,2)	(0,7)	(0,7)
Échéance des rachats de titres 2011-2012	(1,2)	(2,0)	–
Provision pour rachats de titres 2012-2013	1,7	(1,7)	–
Total des emprunts à long terme sur les marchés publics	**34,5**	**37,4**	**38,1**

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour la période de prévision a été réduit de 2,1 milliards de dollars comparativement au budget de 2012, en raison principalement du déficit moins considérable déclaré dans les *Comptes publics de l'Ontario de 2011-2012* et du déficit moins élevé que prévu pour 2012-2013.

Dette

La dette totale, qui représente tous les emprunts sans y inclure les actifs financiers, devrait s'élever à 278,0 milliards de dollars au 31 mars 2013, comparativement à 257,3 milliards de dollars au 31 mars 2012.

La dette nette de l'Ontario équivaut à la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers. Elle devrait atteindre 257,6 milliards de dollars au 31 mars 2013, par rapport aux 259,8 milliards de dollars prévus dans le budget de 2012. La dette nette se chiffrait à 235,6 milliards de dollars au 31 mars 2012.

On prévoit que le déficit accumulé sera de 172,8 milliards de dollars au 31 mars 2013. La différence de 84,8 milliards entre la dette nette et le déficit accumulé est attribuable à des investissements nets dans les immobilisations.

Mise à jour sur le reliquat de la dette insurmontable

Les états financiers annuels de 2012 de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) indiquent que les revenus pourraient être de 1,1 milliard de dollars supérieurs aux charges, ce qui réduirait la dette non provisionnée de la SFIEO (ou « dette insurmontable du secteur de l'électricité »), pour la faire passer de 13,4 milliards de dollars au 31 mars 2011 à 12,3 milliards de dollars au 31 mars 2012.

Conformément au Règlement de l'Ontario 89/12, le ministre des Finances a établi le reliquat de la dette insurmontable du secteur de l'électricité à 4,5 milliards de dollars au 31 mars 2012. Cela représente une diminution d'environ 1,3 milliard de dollars par rapport au reliquat de la dette insurmontable de 5,8 milliards de dollars au 31 mars 2011 et une diminution d'environ 7,4 milliards de dollars par rapport au sommet estimé de 11,9 milliards de dollars au 31 mars 2004.

GRAPHIQUE 4.2 Reliquat de la dette insurmontable depuis le 1er avril 1999

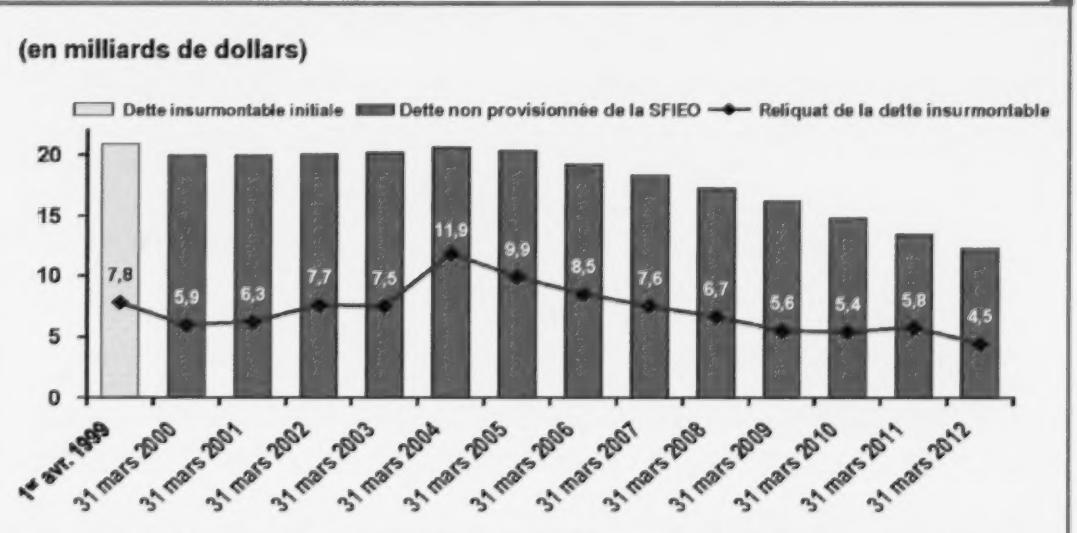

Nota : Les montants de la dette non provisionnée proviennent des rapports annuels de la SFIEO de 1999-2000 à 2011 et des états financiers annuels pour 2012.

Sources : Valeur du reliquat de la dette insurmontable pour le 1er avril 1999, telle qu'annoncée le 1er avril 1999. Valeurs pour la période entre le 31 mars 2000 et le 31 mars 2010, selon les estimations du ministère des Finances dans le budget de 2012; pour le 31 mars 2011 et le 31 mars 2012, telles que déterminées par le ministère des Finances conformément à un règlement pris en application de la *Loi de 1998 sur l'électricité*.

Pour établir le reliquat de la dette insurmontable au 31 mars 2012, on a déduit du montant de la dette insurmontable de 12,3 milliards de dollars la valeur estimative actuelle des futurs revenus devant être consacrés à la SFIEO de 7,8 milliards de dollars. On a obtenu ainsi un montant de 4,5 milliards de dollars.

La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit une redevance de liquidation de la dette que doivent verser les consommateurs jusqu'à ce que le reliquat de la dette insurmontable soit éliminé. On estime que le reliquat sera éliminé entre 2015 et 2018. On ne peut donner de date précise pour l'élimination du reliquat et de la redevance de liquidation en raison de l'incertitude entourant les résultats affichés par la SFIEO et les revenus qui y seront consacrés à l'avenir, éléments qui dépendent du rendement financier de l'Ontario Power Generation, de Hydro One et des services publics municipaux du secteur de l'électricité, ainsi que d'autres facteurs tels que les taux d'intérêt et la consommation d'électricité.

Composition de la dette totale

La dette totale est constituée d'obligations émises sur les marchés financiers publics et d'une dette interne, de bons du Trésor et de billets de trésorerie américains.

Au 30 septembre 2012, la dette totale de l'Ontario s'établissait à 272,2 milliards de dollars. La dette publique totalise 258,2 milliards de dollars; elle était constituée principalement d'obligations émises sur les marchés à long terme en dollars canadiens et sur les marchés internationaux en dollars américains et dans neuf autres devises. La province a aussi une dette interne de 14,0 milliards de dollars contractée en dollars canadiens. Celle-ci est constituée principalement de titres de créance qui sont détenus par des régimes de retraite du secteur public de l'Ontario et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Cette dette contractée hors des marchés publics est non négociable.

GRAPHIQUE 4.3 Composition de la dette totale au 30 septembre 2012

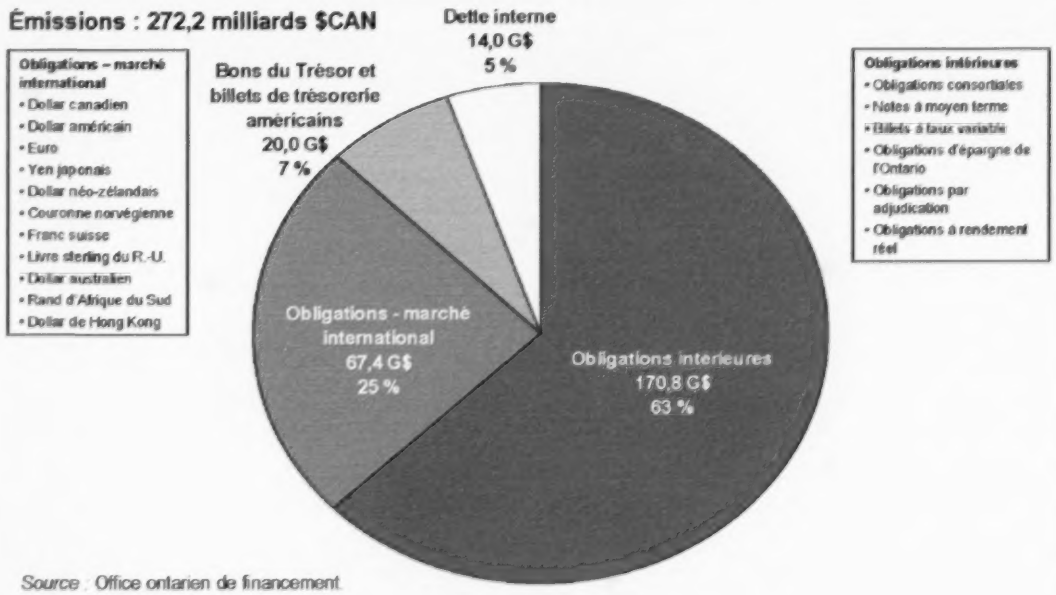

Source : Office ontarien de financement

Rapports dette-PIB

On s'attend à ce que les rapports dette-PIB de la province augmentent en raison des déficits projetés et des investissements dans les immobilisations. Les rapports se stabiliseront et commenceront à diminuer lorsque le déficit sera éliminé.

Le rapport dette nette-PIB devrait atteindre un sommet de 41,2 % en 2014-2015, ce qui est inférieur aux prévisions de 41,3 % du budget de 2012.

GRAPHIQUE 4.4 Rapport dette nette-PIB

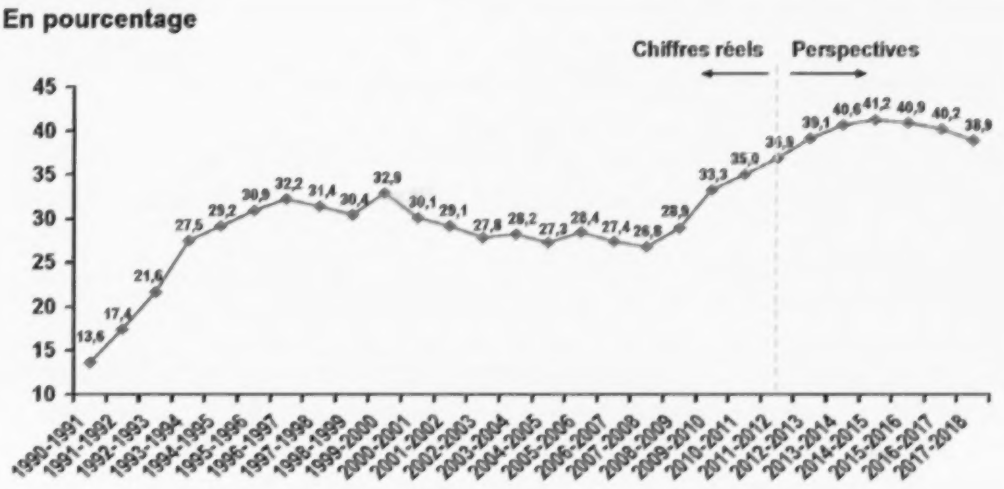

Nota : À compter de 2005-2006, la dette nette a été retraitée pour y inclure la dette nette du secteur parapublic.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

GRAPHIQUE 4.5 Rapport déficit accumulé-PIB

En pourcentage

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Coût de la dette

Au 30 septembre 2012, le taux d'intérêt effectif (selon une moyenne pondérée) sur la dette totale était de 4,19 % comparativement à 4,35 % au 31 mars 2012.

GRAPHIQUE 4.6 Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale

En pourcentage

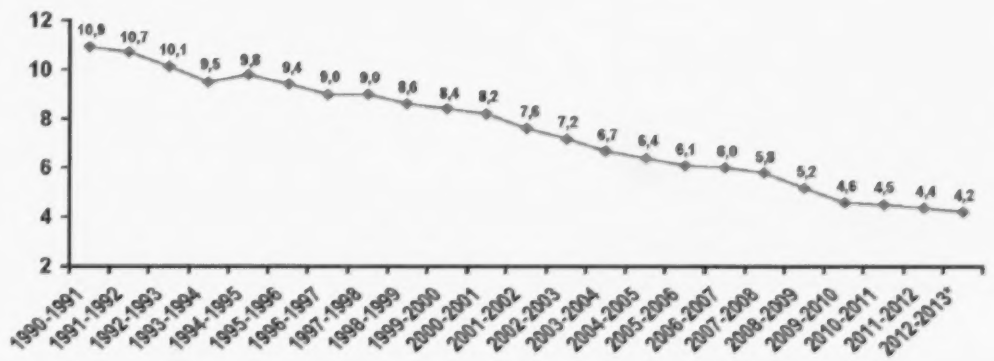

* Au 30 septembre 2012.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1991-2012) et Office ontarien de financement.

Exposition aux risques

La province limite son exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt à 35 % de la dette contractée pour les besoins de la province et son exposition aux risques de change, à 5 %. Au 30 septembre 2012, l'exposition de la province aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt était de 7,1 % et son exposition aux risques de change était de 1,0 %.

GRAPHIQUE 4.7 Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province (exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt limitée à 35 %)

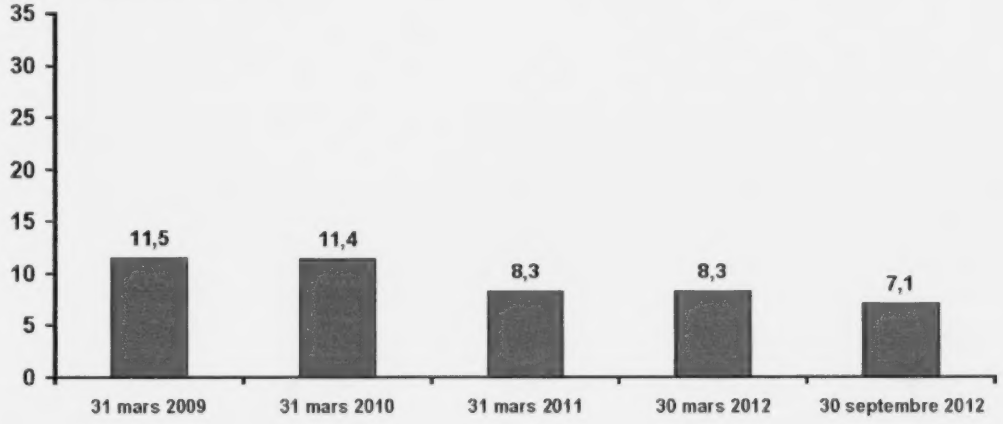

Nota : Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.

GRAPHIQUE 4.8 Exposition aux risques de change

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province (exposition aux risques de change limitée à 5 %)

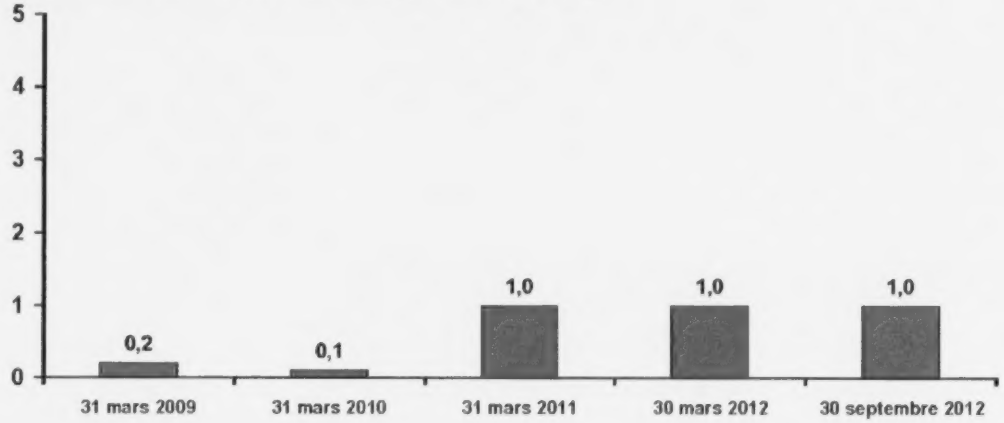

Nota : Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.

CHAPITRE V

CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2013

Le ministre des Finances tiendra des séances de consultation préalables au budget avec, entre autres, des particuliers, des organismes et des associations, dans le cadre du dialogue suivi que le gouvernement McGuinty entretient avec la population ontarienne.

En ayant recours à des technologies modernes, permettant notamment de tenir des assemblées générales virtuelles, le ministre des Finances communiquera avec un plus large éventail de personnes dans les collectivités de toute la province.

Le ministre des Finances souhaite tout particulièrement entendre les points de vue des Ontariennes et des Ontariens sur ce que le gouvernement pourrait faire de plus pour créer des emplois et améliorer les services destinés à la population, tout en éliminant le déficit.

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur la façon de communiquer vos opinions et vos idées en vue de l'élaboration du budget de 2013.

Observations écrites

Les particuliers et les organismes peuvent faire parvenir leurs observations directement au ministre des Finances par la poste, par courriel ou par télécopieur.

Adresse postale

L'honorable Dwight Duncan
Vice-premier ministre
Ministre des Finances
a/s Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord, 3e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1

Adresse de courriel

submissions@ontario.ca

Télécopieur
416 325-0969

Observations en ligne

Les particuliers peuvent également soumettre leurs idées en vue de l'élaboration du budget de 2013 en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site Web du ministère des Finances, à www.fin.gov.on.ca. Il suffit de cliquer sur « Consultations préalables au budget » dans le menu Cycle financier de l'Ontario.

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012

ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ) | **ISSN 1496-2837** (PDF/HTML)